

BULLETIN DES AMIS
DU
VIEUX HUÉ



12^e Année N°3

Juillet-Sept 1925



LE QUARTIER DES ARÈNES

II. — SOUVENIRS DES NGUYỄN

Nous ne ferons pas commencer le quartier des Arènes à l'extrémité orientale de la rue qui porte le même nom. Nous devrions nous occuper, dans ce cas, de toute la région de *Phủ-Cam*. On a donné à la rue des Arènes une longueur exagérée. Cette voie a déjà été sectionnée, et toute sa partie en aval du pont du marché de *Phủ-Cam* a fait le quai de *Forçant*. Elle sera encore raccourcie, et ce sera rationnel. Nous partirons donc de la Gare, car là, le chemin qui, à la sortie de la ville, mène aux Arènes, mérite bien de porter le nom de ce monument.

Cette rue des Arènes, ainsi délimitée, est bordée, de chaque côté, jusqu'aux usines du *Long-Thọ*, par des souvenirs qu'y ont laissés, au cours des siècles, les souverains de Hué.

* * *

Je ne sais s'il existe un plan du quartier de la Gare, avant que l'établissement de la voie ferrée n'ait amené le bouleversement complet du terrain. Quelques monuments intéressants ont pu être détruits, dont le souvenir est oublié, ou conservé seulement par des gens qu'on n'a pas la facilité de consulter. Il y avait, dans le terrain où s'élève aujourd'hui la fabrique de glace de M. Bogaert, des écuries pour les éléphants royaux (1). Nous verrons d'autres écuries plus

(1) Planche LXXV. n°1.

haut, près des Arènes. Les escadrons d'éléphants étaient, anciennement, dispersés en plusieurs endroits. Il y en avait au Palais même, et d'autres étaient parqués au milieu du village de Kim-Long. J'ai dit ailleurs tout ce qui concernait ces bêtes de parade et de combat (1). Je n'y reviendrai pas aujourd'hui.

Ces écuries étaient situées sur le chemin qui desservait le bac dit de **Trường-Súng**, lequel fait communiquer la rive droite du fleuve avec la rive gauche. Si l'on continuait ce chemin vers le Sud, un raidillon conduisait au sommet de l'escarpement qui domine la Gare, et se prolongeait par ce que les cartes des Travaux Publics appellent la route « parallèle Ouest », qui était jadis un chemin très fréquenté, avant que l'on ait ouvert l'avenue du Nam-Giao. On avait, sur la gauche, la pagode bouddhique **Báo-Quốc**, dont M. Laborde nous a raconté l'histoire (2), et, vers la droite, deux temples importants: le temple **Lịch-Đại**, et le temple de **Lê-Thánh-Tôn**. Le premier, situé sur le territoire de **Dương-Xuân**, est dédié aux « dynasties des empereurs et des princes » du passé (3). Il fut établi la quatrième année de **Minh-Mạng**, comme l'indique le panneau central du temple : « Un jour faste de la 5^e lune de la 4^e année de **Minh-Mạng** » (9 juin — 8 juillet 1823). L'ensemble est orienté face au Sud et se compose du temple principal (4), formé de cinq travées, et de deux bâtiments latéraux, celui de gauche, côté Est, et celui de droite, côté Ouest. Dans la travée centrale du temple principal, on vénère les empereurs mythiques ou historiques des premiers temps de l'empire chinois (5). La première travée de gauche, c'est-à-dire vers l'Est, abrite les

(1) B. A. V. H., 1922, pp. 41-102 : *Les Éléphants royaux*.

(2) B. A. V. H., 1917, pp. 223-241: *La pagode Báo-Quốc*.

(3) **Lịch-Đại-Đế-Vương-Miêu** 歷代帝

— Ou bien, après avoir passé l'arroyo de **Phủ-Cam** au pont de la Gare, prendre la route des Arènes, dépasser la voie de la gare fluviale, et, après une centaine de mètres, prendre le chemin, qui file vers la gauche, traverser la ligne de **Quảng-Trị** et les voies de garage, grimper le raidillon qui conduit au sommet de l'à-pic qui domine la Gare, et continuer jusqu'au temple **Lịch-Đại**. — Les Annamites prononcent souvent **Lịch-Đợi**, pour **Lịch-Đại**.

(4) Voir Planche LXI.

(5) **Phục-Hi** 伏羲 ; **Thần-Nông** 神農 ; **Hoàng-Đế** 黃帝 ; **Đàng-Nghiêu** 唐堯 ; **Ngu-Thần** 虞舜 ; **Hạ-Võ** 夏禹 ; **Thương-Thang** 商湯 ; **Châu-Văn** 周文 ; **Châu-Vũ** 周武.

tablettes des souverains légendaires ou semi-historiques de l'Annam, auxquels on a joint le fondateur de la première dynastie nationale, Đinh-Tiên-Hoàng (1). La première travée de droite, côté Ouest, est dédiée au fondateur de la dynastie Lê antérieure, et aux principaux empereurs de la dynastie Lý (2). Les secondes travées de gauche et de droite sont consacrées respectivement à quelques souverains des Trần (3) et des Lê postérieurs (4). Les deux bâtiments latéraux, enfin, renferment les tablettes des principaux collaborateurs de ces souverains, quinze pour le bâtiment de gauche (5), et quinze pour le bâtiment de droite (6). Minh-Mạng, qui aimait à régler minutieusement le culte, comme toutes les autres choses, enleva, en 1830, la tablette de Sĩ-Vương, pour la faire passer au temple des Lettres, et supprima purement et simplement les honneurs rendus à Lê-Anh-Tôn. En 1835, il fit transporter au temple de la Guerre, la tablette de Thái-Công-Vọng,

L'ensemble des bâtiments, qui comprend encore, en arrière, une maison pour la préparation des sacrifices, est entouré d'un mur peu élevé. Sur la façade principale se dresse une porte monumentale percée de trois ouvertures ornées jadis d'inscriptions, à l'intérieur et à l'extérieur (7). Sur la baie principale, on lisait à l'intérieur : « Ce site, lorsqu'on regarde par devant, est admirable » ; et à l'extérieur : « Séries ininterrompues des empereurs et des princes ». Sur les portes de gauche, côté Est, et de droite, côté Ouest, à l'intérieur : « La règle qu'ils ont tracée, resplendit dans les documents du passé », et : « Leur heureuse influence donne la paix au royaume du Sud » ; et, à

(1) Kinh-Dương-Vương 涇陽王 ; Lạc-Long-Quân 貉龍君 ; Hùng-Vương 雄王 ; Sĩ-Vương 士王 ; Đinh-Tiên-Hoàng 丁先皇 .

(2) Lê-Dại-Hành 黎大行 ; Lý-Thái-Tổ 李太祖 ; Lý-Thánh-Tôn 李聖尊 ; Lý-Nhân-Tôn 李仁尊 .

(3) Trần-Thái-Tôn 陳太尊 ; Trần-Nhơn-Tôn 陳仁尊 ; Trần-Anh-Tôn 陳英尊 .

(4) Lê-Thái-Tổ 黎太祖 ; Lê-Thánh-Tôn 黎聖尊 ; Lê-Trang-Tôn 黎莊尊 ; Lê-Anh-Tôn 黎英尊 .

(5) Phong-Hậu 風后 ; Cao-Đạo-Đầu 皋陶 ; Long 龍 ; Bá-Ích 伯益 ; Phó-Thuyết 傅說 ; Thái-Công-Vọng 太公望 ; Thiệu-Mục-Công 召穆公虎 ; Nguyễn-Bạc 阮匐 ; Lê-Phụng-Hiểu 黎奉曉 ; Tô-Hiến-Thành 蘇憲誠 ; Trần-Nhật-Duyệt 陳日燭 ; Trương-Hán-Siêu 張漢超 ; Nguyễn-Xí 阮熾 ; Lê-Niệm 黎念 ; Hoàng-Đình-Ai 黃廷愛 .

(6) Lực-Mục 力牧 ; Hậu-Quý 后嬖 ; Bá-Di 伯夷 ; Y-Doãn 伊尹 ; Châu-Công-Đán 周公旦 ; Thiệu-Công-Thích 召公奭 ; Phương-Thúc 方叔 ; Hồng-Hiến 洪獻 ; Lý-Thường-Kiệt 李常傑 ; Trần-Quốc-Tuân 陳國峻 ; Phạm-Ngũ-Lão 范五老 ; Đinh-Liệt 丁列 ; Lê-Khôi 黎魁 ; Trịnh-Duy-Thuân 鄭惟俊 ; Phùng-Khắc-Khoan 馮克寬 .

(7) Voir Planche LXII.

l'extérieur : « Le parfum de leurs vertus est ici aujourd'hui comme dans les siècles passés », et : « La règle de leur conduite se transmet également au Nord et au Sud. » Ces inscriptions n'existent plus.

La 14^e année de Thành-Thái (1902), le temple fut réparé de fond en comble ; ce qui ne veut pas dire qu'il soit en bon état (1).

*
* *

Le temple de Lê-Thánh-Tôn n'existe plus. Il a été rasé, et on en a transporté les matériaux ailleurs, pour servir à d'autres usages. On ne voit plus que le soubassement du temple, des débris du mur d'enceinte, et la partie inférieure de la porte d'entrée, dont le couronnement était d'un style particulier. Le temple était moins important que celui du Lịch-Đại, et ne comportait qu'un bâtiment central, avec avant-corps. Il était orienté à l'Est. L'empereur qu'on y vénérât avait jadis, à Hué, un temple particulier, mais il avait été détruit depuis longtemps, lorsque Gia-Long, en 1809, fit élever celui-ci, à l'Est, et un peu en contre-bas du temple Lịch-Đại (2).

Lê-Thánh-Tôn, qui a déjà sa tablette sur un des autels du Lịch-Đại, comme nous l'avons vu, méritait bien l'honneur particulier qu'on lui faisait. C'est lui qui fit passer définitivement le pays où nous sommes sous l'autorité des Annamites. Sans doute, la région de Hué, les *châu* de Ô et de Lý, qui furent ensuite les *châu* de Thuận et de Hoá, avaient été cédés à Trần-Anh-Tôn, comme cadeaux de nocces à une princesse de la cour de Hanoi, mariée au roi du Champa, en 1306. Sans doute aussi, dès cette époque, et même avant, il y avait déjà, dans les environs de Hué, de nombreux colons annamites. Mais l'ensemble du pays restait cham, et les rois chams ne cessèrent, pendant tout le cours du XIV^e siècle, et les trois premiers quarts du XV^e, de faire des razzias ou même de grandes expéditions, dans ces districts, qu'ils avaient cédés à contre cœur, et même jusqu'au Tonkin. Lê-Thánh-Tôn voulut en finir. Il réunit une armée de 260.000 hommes, disent les Annales, et s'avança jusqu'à la capitale du Champa, voisine de la citadelle actuelle du Bình-Định, s'en empara, fit prisonnier le roi cham, massacra ou emmena en captivité une foule innombrable d'ennemis, et divisa le royaume cham en trois principautés qui furent

(1) La plupart des renseignements qui précèdent, sont tirés de la *Géographie de Duy-Tân*, ou *Đai-Nam nhứt thống chí*, livre I, folio 16.

(2) Planche LXXV, n° 3 ; Planche LXII ; *Géographie de Duy-Tân*, Vol. I. folio 16.

désormais vassales des Annamites. Les frontières d'Annam, qui s'arrêtaient avant lui un peu au Sud de Tourane, furent reportées ainsi jusqu'au Phú-Yên. Ce fut le commencement de la conquête du pays cham.

Outre ses vertus guerrières, Lê-Thánh-Tôn fit preuve d'un grand talent d'organisateur et d'administrateur : il remania la division du royaume en provinces, fixa la hiérarchie mandarinale, établit un code, fit rédiger les Annales du pays. « Il avait dit l'Annaliste, une nature bonne et élevée comme le Ciel, une intelligence profonde et lumineuse ; fort et puissant, il avait un esprit grand et sublime ; il était habile dans les lettres et passé maître dans le métier des armes ; et avec cela, il était toujours actif, étudiant et travaillant avec les plus savants hommes du royaume. » Il régna de 1460 à 1497. Ce fut un des plus grands rois qu'aient comptés les dynasties annamites. Son souvenir est encore très vivant dans le monde des lettrés, et même dans le peuple.

. . .

Si, du temple Lịch-Đạịou « des Dynasties », on gagne la « Parallele Ouest », qui chevauche de petites buttes rougeâtres, on atteint, au bout de deux ou trois cents mètres, le temple qui fut dédié au Génie du Feu (1), et qui s'élève sur le territoire du village de Phú-Xuân.

Le temple a été récemment désaffecté ; le Gouvernement l'a cédé au « IX^e Quartier », Đệ-Cửu, de la ville de Hué (quartier de la Gare), qui y a installé sa maison commune et le culte des génies protecteurs de l'agglomération,

C'est en la 5^e année de son règne (1824), que Minh-Mạng donna l'ordre de construire le temple du Génie du Feu (2), et qu'il conféra à ce dernier un brevet. Tous les ans, le 23^e jour de la 6^e lune, on devait lui offrir un sacrifice, composé des trois animaux rituels, bœuf, cochon, bouc, et de riz gluant. Les autorités de la province de Thừa-Thiên étaient chargées du culte, et 9 citoyens du village de Phú-Xuân préposés à la garde et à l'entretien du temple. En 1825, la construction du temple était achevée et Minh-Mạng publia un rescrit qui ordonnait un sacrifice, à la date du 15^e jour de la 6^e lune (30

(1) Planche LXXV, N^o4. — Planche LXIV. — *Géographie de Duy-Tân*, Vol. I, folio 21.

(2) Hỏa-Thần 火神

juillet), pour célébrer " l'érection des tablettes " du génie. Un délégué des Ministères présida la cérémonie (1).

Le temple du Génie du Feu avait été élevé primitivement dans la Citadelle, au Nord du Canal impérial, sur le territoire de Phú-Xuân. Je n'ai pas retrouvé de document indiquant en quelle année il fut transporté à l'emplacement que nous étudions aujourd'hui.

En la 1^{re} année de Đồng-Khánh (1886), on plaça dans ce temple les tablettes des Génies des Canons à feu (2), dont le temple particulier venait d'être démoli.

Cet ancien temple des Génies des Canons à feu a aussi son histoire. C'est en 1826 que Minh-Mạng l'avait fait construire. Il publia à ce sujet une ordonnance qui ne manque pas d'intérêt, pour l'étude des croyances annamites : « Les canons à feu sont d'une extrême importance dans l'art de la guerre, et leur puissance provient d'un esprit terrible. Cependant, jusqu'ici, on ne lui a rendu aucun culte. Nous ordonnons donc aux fonctionnaires compétents, de choisir un endroit propice et d'y construire un temple où l'on rendra à ce génie, aux moments voulus, le culte qui lui convient. Nous délivrons en outre à ce génie le titre de « Génie des Canons à feu, doué de pouvoirs surnaturels et plein de majesté, qui protège au loin » (3). Que l'on se conforme à cet ordre. Le temple sera construit sur le territoire de Phú-Xuân ; chaque année, le 1^{er} jour de la 9^e lune, on y offrira un sacrifice comme au temple du Génie du Feu ; un Quản-Vệ de l'Artillerie et du Génie y officiera ; 9 citoyens de Phú-Xuân seront chargés de l'entretien du temple » (4).

En 1836, Minh-Mạng régla le culte de huit gros canons qui avaient été portés à Saigon les années précédentes, à l'occasion de la révolte de Khôi, puis ramenés à Hué, après la prise de la citadelle de Saigon et le triomphe de l'empereur. Ils reçurent un brevet cultuel. C'étaient les « Genies pleins de majesté et de puissance des canons, suprêmes généraux d'armée, qui mettent l'ennemi en déroute et possèdent une science stratégique surnaturelle » (5). Ce titre fut gravé sur le bronze des pièces. Une pagode devait leur être élevée, dans laquelle, chaque année, un Quản-Vệ du corps du Génie et de l'Artillerie leur offrirait un sacrifice. Une autre ordonnance prescrivait de

(1) *Hội-diễn*, livre 93, folio 11.

(2) Hỏa-Bác-Thần 火礮神.

(3) Linh-Uy Viên-Chân Hỏa-Bác chi Thần 靈威遠振火礮之神.

(4) *Hội-diễn* livre 93, folio 12.

(5) Thần-Vũ Phá-Địch Thượng-Tướng-Quản Bác-Vệ Oai-Linh chi Thần 神武破敵上將軍礮位威靈之神

rendre un culte à ces canons, avant l'érection de la pagode, dans leur hangar même, où un **Quần-Vệ** du Génie et de l'Artillerie devait également leur offrir un sacrifice le 2^e jour de la 9^e lune. On voit que **Minh-Mạng** était impatient de témoigner sa reconnaissance envers les bouches à feu qui l'avaient fait triompher de la plus redoutable révolte qui ait menacé son trône (1).

Thiệu-Trị, en 1844, fit placer dans le temple des canons à feu, les tablettes de quelques fusils qui avaient été aussi élevés aux honneurs divins. Une ordonnance curieuse consacra le fait : elle nous fait connaître l'histoire de ces fusils, et, en même temps, elle nous renseigne sur les sentiments de l'empereur.

« Jadis, on louait l'arc et les flèches. De nos jours, on a inventé les canons, qui laissent loin derrière eux tous les engins militaires et dominant toute valeur guerrière.

« Notre **Gia-Long**, doué de toutes les qualités, tant militaires que civiles, conduisit ses armées avec un plein succès et pacifia l'empire. Pendant ses luttes, il se servait d'un fusil de grand prix, qui avait la majesté du tonnerre, et se faisait craindre partout. Grâce à cette arme, il restaura la dynastie, et réunit tout le pays sous son sceptre, étendant, par ses efforts, les limites de l'Etat. Cette arme, plus puissante que tout ce que l'on avait vu jamais, surpassait l'épée des **Hán** et l'arc des **Đàng**.

« Sous **Minh-Mạng**, par ordre de l'empereur, ce fusil reçut le nom de « Précieux Fusil, arme excellente, pleine de mérite dans les combats » (2).

« Notre **Minh-Mạng**, dont les vertus pénétraient le royaume entier et dont la valeur militaire se faisait sentir au delà des frontières, au printemps, alla à la chasse, pour s'exercer à la fatigue. Ce jour-là, dans l'endroit qu'on avait entouré, se trouvait un tigre énorme qui, sortant de la montagne, dévorait les gens, sans que personne osa le chasser. Notre Père, plein d'une majesté terrible, saisit le fusil précieux dont il se servait, épaula et tua le cruel tigre, délivrant ainsi les malheureux habitants de la région. Le fusil reçut le nom de « Tueur de tigres » (3). Dans la suite, il s'en servit toujours, dans la chasse qu'il faisait aux animaux dévastateurs des moissons.

« Quand nous étions jeunes, nous suivions notre Père, qui nous enseignait les règles de la bonne conduite. Dans notre palais, nous

(1) *Hội-diễn*, livre 93, folio 12.

(2) **Võ-Công-Lương-Khí-Bửu-Thương** 武功良器寶鎗.

(3) **Sát-Hổ-Thương** 殺虎鎗. Voir aussi, sur ce fusil : *Le tombeau de Gia-Long* (L. Cadière), B. A. V. H., 1923, pp. 346-347.

nous exerçons au métier militaire, et notre Père nous prêta le précieux fusil dont il se servait, nous enjoignant de tirer juste; par la faveur d'en haut, nous mîmes dans le but, et le fusil reçut le nom de « Continueur des œuvres guerrières » (1).

« Jadis, à l'époque des Hán, on avait édifié un temple où l'on rendait un culte à l'épée ; à l'époque des **Đàng**, on avait placé dans l'arsenal un grand arc et une longue flèche, que l'on vénéra toujours : lors du sacrifice au Ciel et à la Terre, on plaçait des offrandes devant ces armes, pour montrer l'estime que l'on avait pour leur puissance guerrière. De nos jours, on se sert de canons et de fusils pour combattre les ennemis avec plus de force ; ces armes sont aussi doués d'une puissance surnaturelle. Nous ordonnons donc que le « Précieux Fusil, arme excellente, pleine de mérite dans les combats », sera appelé : « Génie à la puissance surnaturelle éclatante, Général des troupes, arme excellente, pleine de mérite dans les combats ». Le fusil « Tueur de tigres » recevra aussi, à côté de son nom, les titres de « Génie à la valeur militaire surnaturelle, Général des troupes, . . . ». Le fusil « Continueur des oeuvres guerrières » sera de même appelé, outre son nom, « Génie, à la protection d'une efficacité surnaturelle, Général des troupes . . . ». Des brevets leur seront délivrés, des tablettes leur seront consacrées dans le temple du Génie des Bouches à feu, afin que, lors des sacrifices réguliers, par un culte continu, on se souvienne de la valeur des armes, par lesquelles les rebelles sont maîtrisés et le peuple jouit de la paix.

« Dans les travées latérales du temple, on placera deux autels secondaires ; sur celui de gauche, on vénéra le génie du fusil « Arme excellente... » et le génie du fusil « Tueur de tigres... », et sur celui de droite, on rendra un culte au génie du fusil « Continueur de la valeur guerrière... » A chaque autel, ainsi qu'à celui du Génie des Bouches à feu, on offrira, chaque année, un porc, un plateau de riz gluant et trois plateaux de fruits. Un commandant de compagnie du Génie et de l'Artillerie présidera le sacrifice. »(2)

Aujourd'hui, par suite de la désaffectation du temple du Génie du Feu, le culte de tous ces génies bruyants et dévastateurs, mais protecteurs puissants de l'Etat, est célébré, m'a-t-on dit, dans le temple **Hội-Đông**, situé sur le territoire du village de **Triều-Sơn**.

D'après les croyances populaires annamites, tous les êtres qui rendent service à l'homme sont considérés comme doués d'une

(1) **Toàn-Võ-Thương** 續武鎗. La valeur militaire de **Thiệu-Trị** continuait celle de **Minh-Mạng** et de **Gia-Long**.

(2) **Hội-diệu**, livre 93, folios 12-14.

vertu particulière qu'il faut cultiver, parce que cette vertu peut se manifester, et alors l'homme est heureux, ou faire défaut, et alors c'est une perte pour l'homme. Bien plus, ces êtres sont considérés comme placés sous la protection d'un génie qui les emploie à son gré pour l'avantage ou le malheur des hommes. Certains même de ces êtres, lorsqu'ils sont extraordinaires, soit par leur masse, soit par leur force, soit par des services répétés qu'il rendent aux hommes, ou par les dommages qu'ils leur causent, sont considérés comme étant des génies eux-mêmes et vénérés comme tels. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur ces théories, ni de donner des exemples, qui sont en nombre infini. D'un autre côté, le peuple vénère les éléments, et, parmi ceux-ci, « la Dame Feu » joue un grand rôle.

Nous voyons que le culte officiel s'est conformé à ces croyances et à ce culte populaire. Le Génie du Feu, auquel Minh-Mạng éleva un temple, et auquel, suivant les règlements prescrits, les autorités locales offrent des présents plusieurs fois l'an, correspond à « la Dame Feu » que vénère le peuple. D'un autre côté, les canons sont doués d'une grande puissance, et il rendent des services incomparables au royaume : c'est pourquoi ils sont placés sous la protection d'un génie, qui leur donne la force qu'ils ont, et qui met cette force au service de l'Etat. Il faut se concilier les faveurs de ce génie par un culte officiel. Aussi, c'est un haut fonctionnaire du service du Génie et de l'Artillerie, un Quân-Vệ (1), qui est chargé de lui rendre le culte.

Outre les canons et les fusils divinisés que l'on vient de mentionner, d'autres ont reçu les mêmes honneurs. Chacun connaît les Canons-Génies qui, au nombre de neuf, sont placés devant la porte Ngọ-Môn. Ce sont les « Suprêmes commandants d'armée ou grands Maréchaux, dont la Majesté est égale à celle des Génies, à qui rien ne résiste » (2). Le P. Koffler, vers 1750, en vit d'analogues à l'entrée du palais de Võ-Vương, Seigneur de Hué, et Dampier, un voyageur anglais qui séjourna à Hanoi vers la fin du XVII^e siècle, en vit également un qui remplissait ce rôle de protecteur surnaturel du royaume, devant le palais de Trĩnh-Côn (3). Les canons actuels du palais, comme ceux de jadis, doivent le caractère religieux dont ils sont revêtus à leurs dimensions, qui suppose une grande puissance. Mais les simples fusils tiennent aussi leur force

(1) *Géographie de Duy-Tân*. livre 1, folio 21.

(2) B. A. V. H., 1914, pp. 101- 110 ; *Les Canons- Génies du Palais de Hué*, par H. Le Bris.

(3) B. A. V. H , 1915, pp. 342-343 ; *Un ancêtre des Canons-Génies au palais du roi du Tonkin*, par L. Cadière.

d'un être surnaturel, comme le dit **Thiêu-Trị** dans son ordonnance. C'est pourquoi on les vénère, ou mieux, le génie qui leur confère leur puissance. Que dis-je ? Les vulgaires mortiers qui, le soir, à la tombée de la nuit, le matin, à la première aube, annoncent l'ouverture des portes de la Citadelle, et qui, à midi, indiquent le milieu du jour, sont appelés, par les soldats qui en ont la garde, « les Messieurs doués d'une vertu surnaturelle », Ông-Linh, et on leur rend un culte, fruste et naïf, à eux, ou au génie qui leur donne leur vertu. (1)



Ce n'est pas sans intention que l'on a placé en cet endroit les temples du Génie du Feu et du Génie des Bouches à feu. Ces deux édifices se rattachent étroitement à tout un ensemble de souvenirs concernant l'artillerie.

Nous verrons bientôt que la fonderie de canons se trouvait à un ou deux km. en amont de l'endroit où nous sommes, et que, non loin de la fonderie, était le grenier à poudre. Nous avons déjà mentionné que le bac qui, près de la Gare, fait communiquer la rive droite du fleuve avec la rive gauche, porte le nom de bac de Trưòng-Súng, c'est-à-dire « du champ de tir des canons ». C'est par ce bac que passaient les troupes de l'Artillerie qui allaient s'exercer au tir. Le champ de tir lui-même était tout à côté du temple du Génie du Feu, aujourd'hui temple communal du IX^e Quartier. Il y a, en effet, devant ce temple, sur le bord des rizières qui tapissent un petit vallonement, un vieux puits, qui alimente tout le voisinage, et qui doit dater par conséquent de fort loin. Il porte le nom de Giàng Trưòng-Bia, « le puits du champ de la Cible » (2). Ce puits est situé à l'extrémité aval d'une petite dépression, d'une centaine de mètres environ de longueur, sur vingt à trente mètres de large, qui sépare le mamelon où s'élève le temple du Génie du Feu, d'une autre butte où est situé, au milieu de jardins touffus, le temple bouddhique

(1) Il y aurait aussi des choses intéressantes à dire, soit au point de vue historique, soit au point de vue des croyances annamites, sur le temple du Maître de la Pluie (Planche LXXV, N^o 6), qui se trouve près du temple du Génie du Feu. Les deux cultes font partie du même cycle culturel, ainsi que le culte des divers génies des eaux et des passes, des vents, dont les temples sont concentrés à **Thuận-An**, à l'embouchure du fleuve de Hué, et le culte des génies des montagnes.

(2) Planche LXXV, n^o 5.

Huệ-Lâm : au dire des gens de l'endroit, c'était dans cette dépression qu'on effectuait les exercices de tir. Il s'agit du tir au fusil, car, pour les tirs au canon, ils avaient lieu à un autre endroit, comme nous allons le voir, à l'Ouest du temple du Génie du Feu. Ce temple Huệ-Lâm est intéressant à visiter. Il y a, tout à côté, un vieux puits, comblé actuellement, avec colonnes en maçonnerie qui supportaient jadis un treuil. On peut voir aussi, un peu plus loin, un petit tombeau, orné d'un motif délicat de sculpture, qui recouvre les restes du bonze « Maître de méditation, le vénérable Tĩnh-Công, qui obtint cette inscription de la munificence royale » (1).

*
* *

A l'Ouest de la pagode du Génie du Feu, les mamelons s'abaissent en pente douce et atteignent une plaine de rizières. Là, deux grandes buttes, appelées en annamite Hòn-mô, « les buttes de tir », rappellent le champ de tir de l'Artillerie (2). Elles sont toutes deux situées sur le territoire du village de Dương-Xuân-Hạ. La première, près du hammeau dit Xuân-Giang, que nous allons voir tout-à-l'heure, à propos du palais de plaisance de Võ-Vương, mesure 32 pas de long sur 20 pas de large, et près de 2 m. de haut. La seconde, non loin de la pagode du Génie Thành-Hoàng (3), a des dimensions presque égales, mais elle est plus haute : 35 pas de long, sur 15 pas de large et 5m. environ de haut (4). Ces deux élévations de terre sont aujourd'hui bien dégradées, et envahies par la végétation ; mais leurs dimensions laissent encore deviner leur importance passée et leur destination.

On mentionne l'établissement d'un « champ de tir pour les canons », en 1747, à la 9^e lune, qui court du 4 Octobre au 3 Novembre (5). C'était sous Võ-Vương, le prince qui embellit tant Hué, et dont nous allons bientôt rencontrer un nouveau souvenir. On n'indique pas le lieu où fut établi ce champ de tir, mais il s'agit certainement de l'endroit où nous sommes.

En effet, je ne connais pas d'autre endroit, dans les environs de Hué, qui porte ce nom. On s'exerçait bien au tir du canon à Thanh-Phước, mais la butte était réservée aux pièces de la Marine ; elle

(1) Voir Planche LXXV.

(2) Planche LXXV, N^{os} 9 et 10.

(3) Planche LXVI.

(4) Planche LXVI.

(5) *Thật-lục tiến biên*, livre X, folio 15a.

était employée au commencement du XIX^e siècle, mais les Annales des Nguyễn en signalent la construction dès 1642 (1). De même, la butte de tir que Dutreuil de Rhins vit à Thuận-An, en 1876, servait pour le tir des fusils (2). Il était normal, par ailleurs, que le champ de tir des canons fut situé à côté de l'endroit où l'on fondait les pièces d'artillerie ; or, on le sait, la fonderie de canons était située, depuis plus d'un siècle, à un petit kilomètre en amont de l'endroit où nous sommes. Une nouvelle raison se tire de l'existence du palais d'été de Võ-Vương, à quelques centaines de mètres en amont de ce champ de tir. Nous sommes en 1747. Or, dès son arrivée au trône en 1738, Võ-Vương ne cessa de construire des palais ; en 1744, tout était terminé, et il y avait justement, à une petite distance en amont du champ de tir, le palais Trường-Lạc, qui servait de résidence d'été à Võ-Vương, et ce prince y faisait de fréquents séjours. Il était naturel que Võ-Vương établît le champ de tir des canons non loin de son palais, afin de surveiller au besoin les exercices de son artillerie. C'est donc indubitablement le champ de tir où nous sommes, dont la création est mentionnée dans les Annales en 1747.

Ce champ de tir ne restait pas inutilisé. Pierre Poivre, commerçant français qui vint à Hué à cette époque, nous en rend témoignage. « Le 10 (Novembre 1749). J'ay été rendre visite au ministre ou hieou tlaon (3). Ce mandarin étoit occupé à l'exercice du canon ; il m'a envoyé faire ses excuses sur ce qu'il n'étoit pas en état de me recevoir, et m'a fait prier de repasser chez lui le trois ou le quatre de cette lune [12 ou 13 Novembre] » (4).

Je crois que ces buttes de tir ont servi aussi à l'exercice des troupes de l'Artillerie et de l'Infanterie, dans le cours du XIX^e siècle. Mais je ne puis appuyer mon opinion sur aucun document.

* * *

Le bac de Trường-Súng traverse le fleuve à peu près à la pointe aval de l'île Dạ-Viên. Ce banc de sable a une histoire. D'abord, les

(1) *Thật-lục, tiền-biên*, livre 111, folio 7 — Voir B. A. V. H., 1914, pp. 59-61 : *La Butte de tir de Thanh-Phước*, par R. Morineau.

(2) Dutreuil de Rhins : *Le Royaume d'Annam et les Annamites*, p. 65.

(3) Ông Hữu-Trong, " Monsieur de Droite de l'Intérieur ", titre vulgaire d'un des quatre grands mandarins du royaume, dont le titre administratif était Nội-Hữu 內右.

(4) *Voyage de Pierre Poivre en Cochinchine*, dans : *Revue de l'Extrême-Orient*, publié par M. H. Cordier. Vol. 111, p. 422.

personnes expertes en la matière lui reconnaissent une influence magique éminemment favorable pour la sécurité et la pérennité de la capitale des Nguyễn : elle représente le Tigre blanc, tout comme l'île dite Côn-Hên, qui est en aval de la Résidence Supérieure, représente le Dragon bleu, et ces deux animaux surnaturels veillent, l'un à l'Ouest, l'autre à l'Est, aux points cardinaux qui leur sont consacrés, sur le bonheur du prince et de ses sujets.

De 1636 à 1687, pendant un demi-siècle, les Seigneurs de Hué, **Công-Thượng-Vương** et **Hiển-Vương**, eurent leur résidence au village de Kim-Long, sur la route de Confucius, et la porte de leur palais, qui était à peu près à l'endroit du marché actuel, faisait face à l'extrémité amont de l'île **Dạ-Viên**. C'est donc là qu'eurent lieu en 1645 les revues navales et les combats de galères que, suivant le récit du P. de Rhodes(1), **Công-Thượng-Vương** donna en l'honneur de quatre religieuses espagnoles que la tempête avait forcées à aborder à Tourane, et que le prince avait mandées à Hué. C'est là aussi que Bénigne Vachet vit, en 1674, les exercices de la marine de **Hiển-Vương**. « Il y a deux jours dans l'année où les galères font l'exercice général devant le Roy. En 1674 que j'étois à la cour le ministre d'estat qui avoit quelques bontés pour moy voulut me donner le plaisir de ce spectacle. . . Le Roy estoit assis devant son palais sur le bord de la rivière qui est fort large et profonde à cet endroit ». (2) Au moment où Bénigne Vachet se trouvait à Hué, le fleuve, en cet endroit, était plus large encore qu'aujourd'hui, car, outre les deux branches actuelles qu'il étend autour de l'île **Dạ-Viên**, il en détachait une autre, aujourd'hui comblée, qui traversait la Citadelle en écharpe et partait du marché même de Kim-Long. La maigre batellerie qui s'amarre aujourd'hui à l'embarcadère de Kim-Long, est loin de nous donner une idée des spectacles imposants que les deux missionnaires nous décrivent avec tant de complaisance.

Dans les derniers jours du mois d'Avril et les premiers jours du mois de Mai 1700, l'île de **Dạ-Viên** fut le théâtre d'une scène qui y attira une grande affluence de monde : quatre chrétiens avaient été condamnés par **Minh-Vương** « à mourir de faim et de soif, dans une petite cabanne qu'on avoit faite dans une Isle, à un quart de lieue du Palais ». Le palais de **Minh-Vương** était, non plus à Kim-Long, mais à peu près exactement à l'emplacement du palais actuel, depuis 1687, époque où **Ngãi-Vương** s'était établi sur le territoire de **Phú-Xuân**.

(1) *Voyages et Missions du P. de Rhodes*, pp. 215-220.

(2) *Mémoire de Bénigne Vachet sur la Cochichine*, publié par L. Cadière, dans *Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine* 1913, p. 21.

L'île **Côn-Hên**, en aval de la Résidence Supérieure, est environ deux kilomètres du mât de pavillon, tandis que l'île de **Dạ-Viên** n'en est distante que d'un kilomètre à peine. C'est donc bien à **Dạ-Viên** que les quatre chrétiens subirent leur peine. Une autre raison est tirée d'un détail que nous donnent les deux narrations que nous avons des événements : « Quand on leur demandoit ce qui leur faisoit le plus de peine dans leur prison, ils répondoient qu'ils étoient tourmentés par une soif ardente, et par un feu secret qui leur dévorait les entrailles. On les voïoit aussi quelquesfois se coucher sur le sable et s'en couvrir, cherchant quelque humidité dans celui qui étoit plus profond, afin de tempérer un peu l'ardeur qui les consumoit. » (1) « Ils éprouvoient un feu si grand partout le corps, qu'il leur semblait être dans un brasier, ce qui les obligeoit à prendre du sable et à se le mettre sur le corps. » (2) Or, l'île **Côn-Hên** est toute formée d'une terre d'alluvion compacte, tandis que l'île **Dạ-Viên** n'est qu'un banc de sable, où s'approvisionnent, largement les entrepreneurs qui remblaient les terrains bas de Hué.

Le Père Antoine de Arnédo, qui était alors mathématicien de la Cour de Hué, alla visiter ces malheureux au moins une fois. (3)

En 1750, le 5 Janvier, Pierre Poivre, qui était venu à Hué pour essayer d'y ouvrir des relations commerciales suivies, assista, dans la même île **Dạ-Viên**, à un spectacle aussi cruel, mais moins tragique, qu'il trouva d'ailleurs « bien ennuyeux », parce qu'il était, depuis quelques jours, de très mauvaise humeur. Il s'agissait d'un combat de tigres et d'éléphants. J'ai raconté la scène ailleurs (4), en donnant tous les détails voulus. Je n'y reviendrai pas aujourd'hui ; mais je préciserai tout de même qu'il s'agit bien de l'île **Dạ-Viên**, « une isle située vis-à-vis l'un des palais », c'est-à-dire le palais de **Dương-Xuân**, dont nous allons bientôt parler ; « l'isle dans toute sa longueur, qui peut être de six cents pas », ce qui écarte encore une fois l'île **Côn-Hên**, en aval du pont Clémenceau ; une île, enfin, qui était nécessairement niculte et inhabitée, ce qui n'est pas le cas de l'île **Côn-Hên**. Les éléphants, une quarantaine de bêtes, étaient postés à une des extrémités de l'île ; les tigres, qu'on avait amenés dans des cages au nombre de dix-huit, furent placés à l'autre extrémité et lâchés peu à peu ; un

(1) *Récit abrégé de la dernière persécution . . . dans la Cochinchine*. Paris, Thiboust et Pierre Esclassan, 1703, pp. 66, 67. L'auteur est M. Labbé.

(2) A. Launay : *Histoire de la Mission de Cochinchine. Documents* 1.p.449. Lettre de M. de Cappony.

(3) A. Launay : *Histoire de la Mission de Cochinchine Documents* 1.p.449.

(4) B. A. V. H. 1922, pp. 53-55, dans : *Les Eléphants royaux*.

cordon d'un millier de soldats, armés de lances, courrait tout le long de l'île, sans doute du côté du Sud ; et **Võ-Vương**, avec une dizaine de galères qui portaient les grands mandarins du royaume, s'était placé dans le fleuve, sur la rive Nord de l'île, c'est-à-dire du côté de la Citadelle.

Mais c'est surtout dans le cours du XIX^e siècle que l'île de **Dạ-Viên** devint un lieu célèbre. Un empereur, je ne saurais dire lequel, y construisit un pavillon, au milieu d'un petit bosquet, au fond du hâvre qui fait une échancrure dans la rive Nord de l'île, près du pont actuel du chemin de fer. Les souverains de Hué venaient y rêver, et nombreuses sont les pièces de poésie qu'ils nous ont laissées sur cet endroit. Le pavillon existait encore vers 1900. Aujourd'hui, toute l'île est livrée aux cultures.

Sur la rive Sud du bras du fleuve qui sépare l'île de la terre ferme, un peu en amont de la Gare fluviale actuelle, il y avait jadis des darses pour les bateaux de la marine annamite. Elles sont indiquées sur la carte de Hué du Colonel Don Carlos Palanca Gutierrez, et la légende porte : *xuong để ghê lê và ghê ô*, ce qui signifie, en rétablissant l'orthographe correcte : « darses pour remiser les jonques de transport ». On en voit encore les traces sur le bord du fleuve, entre la rue des Arènes et le fleuve.

* * *

Si nous nous engageons dans la rue des Arènes, nous voyons, d'un côté et de l'autre, dans des jardins verdoyants, d'élégantes villas que de jeunes mandarins pleins d'avenir se sont fait construire. Nos successeurs parleront d'eux quand ils seront entrés dans l'histoire.

Vers le 3^e kilomètre, à gauche, au milieu de quelques grands pins, insigne des tombeaux princiers, se cache le tombeau du fils de **Minh-Mạng**, **Miên-Trinh**, Prince **Tuy-Lý**, à qui ses quarante fils et trente-six filles ont assuré une nombreuse descendance. Il repose là avec sa mère (1).

Le prince joua un certain rôle dans la vie politique du royaume. En 1883, à la mort de **Tư-Đức**, de concert avec son frère le Prince **Thọ-Xuân**, il se déclara contre les intrigues qui agitaient la Cour d'Annam et particulièrement contre les agissements des deux régents

(1) **Miên-Trinh**, **Tuy-Lý Vương** 綿賓, 綏理王. — Planche LXXV, n°7. — Voir Planches LXVIII, LXVIII bis.

Nguyễn-Văn-Tường et Tôn-Thất Thuyết. Les troupes françaises, auprès desquelles il s'était retiré à Thuận-An, le ramenèrent à Hué. Mais il ne put échapper au ressentiment de ses ennemis : il fut emprisonné, privé de ses dignités, et exilé au Quảng-Ngãi. Ses fils et ses petits-fils furent aussi exilés dans les provinces du Sud. Un rebelle, Lê-Trung-Đình, qui avait soulevé le Quảng-Ngãi, voulut même se servir de son nom et de son autorité, et le nomma son premier ministre; mais il sut garder intact son renom de loyauté. Đồng-Khánh le rappela à Hué, en 1886, et ce fut, à partir de ce moment, la montée rapide dans les honneurs. Il fut nommé premier régent et assesseur de gauche au Tôn-Nhơn-Phủ, en 1888. Il exerça ces fonctions jusqu'en 1894. Il mourut le 18 Novembre 1897, âgé de 79 années. Il était né le 3 Février 1820.

Mais ce qui a rendu célèbre le Prince Tuy-Lý, c'est la maîtrise avec la quelle il maniait le pinceau. L'art délicat des lettrés n'avait plus de secret pour lui. Dès l'âge de sept ans, d'après sa Biographie, il étonnait le professeur à qui on le confia, par la manière dont il expliquait le " Livre élémentaire de la Piété filiale ", que sa mère lui avait déjà fait apprendre. Innombrables sont ses compositions, et ses joutes littéraires avec son frère, le Prince Thương-Sơn, un autre grand lettré, sont restées mémorables. Sa réputation s'étendait même en Chine. Art vain, tant qu'on voudra, divertissements puérils ! Mais ce n'est pas sans une certaine mélancolie, que, à une époque plus utilitaire, partant plus banale, on se représente la figure de ces princes de jadis qui entretenaient, à la Cour de Hué, une atmosphère d'élégance, de délicatesse, d'idéalisme, et qui comptaient à l'égal d'une grande victoire de la race, un tournoi littéraire dans lequel le partenaire chinois s'avouait vaincu, ou, tout simplement, témoignait de son admiration.

Aujourd'hui, le lettré repose dans un tombeau princier de modèle ordinaire, avec stèle, avant-cour et enceinte noire percée d'une porte voûtée. Des pins, symboles d'immortalité, agitent leur feuillage léger sur ces constructions massives.

* * *

Le tombeau du Prince Tuy-Lý occupe un emplacement historique. Au commencement du XIX^e siècle, à peu près à la même place, s'élevait le palais de la Princesse Bảo-thận, cinquième fille de Gia-Long.

Cette princesse est une grande influence de son vivant, et elle nous intéresse particulièrement, à cause de ses relations avec J.-B. Chaigneau. Elle était née en 1792, et son nom de jeune fille était Ngọc-Xuyên (1). En 1818, elle épousa Nguyễn-Hoàng-Toán (2), qui la laissa veuve cette même année-là. Elle se remaria, je ne saurais dire à quelle époque, mais pas bien longtemps après la mort de son premier mari, avec **Trương-Văn-Minh**, Marquis de **Minh-Đức**, Général Supérieur en second du Camp de gauche du Corps d'armée du Génie, faisant fonction d'Inspecteur des affaires des magasins de la Guerre, pourvu d'un grade additionnel (3), lequel, malgré tous ses titres, ne lui donna pas d'enfants, de même que son premier mari l'avait laissée sans postérité. Elle mourut en 1851 (4). C'est à elle que J.-B. Chaigneau, lorsqu'il partit pour France, en 1819, vendit le terrain et la maison d'habitation qu'il avait sur le bord du canal de **Phủ-Cam** (5). Et c'est son second mari, le Marquis de **Minh-Đức**, qui, le 25 Octobre 1824, lorsque J.-B. Chaigneau se disposait à quitter définitivement Hué, se porta acquéreur du jardin et de la maison d'habitation que le premier consul de France avait achetés dans le quartier de **Gia-Hội** (6).

La tradition, comme je viens de le dire, rapporte que la Princesse **Bảo-Thuận** habitait au lieu où nous sommes, sur la route des Arènes. A quel moment y a-t-elle habité ? Est-ce avant son mariage ? C'est peu probable ; elle devait être alors avec sa mère, au Palais. Est-ce

(1) Ngọc-Xuyên 玉璫. **Bảo-Thuận Thái-Thái-Trường Công-Chúa Bảo Thuận** 太太長公主.

(2) Nguyễn-Hong-Toán 阮蕾算.

(3) **Trương-Văn-Minh**, **Minh-Đức-Hầu** 張文明明德侯.

(4) *Đại-Namliệt-truyện-chính-biên*, livre III, folios 5-7.

(5) Pour être exact, je dois dire qu'il n'est pas certain que ce soit la Princesse **Bảo-Thuận** elle-même qui ait acheté le terrain à Chaigneau. Quelque temps après la mort de la princesse, le 21 Janvier 1852, c'est un parent de son second mari, ce dernier étant mort aussi, qui fit cession du terrain et du jardin à un autre membre de la même famille. Ce fait semblerait prouver que c'est le second mari de la princesse, et non elle, qui avait acheté, le terrain à Chaigneau, tout comme il lui acheta, en 1824, la maison du quartier de **Gia-Hội**. Mais le fait importe peu : d'une façon comme de l'autre, la princesse avait la disposition de ce terrain, et ce qui le prouve, c'est que soit ce terrain, soit plus tard la maison de **Gia-Hội**, furent aliénés, l'un et l'autre, par le parent du premier mari de la princesse, « conformément à l'ordre qui leur en avait été donné par la princesse » ; les deux actes de cessions portent explicitement cette mention.

(6) Sur ces faits, voir B. A. V. H., 1917, pp. 117-164 : *La maison de Chaigneau*, par L. Cadière ; id., pp. 1-33 : *La maison de J.-B. Chaigneau, Consul de France à Hué*, par L. Cadière et H. Cosserrat.

après son premier ou son second mariage ? Dans ce cas, elle n'aurait pas habité dans les maisons qu'elle ou son second mari avaient acquises de J.-B. Chaigneau. Un fait certain, c'est que l'on m'a assuré, — et, n'ayant pas vu les actes de propriété, je donne le fait sans garantie — on m'a assuré, dis-je, que tout le terrain et les rizières environnantes avaient été donnés à la Princesse **Bảo-Thuận**, avec exemption d'impôts, et que la famille de la princesse les possède encore, et que, même, ne pouvant les vendre qu'à reméré, suivant la loi, elle cherchait à obtenir l'autorisation de les vendre d'une façon définitive. Ces renseignements remontent à une dizaine d'années, et je ne saurais dire où en est la question aujourd'hui.

*
* *

Si maintenant nous examinons la disposition du terrain, nous y remarquons un grand quadrilatère régulier, de 300 mètres environ de profondeur, sur 100 mètres de large, qui part de la route, et partait jadis sans doute de la berge même du fleuve, pour s'avancer dans les rizières (1). Cet espace est surelevé de 40 cm., parfois davantage, par rapport aux terres environnantes, et il est semé en son entier sur une assez grande profondeur de débris de tuiles et de briques, indices d'anciennes constructions importantes. La face Sud présente un saillant régulier, sur lequel on a élevé un petit pagodon, entouré de grands arbres ; c'est « le pagodon du hameau », **Miêu-Xóm** ; (2) deci delà, on remarque des débris de murailles en vieux béton annamite ; il y avait même, devant la pagode, deux blocs de marbre dont l'un est orné d'une légère moulure. Toujours devant la pagode, et tenant la largeur du quadrilatère, est creusé un grand bassin rectangulaire, à demi comblé, flanqué à ses deux extrémités, de deux soubassements qui ont dû servir d'assise à de petits édifices. Toute la région porte le nom de **Ruộng-Phủ**, « les rizières de la Réidence ».

Or, dès que **Võ-Vương** fut monté sur le trône, plus exactement, le 14 Juin 1738, sept jours après la mort de son père **Ninh-Vương**, le nouveau Seigneur commença la construction d'un nouveau palais (3). Bien entendu, les travaux durèrent plusieurs années, car on voulut

(1) Planche LXXV, n°8.

(2) Voir Planche LXIX.

(3) *Thật lục tiền biên*, livre X, folios 1,2.

faire grand, et ce n'est qu'en l'année 1744 que l'Annaliste nous donne le détail de toutes les parties du palais (1). Outre l'ensemble de la résidence principal, qui était dans l'angle Sud-Est de la Citadelle actuelle, il y avait « en amont du Fleuve des Parfums, le *phủ* de *Dương-Xuân* ». C'est de cette résidence que le nom cadastral que nous venons de voir, *Ruộng-Phủ*, « les rizières de la Résidence », perpétue le souvenir jusqu'à aujourd'hui. Car le grand quadrilatère que nous venons de voir, est bien situé sur le territoire du village de *Dương-Xuân*, et, nouvelle preuve, il est juste en face de l'île *Dạ-Viên*, où Poivre assista à un combat d'éléphants et de tigres, cette « isle, dit notre commerçant, située vis-à-vis l'un des palais ».

Enfin, s'il était encore besoin de preuves, voici ce que nous lisons dans une longue relation de Mgr. Lefebvre relative aux événements de 1750, et notamment au voyage de Pierre Poivre : « M. Le Poivre répondit qu'il allait partir pour retourner à la Cour. Il y arriva, en effet, le jour de Noël 1749 ; il alla loger chez M. l'évêque de Noëlène qui le reçut du meilleur cœur du monde. Il y était à portée du roi, lequel demeurerait alors dans un palais qu'il a auprès du lieu de la résidence de ce prélat. » (2). Or, nous le verrons dans la suite de ces notes sur le quartier des Arènes, Mgr. Lefebvre résidait à l'ancienne église des missionnaires français à *Thợ-Đức*, à l'emplacement actuel de la maison commune du village de *Dương-Xuân*, près du mur *cham* (3), c'est-à-dire à un kilomètre à peine du palais de *Võ-Vương*.

A droite, en amont, un grand carré de rizières porte le nom de *Mã-Trường*, « le champ d'exercice de la Cavalerie ». C'est encore, sans doute, un souvenir du palais de *Võ-Vương*. Et nous avons déjà vu, un peu en aval (4), deux buttes, dites *Hòn-Mò*, ou *Cồn-Mò*, « l'émminence de la butte, la cible », qui se rattachent au « champ de tir pour les canons » établi dans les environs par *Võ-Vương*, en 1747.

C'est tout ce qui reste aujourd'hui de la résidence de *Võ-Vương* : des débris de tuiles et de murailles, quelques noms cadastraux. Il y avait là, pourtant, jadis, un *điền*, c'est-à-dire un grand palais, le palais *Trường-Lạc*, de « la longue Joie » (5), et une galerie *Duyệt-Võ*, pour « la revue des exercices militaires » (6). Ce nom nous ramène

(1) *Thật lục tiền biên*, livre X, folios 22,23.

(2) Archives Missions-Etrangères, vol. 743, pp. 442, 517 ; Vol. 800, pp. 963 et suiv. — A. Launay : *Histoire Mission Cochinchine. Documents.* 11, p. 223.

(3) Planche LXXXV, N° 24.

(4) Planche LXXXV, N° 29 et 10.

(5) 長樂殿, *Trường-Lạc-Điện*.

(6) *Duyệt-Võ-Hiền* 閱武軒. *Duyệt*, « regarder, examiner, passer les soldats en revue » ; *Võ*, « l'art de la guerre, exercices militaires ».

au « champ d'exercice pour la cavalerie » aux « cibles », au « champ de tir pour les canons » ; les renseignements que nous fournissent les Annales concordent avec les noms cadastraux qu'a retenus le peuple, et c'est assis, avec les hauts mandarins de sa cour, sous la galerie Duyệt-Võ, que Võ-Vương assistait aux exercices de ses cavaliers ou au tir de son artillerie.

L'utilisation de cette « tribune » — c'est le nom que porterait aujourd'hui cet édifice —, nous permet de fixer à peu près certainement l'emplacement qu'elle occupait. Le bâtiment principal, le palais Trường-Lạc, devait être vers le milieu du rectangle de terrain surélevé, peut-être un peu vers le Sud, c'est-à-dire entre la route des Arènes actuelle et le pagodon. Quoique cela paraisse extraordinaire, étant donné l'orientation traditionnelle des palais des souverains en Extrême-Orient, la façade principale « regarde du côté de l'eau », c'est-à-dire, si je comprends bien le texte de Poivre (1), du côté du fleuve, donc du côté Nord. Mais je donne cette interprétation avec de grandes réserves, car l'examen des lieux, en leur état actuel, tendrait ; à prouver que le palais, au contraire, était orienté vers la grande pièce d'eau, c'est-à-dire vers le Sud. La tribune Duyệt-Võ était sur la saillie que fait le quadrilatère du côté Sud : de là, Võ-Vương avait à sa droite « le champ de manœuvre de la cavalerie », et à sa gauche, les buttes de tir. La pagode actuelle avec son bosquet occupe aujourd'hui cet emplacement. On pourrait encore placer la tribune Duyệt-Võ sur les deux petits terre-pleins qui flanquent le bassin, mais alors, il aurait fallu deux pavillons, un du côté de l'Ouest, pour voir les exercices de la cavalerie, et un du côté de l'Est, pour les tirs des canons. Cette hypothèse est encore plausible, bien que le texte des Annales ne semble mentionner qu'une seule tribune Duyệt-Võ.

*
* *

Les missionnaires et les voyageurs qui ont fréquenté Hué à cette époque, nous parlent du palais de Dương-Xuân.

Le P. Koffler, dans sa *Description historique de la Cochinchine*, nous dit que, « outre cette demeure royale (c'est-à-dire le grand palais), il y a encore trois autres palais... Le second, qui sert au

(1) *Voyage Poivre, ibid.*, p. 88.

roi de résidence d'hiver, est construit sur la rive opposée du fleuve... (1).

L'Abbé Favre, secrétaire du Visiteur Apostolique, Mgr. des Acharde de la Beaume, n'en parle pas. Mais, dix ans plus tard, Pierre Poivre eut l'occasion de voir ce palais plusieurs fois, car il était logé, on s'en souvient, lors de son second séjour à Hué, chez Mgr. Lefebvre, à un kilomètre à peine du palais de **Đương-Xuân**, et juste à un moment où **Võ-Vương** faisait sa résidence. Il l'appelle, dans un passage, le petit palais de **Tou-douc** » (2), ce qui prouve, encore une fois, si l'on en doutait encore, qu'il s'agit bien de l'endroit où nous sommes (3).

Ailleurs, Poivre nomme le palais de **Đương-Xuân**, « le palais supérieur » (4), et il traduit une expression populaire annamite ayant le même sens, qu'il nous donne dans un autre endroit, avec l'orthographe et la prononciation de l'époque : « Phu tiên [Phủ tiên], ou palais supérieur » (5). Cette désignation fait allusion à l'emplacement du palais de **Đương-Xuân**, qui était en amont, par rapport au palais principal de **Phú-Xuân**. Enfin, Poivre emploie la même expression que le P. Koffler, « le palais d'hiver » (6). Et comme il eut plusieurs audiences de **Võ-Vương** dans ce palais, je ferai à son récit quelques emprunts, qui nous donneront des détails intéressants sur la disposition du palais et donneront un peu de vie au terrain plat et dénudé que nous sommes en train d'étudier.

C'était le 25 Novembre 1749. « Le Roy a quitté le grand palais, appelé phou king [Phủ-Kinh, « la résidence de la capitale »], et a transporté la cour au palais d'hiver nommé phou tlen [Phủtrên, « la résidence supérieure »]. Lorsque le Roy est arrivé à ce nouveau palais, on a tiré trois coups de canons pour chasser, disent les Cochinchinois, les mauvais esprits. Ces pauvres gens racontent au sujet de ces trois coups de canons bien des historiettes qui marquent combien une imagination superstitieuse peut inventer et croire de faussetés ridicules (7). Ce palais d'hiver est construit sur le modèle du grand ;

(1) Je cite la traduction française du P. Barbier, parue dans la *Revue Indochinoise*, tome XV et XVI, 1911.

(2) *Voyage de Pierre Poivre dans Revue de l'Extrême-Orient*, tome III, p. 465.

(3) Tou-douc, **Thợ-Đúc**, nom vulgaire du quartier qui environne les Arènes. La chrétienté où résidait Mgr. Lefebvre a toujours été désignée par ce nom, et Poivre a étendu ce nom au palais qui était situé non loin de là.

(4) *Voyage de Pierre Poivre, ibid.*, p. 436, p. 445.

(5) *Voyage, ibid.*, p. 381.

(6) *Voyage, ibid.*, p. 381.

(7) Il est regrettable que Poivre ne nous donne aucune de ces croyances populaires — Dans un autre endroit, *ibid.*, p. 105, Poivre dit que cette coutume de tirer des coups de canons a lieu toutes les fois que le roi change de palais.

il est environné de canons comme les autres, et bâti sur le bord du fleuve. Le Roy y passe les derniers mois de l'année, parce qu'étant situé sur un terrain bas et toujours inondé dans cette saison (1), le prince y trouve ses commodités pour se divertir à la pêche et à l'exercice de ses petites galères qui sont ses amusements favoris » (2).

Dès le 29 Novembre, Poivre chercha à avoir une audience de **Võ-Vương**. Le voyage n'était pas une petite affaire, car notre commerçant était logé à ce moment dans le quartier des Chinois, c'est-à-dire dans le village actuel des **Minh-Hương**, en aval du marché de Bao-Vinh, « à deux lieues » du palais de **Dương-Xuân**, et, depuis plusieurs semaines, il tombait des pluies diluviennes, accompagnées de fortes inondations, de sorte que « tout le monde dit qu'on n'a jamais vu une année si pluvieuse » (3).

« Je suis allé au palais supérieur (4), pour tâcher d'avoir audience du Roy. Je me suis d'abord rendu à mon ordinaire chez le nègre favori, pour le prier de me faire entrer. Après m'avoir fait attendre longtemps à sa porte, ses domestiques sont venus me dire que leur maître étoit malade, et ne voyoit personne. Après quelques instants, je suis allé à la porte du palais, pour attendre là quelque officier de ma connaissance qui pût m'introduire. J'ai trouvé un capitaine des gardes qui m'a d'abord tout promis, mais qui ayant ensuite parlé en particulier à mon interprète, est venu me dire que je ne pouvois pas avoir audience aujourd'hui, que les étrangers ne pouvoient point entrer dans ce palais, et qu'il falloit que j'attendisse que le Roy retournât au grand palais. Ce qui ne sera que dans deux mois, au plus tôt.

« Comme j'ai déjà de fortes raisons pour me défier de mon interprète, et que je le voyois s'empresse à parler secrètement à ce capitaine des gardes, j'ai soupçonné que c'étoit lui qui me traversoit, et vouloit me jouer quelque tour.

« Je me suis obstiné à attendre en me promenant vis-à-vis la porte et cherchant quelque expédient pour surmonter les difficultés que j'éprouvois. Ensuite, comme je ne voyois plus paroître personne de ma connaissance à qui j'aurois pu m'adresser pour être introduit, j'ai pris le parti de retourner chez le nègre favori, et lui ai fait dire par ses domestiques que puisqu'il étoit malade, je ne voulois lui parler

(1) Cette assertion semble contraire à ce que dit Poivre ailleurs, *ibid.*, p. 88: " Le second palais, qui est plus petit, est bâti sur une élévation un peu éloignée de la rivière et n'a qu'une aile qui regarde du côté de l'eau Le Roy y pense l'hiver ou la saison des pluies qui dure quatre mois."

(2) *Voyage, ibid.*, p. 434.

(3) *Voyage, ibid.*, p. 424.

(4) *Voyage, ibid.*, pp. 436-440.

d'aucune affaire, mais seulement le visiter avec le chirurgien qui pour lors étoit avec moi. Il me fit entrer, et à peine commençois-je à l'interroger sur sa maladie que le capitaine des gardes vint de la part du Roy m'inviter d'entrer au palais. Le prince qui se promenoit alors sur un terrain, m'avoit vu entrer chez son favori. Pour me recevoir, le Roy étoit descendu dans une petite salle bâtie pour les audiences à la porte du Palais. Il me reçut d'un air plein d'amitié, à son ordinaire...

« ... Le Roy ayant reçu ma requête avec un air de bonne volonté, me prit par la main et me conduisit sur une terrasse élevée à l'extrémité du Palais, vis-à-vis un grand étang où il faisoit alors jeter le filet. Là il s'étendit sur une natte et prit lecture de ma requête

« ...Tandis que j'étois sur la terrasse du palais avec le roy, des pauvres misérables se sont prosternés de l'autre côté de l'étang, et après s'estre plusieurs fois prosternés, se sont mis à crier de toutes leurs forces : à l'injustice, à l'injustice. Pour se faire mieux remarquer du Roy, ils tenoient en main une grande planche enduite d'une couleur blanche, sur laquelle étoit gravée leur plainte. Le Roy, les ayant aperçus, a envoyé un capitaine de ses gardes prendre leur requête. Ces gens-là étoient de pauvres laboureurs opprimés par un grand mandarin, lesquels pour obtenir justice s'étoient servis de cet expédient usité en Cochinchine ».

N'est-il pas vrai que l'endroit n'est plus désert ? Nous avons encore l'étang, à demi comblé aujourd'hui, situé à un bout du palais, plus exactement par derrière ou par devant, selon l'orientation que l'on donne au palais. La terrasse qui le dominait, et où *Võ-Vương* s'était étendu sur une natte, c'est, ou bien la saillie de terrain où est actuellement la pagode, ou mieux un des soubassements qui flanquent l'étang, aux deux extrémités. C'est dans ce grand bassin, à l'époque bien plus profond que de nos jours, que *Võ-Vương* faisait jeter les filets. Les inondations dont nous parle Poivre non sans amertume, avaient dû en renouveler les eaux et y amener du poisson. Et c'est de l'autre côté de l'étang que les « pauvres laboureurs », qui étoient venus par les mamelons voisins, se prosternaient, heureux de rencontrer le souverain, sans passer par tous les gardes et tous les capitaines qui gardaient la porte du palais, sans passer surtout par le nègre favori, un Cambodgien rapace et cruel, qui abusait de sa situation, et dont Poivre eut tant à se plaindre (1).

(1) Sa maison d'habitation ordinaire était vis à vis une des portes du palais principal. « D'abord nous entrâmes vis à vis la porte du palais chez le mandarin *Ou Cat-Dof tam*, qui est intendant général de l'intérieur du palais. Ce mandarin qui est un étranger Cambodgien de naissance, a beaucoup d'autorité et jouit de la faveur du Roy » (*Voyage, ibid.*), p. 373.

Ce que nous devons encore retenir de ce récit, c'est que la résidence d'hiver de **Võ-Vương**, outre le palais **Trường-Lạc** et la tribune **Duyệt-Võ**, comprenait d'autres bâtiments, entre autres cette salle d'audience, près de la porte, où entra d'abord Poivre. De plus, il y avait, non loin du palais, la résidence du nègre favori, et aussi, sans doute, les maisons d'habitation des mandarins de service.

Comme les affaires de Poivre traînaient en longueur, il essaye encore, le 6 Décembre de la même année 1749, d'avoir une audience de **Võ-Vương**. « Il ne cesse de pleuvoir ; le froid est très sensible. J'ai été obligé de courir au milieu d'un déluge universel jusqu'au palais supérieur (1), pour finir quelque chose. D'abord je suis allé chez Ou tha (2) Ensuite je suis allé chez le nègre favori, pour savoir si je pourrais avoir audience du prince. Le nègre m'a dit que le Roy étoit renfermé avec ses femmes et ne parloit à personne.... Enfin je suis retourné à la maison sans avoir bu ni mangé de la journée, et fort mécontent de mon voyage. » (3)

Il était si mécontent, de ce voyage et de pas mal d'autres choses, qu'il se décide à retourner à Tourane. Mais il est contraint de revenir à Hué, le 25 Décembre, et, dès le 26, il essaye de voir le roi. « De la maison du nègre, je suis allé au Palais pour tâcher d'avoir audience et savoir si le Roy n'a pas changé de disposition à notre égard. Dès que le nègre a su que je voulois parler au Roy, il a craint que je ne présentasse moi-même mes requestes et de perdre par là les deux mille cinq cents quans (4) que je lui avois promis. Il a aussitôt couru dans le Palais, et a si bien fait que je n'ai pu avoir audience. » (5)

Ce n'est que le lendemain 27 Décembre que Poivre put voir **Võ-Vương**. « J'ai pris le parti de gagner un capitaine des gardes pour me faire entrer au Palais. Je l'ai invité à dîner, je lui ai fait quelques présents, et il m'a procuré une nouvelle audience. Dès que j'ai paru à la porte du Palais, le capitaine, sans en donner avis à son ami le nègre, est allé avertir le Roy que je demandois audience. Une demi-heure après, le prince est venu à la porte et sans sortir il a simplement avancé la tête pour voir où j'étois. Je me suis approché... » (6)

L'entrevue se passe tout entière sur le pas de la porte du palais. Poivre ne tarit pas d'éloges sur la bonté que lui témoigna le roi.

(1) Il était toujours logé en aval de Bao-Vinh.

(2) Ông'-Tả, le mandarin de gauche, une des quatre colonnes de l'Etat.

(3) Poivre : *Voyage, ibid.*, pp. 445, 446

(4) Ligatures.

(5) Poivre : *Voyage, ibid.*, pp. 459.

(6) Poivre : *Voyage, ibid.*, pp. 459. .

D'après lui, toutes les difficultés que lui suscitaient les mandarins, se tramaient en dehors du roi, qui n'était au courant de rien. Mgr. Lefebvre, chez qui logeait Poivre en ce moment, est d'un autre avis. « M. Le Poivre étant allé voir le roi, ce dernier, qui savait parfaitement bien que le vaisseau français n'était pas encore parti, fit semblant d'être surpris de voir M. Le Poivre, et lui assura qu'il avait donné ordre de l'expédier. M. Le Poivre crut que la surprise du roi était sincère, et ne pouvant s'imaginer que le roi s'entendît avec le nègre son favori, il attribua toute cette injustice à la malice du nègre, et dans l'excès de sa douleur, il ne put retenir ses larmes, ce qui obligea ce prince à le renvoyer » (1).

Nous laisserons ici le malheureux commerçant français, car quelques jours plus tard, le 2 Janvier 1750, « le Roy est descendu du petit palais de Tou-douc au grand Palais », et désormais Poivre ne nous parle plus du palais de Dưòng-Xuân.

Arrêtons-nous toutefois sur un détail qu'il nous donne : « C'est par le même principe de vanité qu'abandonnant les palais simples de ses ancêtres, il [Võ-Vưōng] a fait construire le grand Palais qu'il habite aujourd'hui sur le modèle de celui de Pecquin, et qu'il a fait graver en caractères d'or, sur les portes de chaque appartement du Palais, les fastueuses inscriptions dont la vanité chinoise a honoré la demeure des empereurs » (2). Les Annales nous donnent le texte des inscriptions que Võ-Vưōng fit placer sur les portes et sur les murs de son grand Palais. Il y en avait aussi au palais Trưōng-Lạc, dans la résidence de Dưòng-Xuân.

« Le Souverain donna l'ordre à ses mandarins lettrés de composer des inscriptions poétiques Trần-Thiên-Lộc compesa ces poésies pour la galerie orientale du palais Trưōng-Lạc :

« La forêt des plumes(3) et les armes des Immortels (4) environnent l'île des Bienheureux (5) ; les sons harmonieux de la flûte s'élèvent doucement autour de l'astre qui paraît; le siège du Souverain monte jusqu'à atteindre la profondeur du pôle austral ; les fumées du réchaud ne ternissent pas les nuées qui s'étirent, nuancées des cinq couleurs ; le disque de la lune enferme un miroir vieux de mille automnes ; la

(1)A. Launay: *Histoire de la Mission de Cochinchine. Documents*, 11, p. 223

(2) Poivre : *Voyage*, p. 485.

(3) Võ-Lâm 羽林, désigne les gardes impériaux, qui portaient un casque orné des plumes. Mais fait peut-être allusion aux doctrines taoïstes : " les personnes ailées les religieux taoïstes ".

(4) Tiên-trưōng 仙仗.

(5) Bồng-Lai 蓬萊, un des trois séjours des Immortels.

rosée recueillie dans la paume de la main remplit la coupe d'immortalité (1); les serviteurs, rangés autour de leur prince, en reçoivent des bienfaits sans nombre, et au son de l'agate précieuse ils se rendent tous vers l'étang du phénix (la grande chancellerie) . . . » (2)

Je ne sais pas si j'ai bien compris ces distiques alambiques, aux images floues, aux idées sans précision, n'exprimant que des sentiments, ou plutôt des rêveries efféminées. Mais cette poésie était de nature à plaire à Võ-Vương. Elle s'accorde avec ce que les Européens qui vécurent à Hué à cette époque nous apprennent sur son caractère. C'était un prince peut-être bon de nature, mais mou, indolent, sensuel, adonné aux femmes, passionné de luxe, se désintéressant habituellement des affaires de l'Etat, dominé par des mandarins cupides et sans conscience ; avec cela, crédule, se laissant aller parfois, pour des motifs injustifiés, à des colères redoutables. Il prépara par son incurie et aussi par sa mégalomanie dispendieuse, la formidable tempête des Tày-Son qui balaya son successeur, et faillit emporter la dynastie des Nguyễn.



La résidence principale des Seigneurs de Hué fut reprise de fond en comble par Võ-Vương.

cette époque : « En *canh-thìn*... 8^e lune (13 Septembre — 11 Octobre 1700), on fit des réparations à l'ancienne résidence (1) de *Đương-Xuân*. Les soldats du régiment de gauche de la Marine, en creusant la terre, trouvèrent un sceau en cuivre, portant l'inscription suivante : Sceau du Commandant en chef des prisonniers de guerre de la province (2). Le souverain (3) en conçut une grande joie, et on appela cette résidence la résidence du sceau » (4). Malgré toutes mes interrogations, je n'ai pas pu retrouver dans la tradition actuelle des vestiges de cette appellation (5)

En 1698, le second jour de Novembre, il y eut un gros typhon, accompagnie de pluie et d'inondation. Le même *Minh-Vương* « épouvanté du danger où il se croïoit en demeurant dans son Palais, chercha promptement seureté sur une petite montagne (6) ». Cette petite montagne, ne serait-elle pas l'ancienne résidence de *Đương-Xuân*, où *Võ-Vương*, plus tard, nous l'avons vu, passera les mois d'hiver, dans un palais qui, au dire de Poivre, « est bâti sur une élévation » (7). Et ne serait-ce pas cette alerte de 1698 qui donna l'idée à *Minh-Vương* de réparer, en 1700, la résidence de *Đương-Xuân* ? C'est une supposition, mais peut-être exacte, car on ne signale pas d'autre résidence des *Nguyễn* sur les hauteurs qui, environment *Huế*, et un souverain, lorsqu'il quitte son palais en cas de danger, ne va pas s'établir en pleine montagne, mais profite des abris qu'ont élevés ses prédécesseurs. Or, nous l'avons dit, sous *Minh-Vương*, la résidence de *Đương-Xuân* était déjà une ancienne résidence.

D'après quelques documents, lorsque Mgr. La Motte-Lambert vint à *Huế*, en Août 1675, il aurait eu une entrevue avec *Hiên-Vương*, qui l'aurait reçu « dans une maison de campagne » (8). Serait-ce *Đương-Xuân*, cette « ancienne résidence » des *Nguyễn* ? Mais je n'ose pas insister. Il y avait peut-être, à cette époque, une résidence secondaire à *An-Cửu* et une autre à *Phủ-Cam*, et, d'ailleurs, il n'est rien

(1) *Phủ* 府, « résidence, palais ».

(2) *Trần lổ Trương-Quân chi ấn* 鎮虜將軍之印. Ce titre de *trần* donné à la région nous reporte soit au début des *Nguyễn*, lorsque *Nguyễn-Hoàng* guerroyait encore contre les *Mac*, à la fin du XVI^e siècle, soit plus haut, lorsque les gouverneurs annamites du *Thuận-Hoá* avaient encore à lutter contre les invasions chames.

(3) C'était *Minh-Vương*.

(4) *Thật lục tiền biên*, livre VII, folios 15b, 17b.

(5) En sino-annamite : *ấn phủ* 印府 ; en annamite : *phủ ấn*. ou *phủ đầu*.

(6) *Récit abrégé de la dernière persécution dans la Cochinchine*, pp. 62,66.

(7) *Voyage Poivre ; Revue d'Extrême-Orient*, tome III, p. 88. .

(8) *Relation des Mission des Evesques françois, dès Années 1672 -1675*, pp. 341 ; 342. . . .

moins que certain que l'évêque ait rencontré personnellement **Hiên-Vương** (1).

Quittons donc ce palais de **Dương-Xuân**, quitte à y revenir si nous trouvions de nouveaux documents.

* * *

Un peu après l'ancienne résidence de **Võ-Vương**, près d'un petit ponceau, la route passe à côté d'un grand tertre en maçonnerie, à deux étages, surmonté d'autels. C'est le tertre des Génies « des Montagnes et des Fleuves », **Sơn-Xuyên-Đàn**. Ce culte est à rapprocher de celui qui est rendu, non loin de là, nous l'avons vu, au Génie du Feu et au Maître de la Pluie (2).

* * *

A partir du kilomètre 3.800 environ, nous rencontrons tout un chapelet, aux grains serrés, de souvenirs historiques manifestés par des noms cadastraux dont quelques uns sont difficiles à expliquer, car nous n'avons plus, pour le faire, que des traditions orales tronquées et confuses.

Nous sommes au bac du marché de Kim-Long. Disons tout d'abord que nous avons à notre gauche, par delà les rizières qui bordent la route, et au pied des mamelons pierreux qui dominent ces rizières, un hameau ou quartier appelé **Kho-Thuộc**, « le magasin des Poudres » (3). Ce souvenir se rattache manifestement au « champ de tir pour canons », aux « buttes » et « cibles », aux temples du Génie du Feu et du Génie des Bouches à feu, dont nous avons parlé, et aux fonderies que nous allons rencontrer dans un instant. Il y avait là jadis une poudrière. A quelle époque ? Les habitants actuels de l'endroit l'ignorent, et je n'ai rien trouvé à ce sujet dans les documents annamites ou européens dont je dispose. Mais l'existence de cette poudrière s'explique très bien. On fondait les canons à quelques centaines de mètres en amont, et, à un petit kilomètre plus bas, on les éprouvait par le tir ; le dépôt de poudre nécessaire à ces exercices

(1) Voir les éléments de la question dans A Launay : *Histoire de la Mission de Cochinchine, Documents*, 1, p. 179. note 2, et *passim*.

(2) Voir Planches LXX LXXI.

(3) Planche LXXV, N° 14.

était situé entre ces deux points. A quel endroit était-il exactement, je n'ai pu le savoir. Mais je signale, sur les mamelons voisins du tertre des Montagnes et des Fleuves des terrassements réguliers, des fossés, des excavations, qui se rattachent peut-être à ce « magasin des Poudres ». Les carrières de pierre qu'on a ouvertes en cet endroit sont en train d'en changer profondément l'aspect. Mais on pourrait encore dresser le plan des indices qui restent. Avons-nous là une ancienne tour chame vidée de ses briques et de ses blocs de pierre (1), ou des dépendances du palais de **Dương-Xuân**, ou enfin le « grenier aux Poudres ». Je ne saurais le dire. Retenons seulement le fait qu'il y avait là jadis une poudrière (2).



A l'embarcadère même du bac de Kim-Long, du côté aval, est le hameau dit Bôi-Thành (3), sur le nom duquel je ne puis, pour le moment, donner aucune explication. Puis vient, du côté amont, le hameau **Dương-Dinh** (4). Ce mot *dinh* désigne un camp, un corps de troupes, un régiment, la résidence des chefs de ce camp ou de ce régiment, une résidence mandarinale. Devrions-nous voir là une ancienne maison de plaisance des Seigneurs de Hué, celle qui était justement sur le territoire de **Dương-Xuân** avant **Võ-Vương**, avant même **Minh-Vương** ? Mais ces palais secondaires sont désignés dans les Annales par le nom de *phủ*, jamais par celui de *dinh*. Devons-nous supposer plutôt qu'il y avait là « le camp » des troupes affectées au service du palais de **Dương-Xuân**, ou « la résidence » des mandarins militaires qui avaient le commandement de ces troupes, par exemple la maison d'habitation du « nègre favori », ou du « capitaine des gardes » dont nous parle si souvent Poivre ? Je n'ai pas d'élément pour résoudre cette question.

(1) C'est un peu en arrière, dans les mamelons, que j'ai trouvé les sculptures chames dont quelques-unes sont conservées au Musée **Khải-Định**, et quelques-unes sont encore en place. Sur ces sculptures, voir : *Les Sculptures chams de Xuân-Hòa* (L. Cadière), dans B. A. V. H., 1917, pp. 285-289.

(2) A partir de Gia-Long, la poudrière, ou du moins la poudrière principale fut établie dans la Citadelle, d'abord au jardin **Tĩnh-Tâm**, puis, à l'Est de ce jardin. Voir : *Quelques coins de la Citadelle de Hué* (Nguyễn-Đình-Hoà et L. Cadière). B. A. V. H., 1922, pp. 199-201.

(3) **Bôi-Thành** 培城. Planche LXXV, N°13.

(4) **Dương-Dinh** 陽營. Planche LXXV, N°16.

Mais nous avons, tout à côté, le souvenir certain d'une compagnie ou d'un régiment. Le hameau qui touche celui que nous venons de voir, en amont, s'appelle **Tả-Đao** (1), « les Epées de gauche ». Nous voyons cette expression comme nom cadastral, dans presque tous les anciens *dinh* ou camps du royaume des **Nguyễn** avant Gia-Long, et elle rappelle un corps de troupes que mentionnent les Annales (2). Les récits des missionnaires du XVI^e et du XVII^e siècle nous parlent aussi des soldats des « épées d'or ». Vers la fin de 1664, ou dans les premiers jours de 1665, Pierre **Kỳ**, soldat de la garde du roi, alors **Hiền-Vương**, fut livré aux « soldats de l'épée d'or », pour être décapité (3). C'était un corps d'élite, spécialement chargé de la garde du roi. Pourquoi cette compagnie des « Epées de gauche » était-elle cantonnée là, et à quelle époque, c'est encore un mystère sur lequel ni la tradition orale ni les documents que je possède n'offrent d'explication.

Les hameaux se suivent étroitement, séparés seulement par des sentiers rectilignes qui descendent de la route à la berge du fleuve. Nous avons, au ponceau qui franchit un petit ruisseau, le hameau **Kinh-Nhơn** (4), suivi immédiatement du hameau **Bồn-Bộ** (5). On m'a donné plusieurs exploitations pour ces noms.

A la fin du XVIII^e siècle, lorsque les Tonkinois s'emparèrent de Hué et des provinces environnantes, il y eut des gens au Nord, de « la Capitale de l'Est », **Đông-Kinh**, Tonkin, qui s'établirent à cet endroit, peut-être des ouvriers fondeurs, peut-être des mandarins chargés de surveiller les travaux de la fonderie de canons, et l'endroit où ils étaient établis fut appelé **Kinh-Nhơn**, « les hommes de la Capitale », c'est-à-dire de Hanoi, qui, pour les Tonkinois, était la vraie capitale du pays annamite. A l'endroit dénommé **Bồn-Bộ**, il y aurait eu les gens originaires de Hué même, et qui avaient leur nom dans les registres du village ou du gouvernement, car ce nom de **Bồn-Bộ**, suivant le caractère employé (6), signifie « les gens qui ont vraiment leur nom dans les registres », par opposition, dans ce cas, aux gens du Nord, « les gens de la Capitale », **Kinh-Nhơn**, leurs voisins. Mais une autre explication m'a été donnée, basée sur un autre caractère qui peut rendre le mot *bộ*. On aurait alors **Bồn-Bộ**, « les gens appartenant vraiment au Ministère », et ce terme aurait

(1) **Tả-Đao** 左刀. Planche LXXV, N°17.

(2) Par exemple : *Thật lục tiền biên*, livre VII. folios 1819, pour les troupes du Nord du **Quảng-Bình**.

(3) *Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, p. 220.

(4) **Kinh-Nhơn** 京人, Planche LXXV, N°18.

(5) **Bồn-Bộ** 本部, Planche LXXV, N°19.

(6) **Bồn-Bộ** 本簿.

désigné les mandarins chargés de veiller sur la fonderie, établie à côté. Mais, même avec la première explication, ces deux termes **Kinh-Nhơn** et **Bồn-Bộ**, peuvent être rattachés à la fonderie de canons que nous allons voir.

*
* *

C'est en effet immédiatement en amont du hameau **Bồn-Bộ** que nous avons le hameau **Trường-Đồng**, en face de l'église actuelle de **Thợ-Đúc** (1). J'ai déjà expliqué cette expression : elle désigne l'endroit où étaient établis les fondeurs de cuivre du Gouvernement, la fonderie de l'Etat, tout comme l'expression **Trường-Tiền**, désigne ailleurs une « fonderie de sapèques ». Le sens de « dépôt, magasin du cuivre », peut être adjoint à la signification que nous venons de voir, mais c'est moins certain. Il devait y avoir toujours là, c'est certain une certaine quantité de matière première, mais les vrais magasins où était mis en dépôt le cuivre, de l'Etat, devaient être dans l'intérieur de la Citadelle.

Cette fonderie gouvernementale date de loin, et c'est **Sãi-Vương**, le second des Seigneurs de Hué, qui, au dire des Annales, l'aurait établie. " En *tân-vị* (2), 18^e année du règne... à la 8^e lune (27 Août — 26 Septembre 1631) . . . On institua le Bureau de l'intérieur des ouvriers pour les canons (3) ainsi que les deux companies de gauche et de droite des ouvriers pour les canons. Le recrutement se fit parmi les citoyens du village de Phan-Xá et du village de Hoàng-Giang (deux villages de la sous-préfecture de Phong-Lộc, où l'on fondait bien les canons) (4). Le Bureau de l'intérieur pour les fondeurs de canons comprenait 1 **Thủ-Hợp** (5), et 1 chef de Bureau (6), avec 38 ouvriers. Les deux compagnies de gauche et de droite de fondeurs de canons comprenaient 12 chefs de Bureau et 48 ouvriers. Pour la fonte des grands canons, on employait, pour chaque pièce, 15 lingots (7) de

(1) **Trường-Đồng** 場銅. Planche LXXV, n° 20.

(2) *Thật lục, tiền biên*, livre 11, folios 19, 20, 22.

(3) **Nội bác tượng tư** 內砲匠司.

(4) Ces deux villages du **Quảng-Bình** Sud s'adonnent encore à la fonte du minerai de fer et aux travaux de forge.

(5) **Thủ-Hợp** 首合, sorte de Directeur de Bureau, dans les Ministères, à la Cour des premiers **Nguyễn**.

(6) **Tư-Quan** 司官.

(7) **Khôi** 塊. Je ne puis pas évaluer le poids de ces lingots.

fer (1), 10 livres d'acier (2) et 3 ligatures et 5 dixièmes de charbon Pour la fonte des fusils (3), on employait, par dizaine de pièces, 30 lingots de fer, 30 livres d'acier et 10 ligatures de charbon » (4).

D'après ces proportions, les canons fondus sous **Sãi-Vương** ne devaient pas être bien gros, puisqu'ils ne correspondaient, pour la masse et le poids, qu'à cinq fusils. Mais les fusils dont il s'agit ici étaient peut-être ces gros pierriers, ou fusils de rempart, dont on voit encore de ci de là quelques rares spécimens.

Nous avons vu, dans la première partie de cette étude, comment un métis portugais était venu s'établir à la Cour de Cochinchine vers 1655-1660. Poivre, qui vit et examina minutieusement l'artillerie du Palais, un jour qu'on l'avait fait attendre cinq ou six heures une audience de **Võ-Vương**, Poivre, donc, nous dit que « la date de la fonte de ces canons est de 1650 jusqu'en 1660 », (5) et, dans un autre endroit, « ces dernières pièces sont magnifiques, on y voit les armes du Portugal, le nom du fondeur portugais nommé Jean d'Acruz d'Acunha (6), et l'année à laquelle il fondait ces beaux ouvrages, qui est l'année mille six cent soixante et un (7) ». Si la première de ces indications est juste, il faudrait devancer de quelques années la date de l'arrivée de Jean de la Croix à Hué, et la placer avant 1650. Et même, Poivre fait remonter plus haut encore l'arrivée de fondeurs portugais à la Cour des Nguyễn. « Cette belle artillerie est l'ouvrage des Portugais. Dans le temps que cette nation formoit un établissement à Macao . . . , elle y envoyoit tous les ans plusieurs vaisseaux avec des gens à talent de toute espèce, mais surtout des fondeurs. Quelques uns de ces vaisseaux périrent sur les côtes de la Cochinchine. Ceux qui se sauvèrent offrirent leurs services au Roy qui régnoit alors et qui leur fit fondre les canons qu'on voit aujourd'hui (8) ». Et voici qui est plus fort : « Ce Joan d'Acunha avoit fait naufrage dans un vaisseau de Macao sur la côté de Cochinchine. Ses compagnons d'infor-

(1) **Thiệt 鐵**.

(2) **Cang 鋼**. Le sens d'acier est donné par les dictionnaires ; dans la langue vulgaire, ce mot a le sens de « fonte de fer ». La livre annamite oscille autour de 600 grammes.

(3) **Diêu Thương 鳥鎗**.

(4) *Voyage Poivre*, dans *Revue de l'Extrême-Orient*, tome III, p. 90.

(5) *Voyage Poivre*, dans *Revue de l'Extrême-Orient*, tome III p. 90.

(6) Les documents que nous avons cités dans la première partie de ce travail donnent simplement le nom de Jean de la Croix, Joao da Cruz.

(7) *Voyage Poivre*, *ibid* , p. 479.

(8) *Voyage Poivre*, *ibid.*, p. 90.

tune, parmi lesquels étoit le fameux Camoëns, se retirèrent dans le comptoir du Cambodge. Pour lui il se fixa en Cochinchine où il vécut à l'aide de son art et fonda tous ces canons (1) ».

Poivre fait une erreur manifeste quand il donne Jean de la Croix comme compagnon de route au Camoëns (1524-1579). Et même l'histoire du naufrage paraît difficile à admettre, étant donné que Jean de la Croix avait à Hué, comme nous l'avons vu, toute sa famille, femme, enfant, bru, tous Portugais, ou au moins métis de Portugais.

Un autre détail présente plus d'intérêt : « Il est aujourd'hui adoré comme l'esprit inventeur de la fonte, et tous les ans, les plus grands mandarins d'armes sont obligés d'aller faire des sacrifices sur son tombeau qui est à Hué » (2). Bien avant d'avoir eu connaissance du texte de Poivre, j'avais pensé qu'on pourrait trouver, dans cette direction, quelques précisions sur la personnalité de Jean de la Croix, et j'avais demandé et fait demander des renseignements touchant le Tiên-Str, c'est-à-dire « le patron » des fondeurs. Mon investigation ne donna aucun résultat. Qui sait si le Génie des Bouches à feu, que nous avons rencontré sur notre route, ne serait pas Jean de la Croix. Si Poivre disait vrai en cela, ce serait tout à fait conforme aux coutumes religieuses des corporations d'artisans annamites. La légende du Génie des Bouches à feu reste encore à chercher, ainsi d'ailleurs que le tombeau de Jean de la Croix, car le fondeur de canons mourut certainement à Hué et y fut enterré.

Un autre renseignement donné par Poivre nous ramène aux données fournies par les Annales des Nguyễn : « Il avait formé plusieurs élèves, mais il ne reste plus ici (en 1750) aucun ouvrier capable de fondre un canon de quatre » (3). Nous avons vu que Clément de la Croix, fils du fondeur, continua l'art de son père, et qu'une des vasques du Palais doit probablement lui être attribuée. Mais, à partir de 1700 et de la tempête qui s'abattit cette année-là sur les chrétientés de Cochinchine, on n'a plus de traces de Clément de la Croix ni de son atelier. Les fondeurs, dont beaucoup devaient être chrétiens, étant donné la religion du principal d'entre eux, durent subir un moment d'éclipse. Ce qui tend à le prouver, c'est que, « en *kỷ-dầu*, 4^e année du règne (de Ninh-Vương), vers la 4^e lune (28 Avril-28 Mai 1729), on établit pour la première fois un atelier de fonderie (4) et une compagnie pour le charbon de bois, en tout 195 hommes,

(1) *Voyage Poivre, ibid.*, p. 90.

(2) *Voyage Poivre, ibid.*, p. 479, note 1.

(3) *Voyage Poivre, ibid.*, p. 479, note 1.

(4) Chú Trương 鑄場.

lesquels, chaque année, livraient leur impôt en charbon de bois et étaient exempts de corvées » (1).

La manière dont s'exprime l'Annaliste, « pour la première fois », ne doit pas nous faire illusion. ~~Nous avons vu que Sãi-Vương~~ avait déjà organisé des companies de fondeurs. Ninh-Vương ne fit que réorganiser une institution qui périssait, ou rétablir ce qui avait péri. Mais l'expression de l'Annaliste, « chútrường », « un atelier de fonte », se rapproche singulièrement du nom du hameau où nous sommes actuellement, Trưòng-Đông, « l'Atelier du cuivre ». On ne nous dit pas où fut établie cette fonderie. Mais nous ne pouvons douter qu'elle le fut à l'endroit même où Sãi-Vương avait établi la sienne, à l'endroit même où avait travaillé Jean de la Croix, c'est-à-dire à l'endroit où nous sommes actuellement, ou, à la rigueur, dans un lieu immédiatement contigu.

Ce nom du hameau, Trưòng-Đông, « l'Atelier du cuivre », rappelle-t-il aussi une institution des Nguyễn dans le courant du XIX^e siècle ? Je ne puis l'assurer, pour le moment, d'une façon précise. Mais j'ai souvent entendu dire, par des gens qui avaient recueilli beaucoup de renseignements sur le passé, transmis par tradition orale, que les neuf Canons-Génies du Palais auraient été fondus dans le quartier où nous sommes, et on pouvait même voir, il y a une quarantaine d'années, les trous ou les moules où ils auraient été coulés.

*

* *

Une grande partie des trois *vệ* ou régiments d'éléphants de la Capitale étaient logés soit dans les écuries que nous avons déjà rencontrées près de l'embarcadere du bac de Trưòng-Súng, soit dans les écuries qui existaient encore, il n'y a pas longtemps, à l'entrée de l'enceinte des Arènes, derrière le poste de police actuel (2). Ces écuries étaient en dépendance étroite avec la pagode de l'Éléphant qui barrit, où l'on rend un culte à quelques éléphants divinisés, et avec les tombeaux d'éléphants que l'on voit encore près de cette pagode (3). C'était là qu'étaient les génies tutélaires des pachydermes employés au service de l'Etat.

(1) *Thật luc tiến biên*, livre IX, folio 5.

(2) Planche LXXV, N° 29.

(3) Sur cette pagode, voir B. A. V. H., 1914 : *La pagode de l'éléphant qui barrit*, par Nguyễn-Đình-Hoè, pp. 77 — 79 ; — *La pagode de l'Éléphant qui barrit*, p. 351 ; — id., 1922: *Les Éléphants royaux*, par L. Cadière, pp. 94, 97, 98, et Planche XXXI, XXXII, XXXIII; p. 100. — La pagode est située non loin du pavillon du Directeur des Etablissements du Long-Thọ, et les tombeaux des éléphants, à côté de la pagode.

C'est sans doute à cause de la présence des éléphants en cet endroit que **Minh-Mang**, à une date que je ne saurais préciser, fit construire les Arènes, **Hồ-Quyên** (1). C'est là qu'eurent lieu désormais, pour le plaisir de l'empereur, les combats de tigres et d'éléphants. Les derniers eurent lieu vers la fin du règne de **Thành-Thái**. Sous **Võ-Vương**, c'était l'île **Dạ-Viên**, nous l'avons vu, qui servait à ces jeux. Sous **Gia-Long**, la Cour et le peuple assistaient à ces combats sur la rive du fleuve, à peu près à l'emplacement du grand marché actuel de Hué (2).

Derrière les écuries des éléphants, s'étagaient jadis les fours à briques et à tuiles du Gouvernement. Tout ce quartier porte le nom de **Khô-Thượng**, « les magasins supérieurs », qui rappelle qu'il y avait là les dépôts de toutes les poteries émaillées qui servirent à la construction des palais, des tombeaux et autres édifices impériaux. M, Rigaux, Directeur de l'usine actuelle du **Long-Thọ**, a donné, dans le *Bulletin des Amis du Vieux Huê*, une étude complète sur les fours qui étaient installés là et dont il a situé l'emplacement (3). Rappelons ici seulement la date de l'établissement de ces fours. C'est en Décembre 1810, que **Gia-Long** prescrivit au Chinois **Hà-Đạt**, chef de la Congrégation de Canton, de faire venir de Canton trois ouvriers, experts dans la fabrication des tuiles émaillées, de diverses couleurs, bleues, jaunes, vertes. Ces Chinois formèrent des élèves annamites, puis regagnèrent leur pays, emportant des cadeaux de l'empereur (4).

Je ne pense pas qu'il y eut la une industrie céramique avant **Gia-Long**. La colline du **Long-Thọ**, qui s'appela jadis **Thọ-Khương** (5), puis, sous **Gia-Long**, **Thọ-Xương** (6), enfin, en 1824, sous **Minh-Mang**, **Long-Thọ** (7), et sur laquelle ce prince avait élevé un petit pavillon du même nom, avait servi, antérieurement à **Gia-Long**, de

(1) **Hồ-Quyên** 虎園.

(2) *Les Eléphants royaux* (L. Cadière), dans B. A. V. H., 1922, pp. 53-57.

(3) B. A. V. H., 1917 : *Le Long-Thọ, ses poteries anciennes et modernes*, pp. 21-32. — L'emplacement de ces fours était situé, Planche LXXXV. N°28.

(4) *Thật lục chính biên*, 1, livre 41, folio 20.

(5) **Thọ-Khương** 壽康.

(6) **Thọ-Xương** 壽昌.

(7) **Long-Thọ** 隆壽.

dépositaire funèbre, pour divers Seigneurs de Hué : Ngãi-Vương (1687 -1691), Minh-Vương (1691-1725), Ninh-Vương (1725-1728) et Võ-Vương (1738- 1765) (1). Il devait y avoir là, nécessairement, des monuments adaptés à cette fin, mais dont il ne reste plus de traces. Une stèle que l'on remarque encore, sur le versant de la colline qui descend vers le fleuve, porte le nom que Minh-Mạng donna à ce lieu, « colline Long-Thọ », ou « de la Longévitité intense ».



(1) *Géographie de Duy-Tân*, livre 1, folio 53 ; livre 11, folio 26.

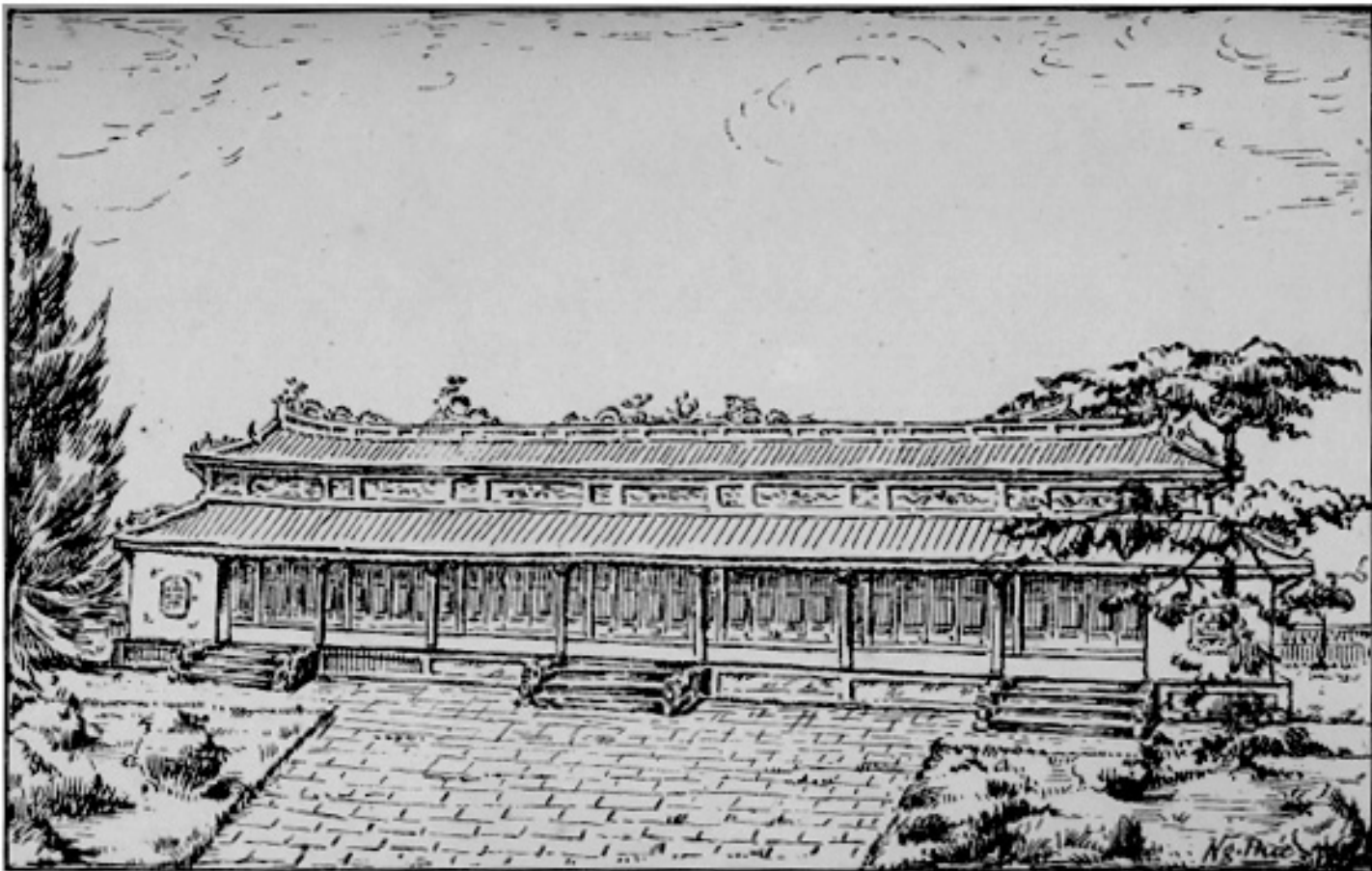


Planche LXI. — Temple Lich -Đại : le bâtiment principal (Dessin de M. Nguyễn -Thứ.)

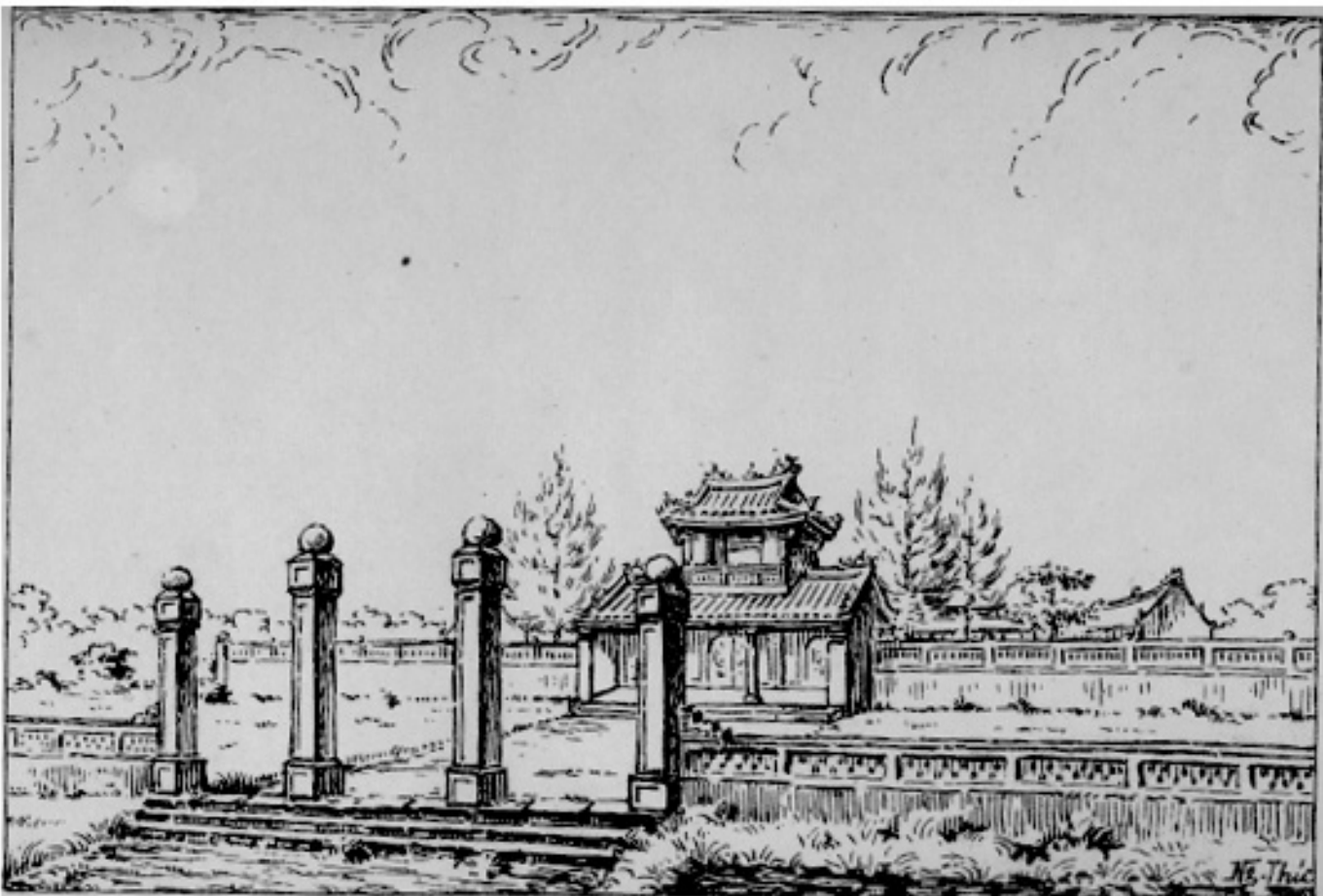


Planche LXII. — Temple Lịch -Đại : porte d'entrée (Dessin de M. Nguyễn -Thứ.)

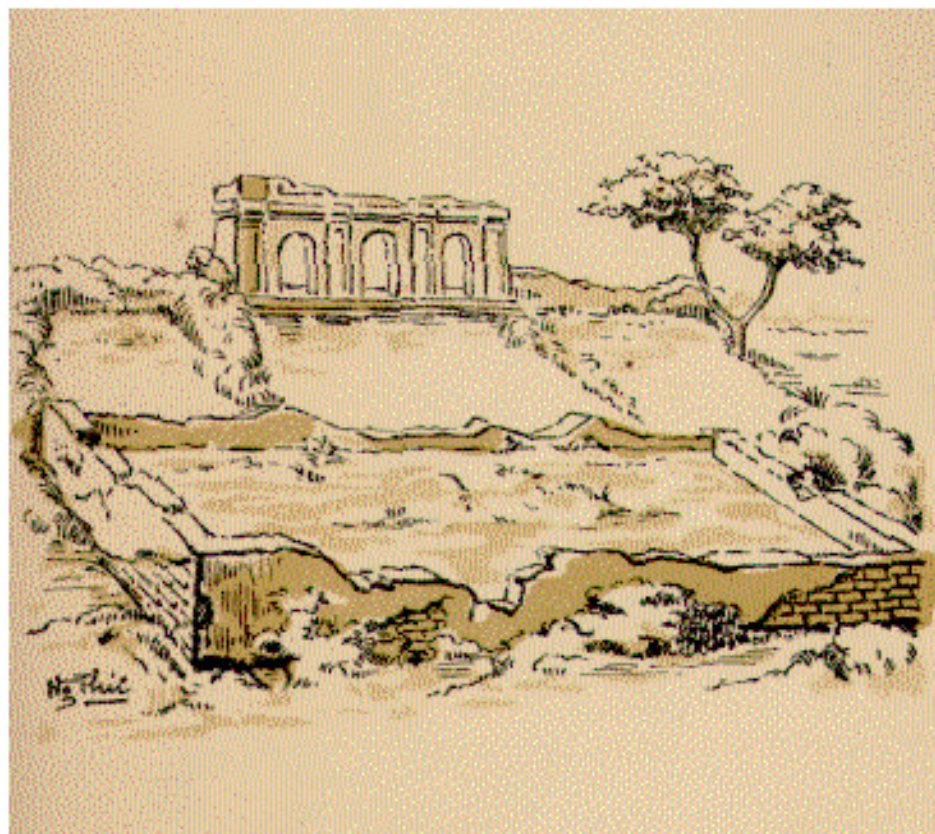


Planche LXIII. — Temple de Lê -Thánh -Tôn : ruines, vue par derrière
(Dessin de M. Nguyễn -Thứ.)

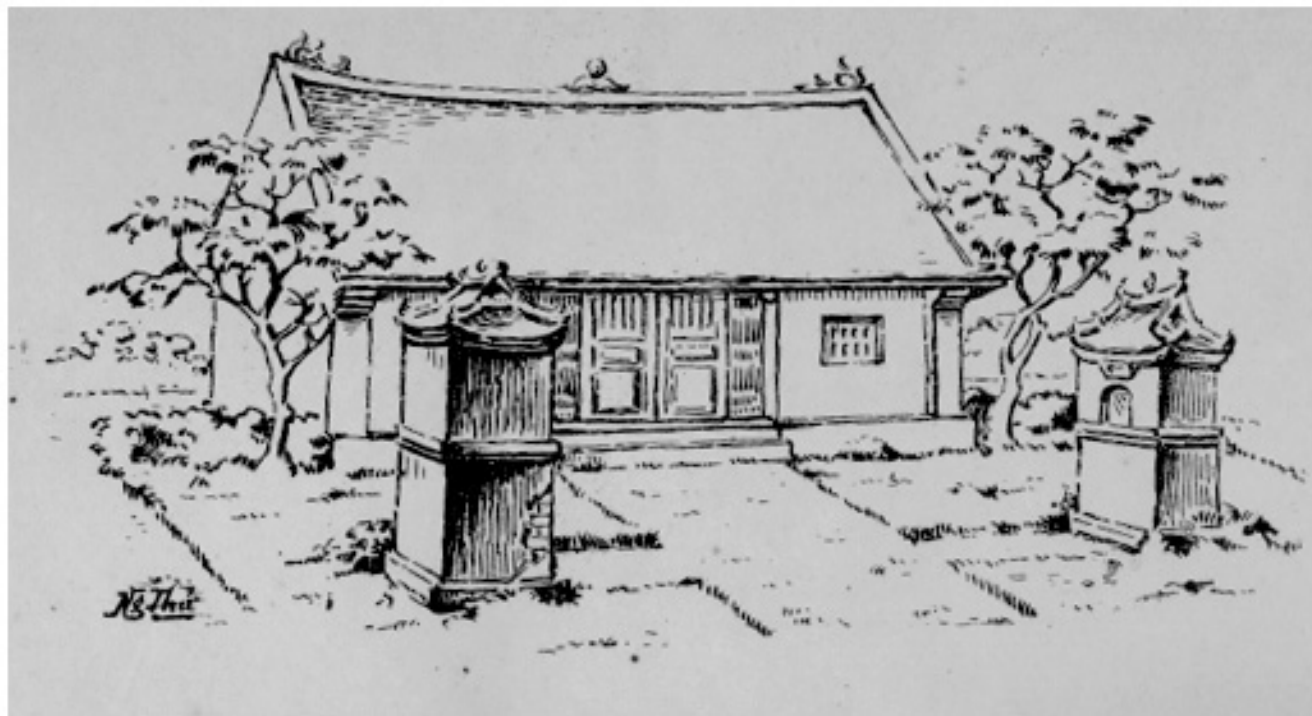


Planche LXIV. — Ancien temple du Génie du Feu (Dessin de Nguyễn -Thứ).



Planche LXV. — Pierre tombale d'un bonze, près du temple bouddhique Huê -Lâm
(Dessin de Nguyễn -Thứ).



Planche LXVI. — Temple du Génie Thành -Hoàng, près du champ de tir
(Dessin de Nguyễn -Thứ).



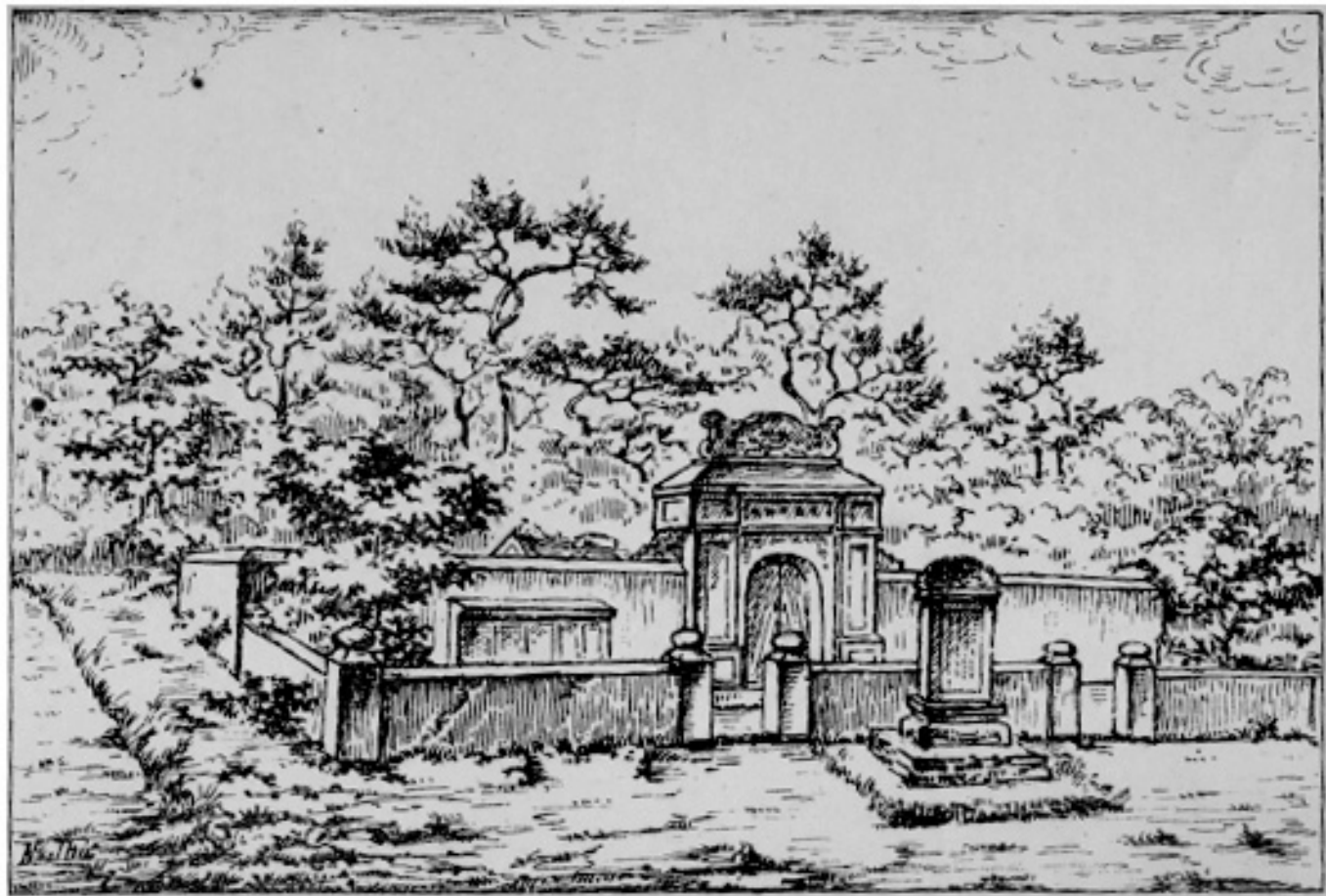


Planche LXVIII. — Tombeau du Prince Tuy -Lý, face principale (Dessin de Nguyễn -Thứ).

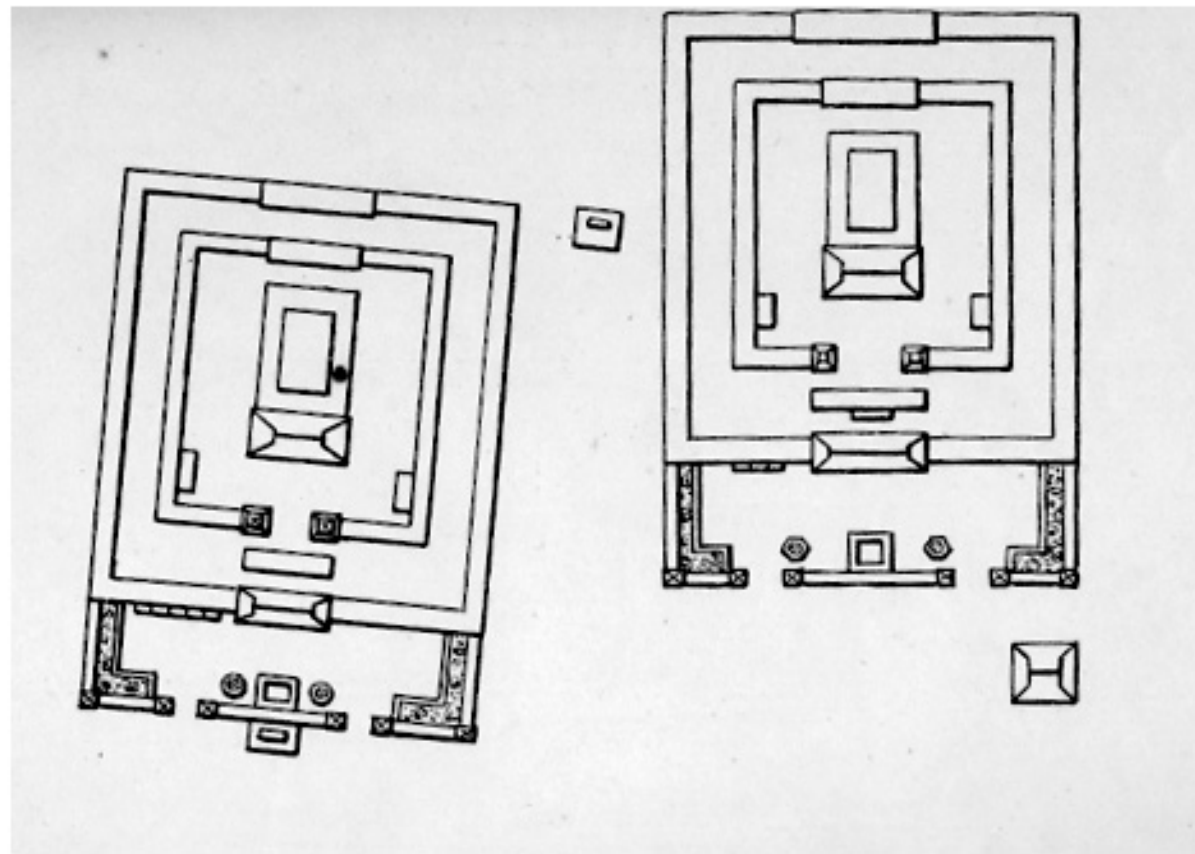


Planche LXVIII-bis. — Plan du tombeau du Prince Tuy -Lý, (à gauche) et de celui de sa mère
(Dessin de Nguyễn -Thứ).



Planche LXIX. — Pagode, sur l'emplacement du palais de plaisance de Võ - Vương. (Dessin de Nguyễn - Thứ).

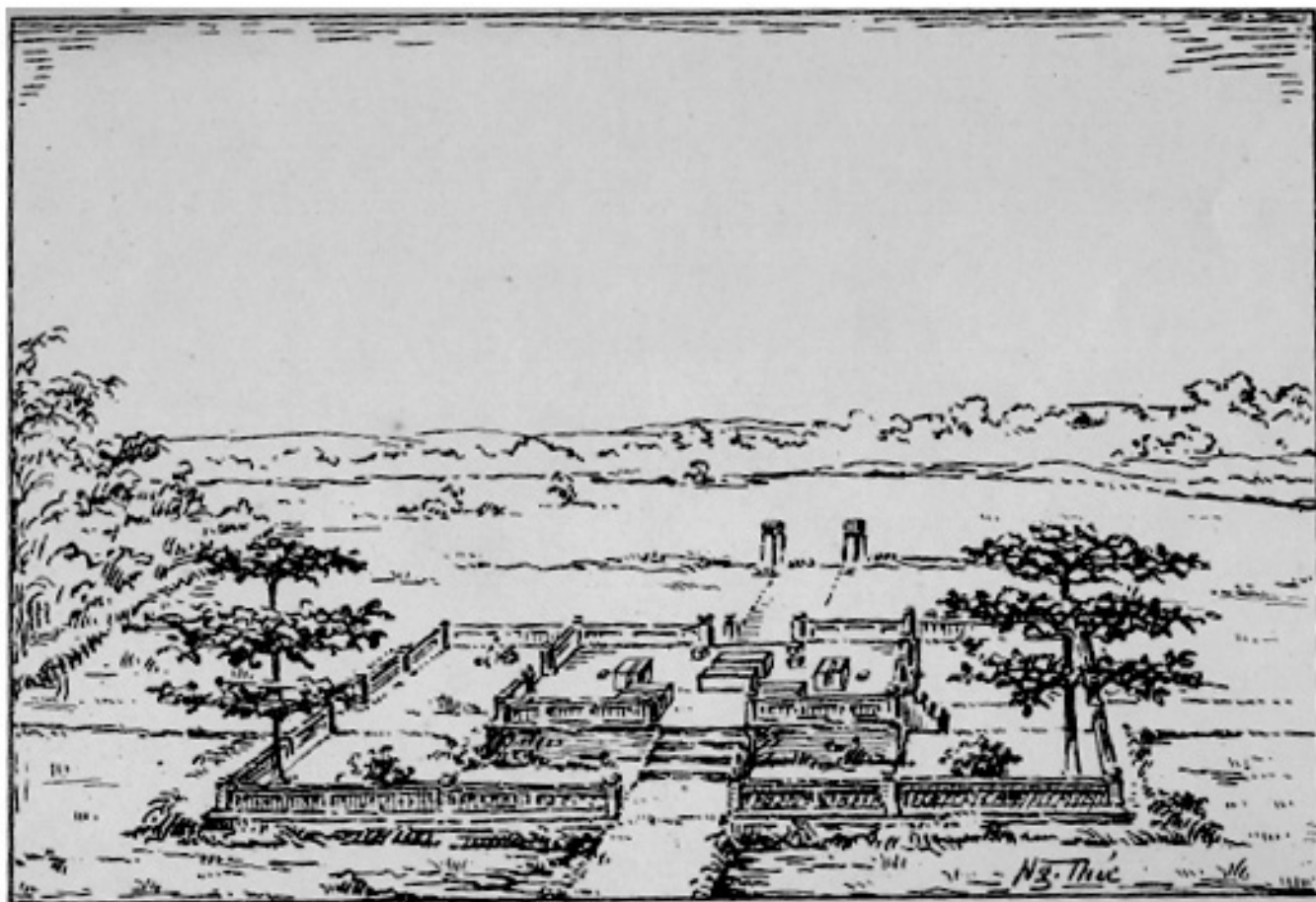


Planche LXX. — Tertre des Génies des Montagnès et des Fleuves : vue cavalière (Dessin de Nguyễn -Thứ).

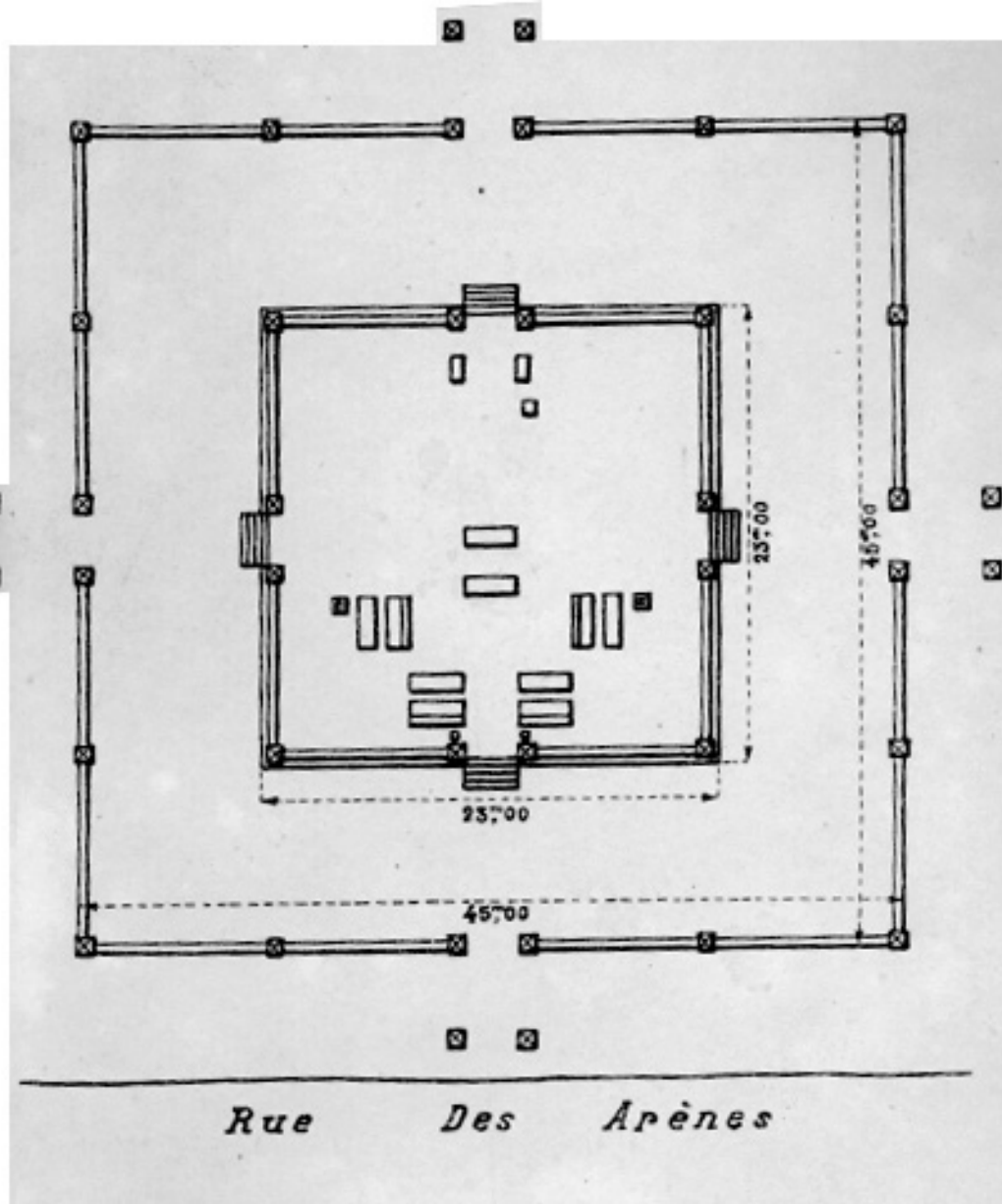


Planche LXXI. — Tertre des Génies des Montagnès et des Fleuves : plan.
(Dessin de Nguyễn - Thứ).



Planche LXXIII. — Portail annamite, dans le quartier des fonderies de canons

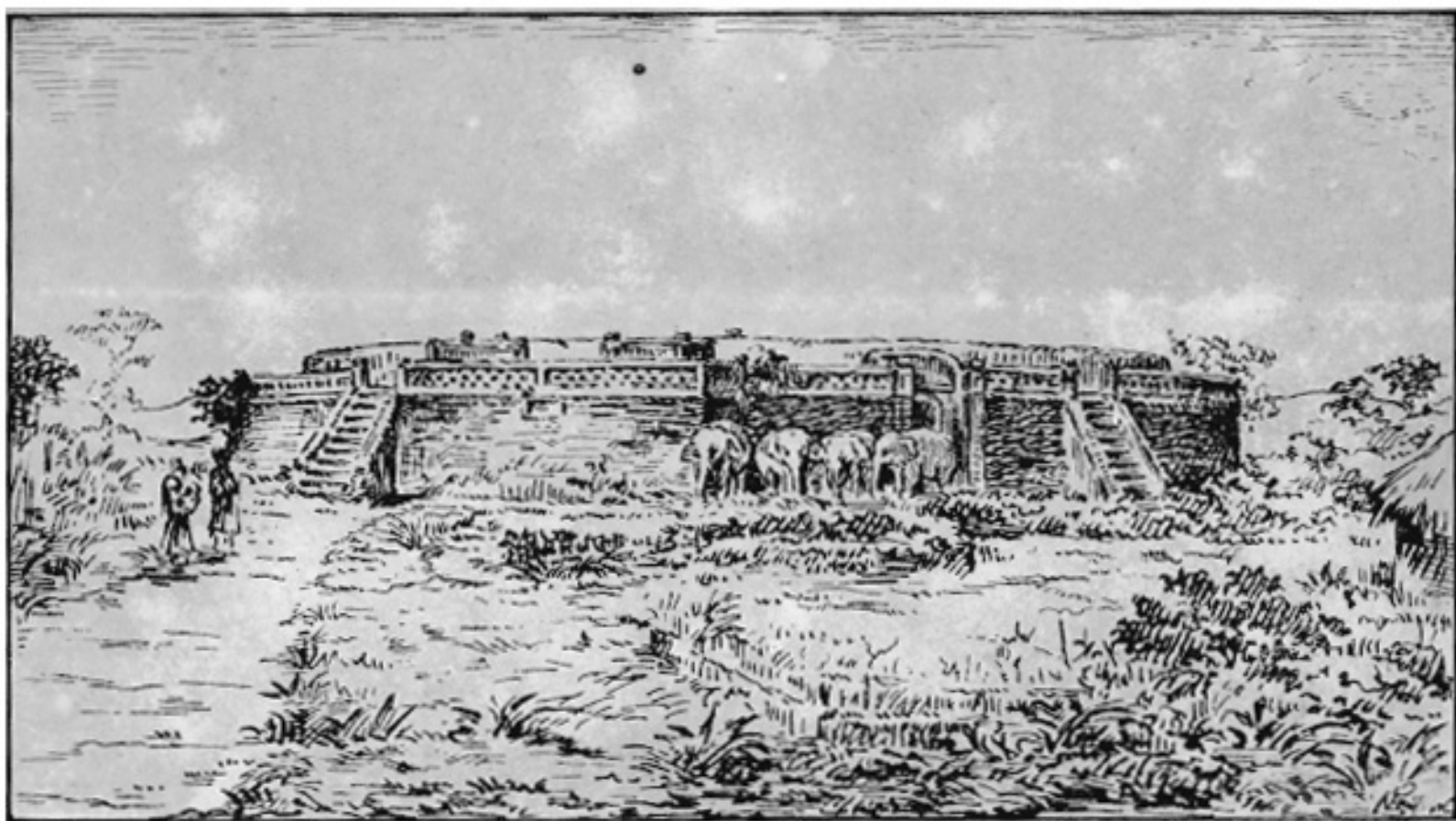
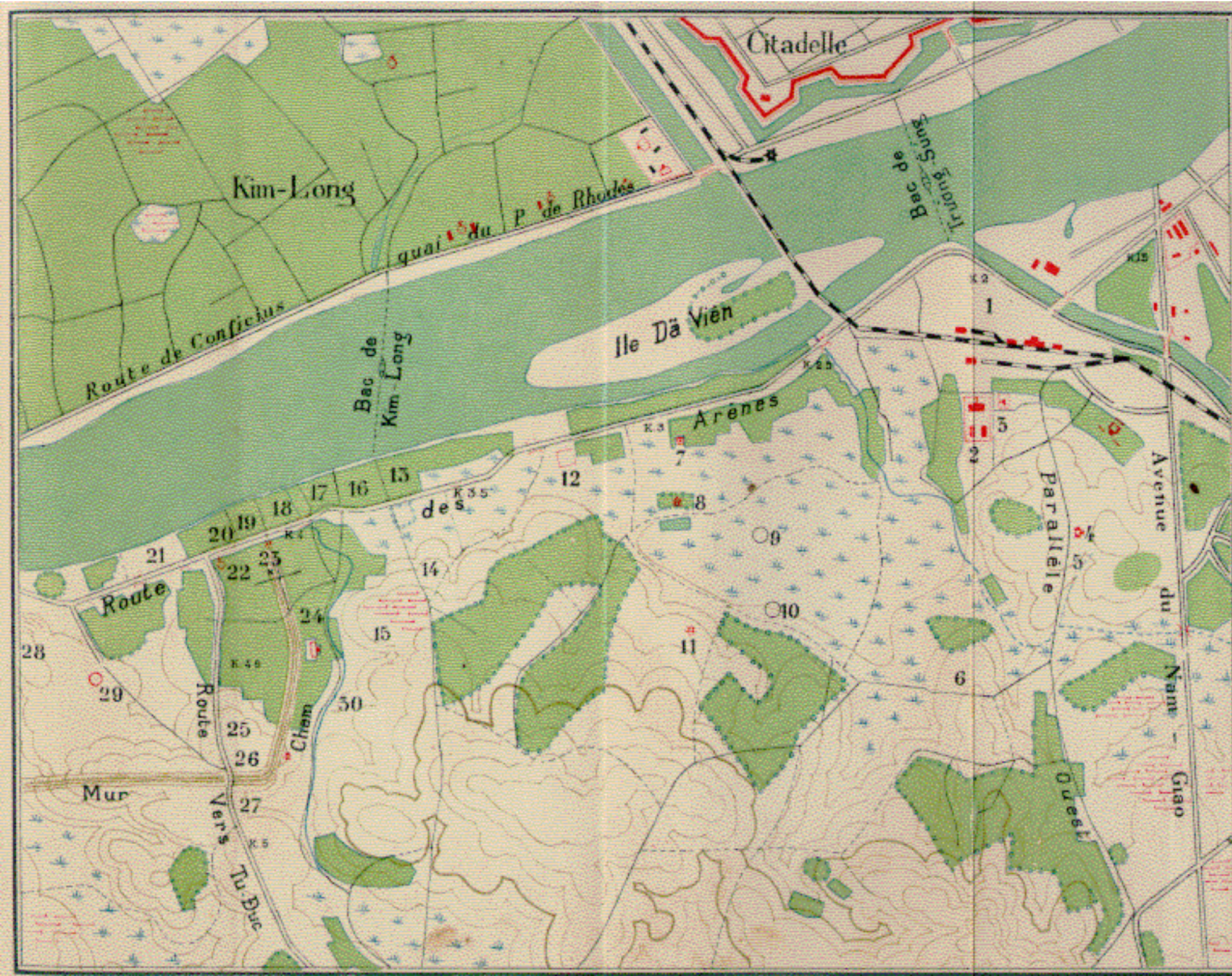


Planche LXXIV. — Vue des Arènes, en 1905, d'après une photographie (Dessin de Nguyễn -Thứ).





LA PROVINCE DE QUANG-NGAI

par A. LABORDE

Administrateur des Services Civils.

La province de Quảng-Ngãi a généralement mauvaise réputation. Pour la majorité des fonctionnaires de l'Annam, c'est le sale poste où la fièvre, l'ennui et l'isolement accablent le misérable, le non pistonné que l'Administration y place. Or, à mon avis, ce ne sont là que d'injustes appréciations, et je me fais un devoir aujourd'hui de tenter la réhabilitation de cette pauvre province. Je veux essayer de prouver que si cette mauvaise réputation a été méritée au temps où la route mandarine presque impraticable mettait Quảng-Ngãi à 8 jours de marche de Faifoo et de Qui-Nhơn, elle ne l'est plus à présent que le Chef-lieu est si facilement accessible. Aujourd'hui, de nombreuses automobiles particulières et un service régulier d'autocars chargés de voyageurs, de lettres et de colis, sillonnent en tous sens la route coloniale ; le centre urbain, par sa situation juste à mi-chemin de Qui-Nhơn et de Tourane, est devenu étape normale où le mouvement commercial s'est fort accentué et où une très belle hôtellerie construite par l'Administration donne gîte confortable aux passagers ; bientôt le poste triste, lointain et méconnu d'autrefois

se transformera en petite ville et sera connu peut-être du monde entier, puisque les touristes étrangers qui s'y reposeront dans leur longue randonnée entre les ruines d'Angkor et les tombeaux de Hué, y achèteront la traditionnelle carte postale illustrée, et colporteront ainsi dans tous les coins de l'univers le modeste nom de Quảng-Ngãi. C'est ce que je souhaite.

Cela ne suffirait pas évidemment à prouver que la province de Quảng-Ngãi a beaucoup de charmes — aussi vais-je, en outre, insister sur les avantages dont la nature l'a largement gratifiée. Contrairement à ce que l'on croit généralement, le voyageur ; en traversant la province de Quảng-Ngãi, n'y voit pas que des plaines de sable aveuglant — n'en déplaie à sa voisine Quảng-Nam, tous les sables désertiques appartiennent à cette dernière et lorsqu'on arrive du Nord, c'est au contraire à travers des bouquets de verdure qu'on pénètre dans la province. Pendant les 100 kilomètres qui vont de la frontière Nord à la frontière Sud, les yeux du voyageur en automobile se reposent constamment sur une verdure très attrayante par ses changements de nuance ; le vert clair et ondoyant des rizières, le vert plus foncé des sveltes cannes à sucre, le vert plus sombre des mamelons boisés, défilent tour à tour parmi les banians enlacés de lianes, les touffes de bambous et des arbres étrangement nouveaux (1) qui bordent sur tout son parcours la route coloniale ; puis, au Sud de la province, après l'escalade de deux petits cols, c'est encore le vert moiré de la mer qui vient baigner la route en corniche, et l'on sort de cette jolie promenade pour entrer dans le Binh-Định, où, l'enchantement continue dans une superbe allée de cocotiers.

Je ne parle ici que de ce que peut voir le voyageur pressé ; il y a bien d'autres endroits qui charmeraient la vue du touriste ; les routes sont plus nombreuses que dans beaucoup d'autres provinces et permettent de sillonner le pays en tous sens ; la haute région est facile d'accès et offre son paysage habituel de petits cols et petites vallées successives, agrémentées de jolies rivières caillouteuses, de torrents et de cascades ; et je ne parle pas des forêts qu'on trouve dans la très haute région, et des éléments de chasse qui existent sur certains points très accessibles ; en une seule année, la Résidence a payé la prime pour 40 peaux de fauves et a dû prendre des dispositions pour

(1) Arbres à huile appelés mu-u (*Callophyllum*) : Autrefois une ordonnance royale, soucieuse des besoins de la population, prescrivait la plantation de ces arbres sur le bord des routes. Les indigènes en cueillaient les noix et y trouvaient l'huile d'éclairage. Aujourd'hui, cette cueillette est bien délaissée, car le pétrole qui se vend partout est préféré des indigènes.

protéger les récoltes contre des troupeaux de chevreuils, de sangliers et voire même d'éléphants.

Ailleurs, dans la plaine, quelques très jolis sites aussi, parmi lesquels il faut citer de préférence la colline de Thạch-Sơn, près de Cỗ-Lũy, sur laquelle S. E. Nguyễn-Thần, haut dignitaire de la Cour d'Annam, a fait autrefois édifier une pagode; non seulement on a, de là, une fort belle vue, mais, en outre y voit-on un amoncellement de rochers titanesques dans un désordre chaotique impressionnant.

Comme autres points à visiter, sinon pour le touriste du moins pour le simple fonctionnaire qui habite la province, on peut nommer Kỳ-Xuyên, belle et sûre plage où l'on peut villégiaturer dans une modeste paillotte, c'est vrai, mais au beau milieu d'une cocoteraie qu'on ne s'attendrait pas à trouver là ; l'accès n'en est pas très facile, en raison d'une lagune à traverser juste avant d'y arriver, mais il sera possible tôt ou tard d'y remédier par la construction d'une digue en pierre sèche permettant d'aller en auto jusque sur la plage même. Au loin, à quelques milles en mer, on aperçoit l'île de Poulo-Canton, qui dépend également de Quảng-Ngãi et vers laquelle on va soit en 12 heures de sampan, soit avec le baliseur de Qui-Nhơn qui ravitaille le phare. Ce phare mesure 55 mètres de hauteur et a une portée de 25 milles environ. L'île de Poulo-Canton, dite aussi l'île de Lý-Sơn ou Cù-Lao-Ré, est de formation volcanique, et l'on peut y voir encore la trace d'un ancien cratère aujourd'hui envahi par une intense végétation. Deux villages y vivent à l'aise, grâce aux rizières qui y sont belles et grâce aux habitants, excellents marins, qui font un commerce très lucratif avec les madrépores exportés et vendus aux fabricants de chaux. En visitant en outre les différents postes de douane, on verra des paysages de bord de mer tout à fait jolis : à Sơn-Trà, à Sa-Kỳ, des baies bordées de rochers ; à Cỗ-Lũy, une flottille indigène très importante ; à Sa-Huỳnh, des salines de grande production. Du côté de l'intérieur, les postes de Garde Indigène de Ba-To et de Minh-Long, tous deux, sauf en saison des hautes eaux, accessibles en auto, sont des rendez-vous naturels pour les exclusions en pays sauvages.

Le voyageur qui ne fait que parcourir la route mandarine en voit assez je crois pour garder l'impression que la province n'est pas misérable. Il serait toutefois mieux édifié s'il avait le temps de parcourir les autres routes locales, presque partout automobilables (1), qui

(1) Outre les 100 km. de la route mandarine, on compte 12 routes locales d'un parcours total de 400 km., qui sont automobilables pendant neuf mois de l'année.

traversent des champs bien cultivés et où la canne à sucre domine le riz en beaucoup d'endroits. Pourquoi, entre autre mauvaise réputation, la province a-t-elle eu celle d'être pauvre ? Sans doute parce que beaucoup d'habitants se sont expatriés pour aller travailler sur les plantations de Cochinchine ? Or, ce n'est là qu'un indice superficiel duquel il ne faut pas trop se hâter de tirer conclusion au point de vue économique, car si cela peut prouver dans une certaine mesure que la grosse masse de la population est nécessiteuse, il est facile, par ailleurs, de prouver qu'il y a de gros propriétaires fonciers ; s'il y a beaucoup de pauvres, il y a par contre beaucoup de gens très aisés, et c'est sur ces derniers qu'il faut logiquement s'appuyer pour évaluer la richesse du pays. Cette aisance de l'habitant repose sur plusieurs raisons qui sont, je crois, très particulières au **Quảng-Ngãi**. En ce qui concerne les rizières par exemple, on s'aperçoit que les récoltes, au lieu d'avoir, comme presque partout ailleurs, deux saisons bien déterminées, s'échelonnent au contraire tout le long de l'année, selon la hauteur des terrains et l'irrigation dont ces derniers peuvent profiter ; il n'est pas rare de voir, à côté d'une rizière qu'on récolte le 8^e mois, une rizière récoltée au 6^e mois déjà remise en culture, et une autre qui ne sera récoltée qu'au dixième mois. On voit en même temps, et souvent dans un même canton, des rizières en semis à côté de rizières en gerbes, et c'est ainsi que l'on récolte du riz un peu à toutes les époques et que l'on évite dans une certaine mesure les désastres que provoquent l'inondation ou la sécheresse.

Il est vrai d'ajouter que c'est aux grandes norias que l'on doit en grande partie cet heureux état de choses. Ces norias, qui offrent à l'œil étonné un curieux enchevêtrement de milliers de bambous, sont une des curiosités de la province. On en voit de beaux spécimens quand on passe le bac tout proche de **Quảng-Ngãi**. Sauf le moyeu, qui est de bois dur, les grandes roues sont uniquement composées de bambou, aussi bien les palettes qui les actionnent que les tubes qui puisent l'eau ; ces roues, accouplées par systèmes de 8 à 10, atteignent 10 mètres de diamètre ; elles sont mues par le courant du fleuve ingénieusement barré de treillis, et des aqueducs toujours confectionnés avec le merveilleux bambou, vont répandre l'eau sur plusieurs hectares à la ronde. La rivière dite **Sông Trà-Khúc**, compte 38 de ces norias, et il y en a au moins autant sur la rivière **Sông-Vệ**, sise plus au Sud. Leur ensemble arrose une superficie de 8.000 hectares environ, lesquelles, sans ces irrigations bienfaisantes, ne seraient que des terres sèches très misérables. Une société indigène s'est assurée le monopole de ces norias ; elle les fait construire et prélève généralement un tiers sur les récoltes des rizières irriguées ; c'est

évidemment beaucoup, mais, tout compte fait, le cultivateur y trouve un profit suffisant, le propriétaire de la noria étant, par contre, tenu au remboursement de la récolte au cas où l'appareil, pour une cause quelconque, cesserait de fonctionner ; il existe d'ailleurs de très vieilles conventions très connues qui permettent aux autorités d'intervenir utilement en cas d'abus ou de procès.

Quelle est l'origine de ces norias en bambou ? Je ne saurais la préciser, car quelques autres de même genre existent un peu partout dans les autres provinces ; je crois toutefois que celui qui eut l'igénieuse idée de construire des norias d'aussi grandes proportions est un habitant du **Quảng-Ngãi**. Ce serait, s'il faut en croire quelques données évasives trouvées dans les archives et dans les dires des indigènes, un nommé **Lão-Thêm**, originaire de **Bồ-Đề (Mộ-Đức)**. En tout cas, il est certain que cet habitant était déjà propriétaire d'une noria sur le **Sông-Vệ** en 1790, puisque, déjà à ce moment-là, un texte exempta de corvées les ouvriers qui étaient chargés de l'entretenir ; ce texte, dont extrait ci-contre, m'offre l'occasion de faire une remarque qui intéressera probablement les chercheurs du " Vieux Hué " ; il s'agit d'un rapport au Trône dont la date n'a pas été écrite par celui qui l'a rédigé, mais bien par celui qui l'a reçu, en l'espèce le roi **Nhạc**, des **Tây-Sơn** ; l'annotation royale en rouge a également ceci de particulier que la formule **Thính-Chấp-Bằng (聽執憑)**, n'est pas de celles dont se sert habituellement un roi ; c'est une formule de simple mandarin, chef de province, et on se demande si c'est par volontaire humilité qu'elle a été employée par **Nhạc**, qui se ressentait encore de sa modeste origine de pauvre étudiant, ou si c'est simplement parce que les caractères ou les signes spéciaux réservés d'ordinaire aux empereurs, comme le point rouge par exemple, n'étaient pas encore adoptés par les souverains d'Annam. (Voir Planche LXXVI.)

L'aisance du pays réside aussi dans la culture de la canne à sucre. Beaucoup de propriétaires fonciers qui possédaient des rizières dites " rizières hautes ", ont préféré planter leur terrain en cannes, dont la culture est moins sensible aux aléas de la nature et dont la récolte trouve un débouché constant du côté des Chinois de **Thu-Xà**, qui exportent la mélasse sur **Hong-Kong**. Ce petit port de **Thu-Xà**, qu'il nous faudra améliorer tôt ou tard pour en faciliter l'accès, est composé d'une colonie de 300 à 350 Chinois que la subtilité commerciale de leurs pères a installés là, il y a plusieurs générations, pour tirer profit de la canne à sucre cultivée par l'Annamite. Ils en exportent jusqu'à 12.000 tonnes par an, et le modeste sucre de **Quảng-Ngãi** file sur **Hong-Kong** où, une fois raffiné, il

revient en Indochine sous l'étiquette plus marchande de sucre de Hong-Kong. Combien de produits de notre Indochine sont ainsi méconnus ! Je suis, pour ma part, convaincu que des capitaux français prendraient dans ce commerce du sucre une place très importante, en intensifiant par des moyens scientifiques la production et le rendement des petites sucreries indigènes.

Avec les norias, qui semblent de gigantesques araignées, j'ai évoqué le paysage familier du Quảng Ngãi ; j'y vois encore, au milieu des champs frissonnants des cannes à sucre, les fours et les moulins en plein air et j'y entends la nuit résonner certains bruits qui sont également très particuliers à la province : ce sont les sourds et continus bruissements des eaux foulées par les norias, ce sont les grincements des meules qui tournent sous l'action puissante des buffles, et ce sont les interminables mélopées des enfants qui poussent dans les broyeurs les tiges sucrées ; ces pauvres gosses, pour vaincre le sommeil que la monotonie du travail et le silence de la nuit ne manqueraient pas de provoquer, s'efforcent de chanter ; mais, hélas, il arrive que les attaques surnoises du sommeil entraînent quelquefois le petit bras dans l'engrenage, et que les buffles inconscients continuent à tourner le moulin ; ce genre d'accident était si fréquent qu'on comptait jusqu'à 10 mutilés par année, et il était devenu tellement banal aux yeux des autorités annamites que ces dernières ne les signalaient même pas. Un de mes prédécesseurs essaya d'y mettre bon ordre, mais ne réussit pas à vaincre l'apathie indigène, et j'ai dû à mon tour imposer un appareil protecteur et provoquer une ordonnance royale punissant très sévèrement les patrons négligents.

Puisque, avec les rizières et les cannes à sucre, j'ai effleuré la question économique, j'ajouterai que la province de Quảng-Ngãi me paraît appelée à prendre aussi un petit développement du côté de la culture de la cannelle et du tabac dans la haute région (1). Il semble qu'il y aura là, dès que quelqu'un voudra s'en occuper sérieusement, une source de revenus qui n'a d'ailleurs pas échappée aux Chinois. Ces derniers ont établi des comptoirs au seuil de la région sauvage, et font un commerce assez lucratif avec cette cannelle dont les *Môi*, eux-mêmes, ont entrepris la culture ; il y a dans la région Nord de Lang-Ri. de véritables jardins de cannelle dont l'importance totale

Tabac : en 1924, la Société des Tabacs de l'Indochine a pu acheter 15 tonnes de tabacs *Môi*, qu'elle apprécie beaucoup pour les mélanges. On ne pourrait se figurer, a priori, qu'on puisse autant acheter, en si peu de temps, dans cette région.

peut être estimée à 30.000 pieds, avec production annuelle de 95 piculs environ. C'est au village de Xuàn-Khuông particulièrement que se font les achats, et les acheteurs chinois y ont élevé une pagode en l'honneur de ce commerce si rémunérateur pour eux. Autrefois, dans les premiers temps de notre occupation, l'Administration des Douanes y installa un bureau de régie. (1)

Le thé également devra retenir l'attention des planteurs français. Il y a, dans le canton de Bình-Trung, toute une région qui semble des plus propices, et où, depuis fort longtemps, existe un marché celui de Chợ-Gò (village de Mỹ-Lộc), presque exclusivement réservé au thé. On y vend surtout le thé vert (trà-Huê), ainsi appelé parce que les mandarins de Hué emploient de préférence les feuilles vertes. Deux planteurs français ont installé dans cette région des comptoirs d'achat. Espérons que leur présence intensifiera la production.

Du côté de la sériciculture, la province est en retard. Elle est susceptible cependant de prospérer, en raison de ce que les filatures de Bình-Định commencent à lui demander des cocons. Un indigène de Hoà-Vinh-Tây Mô-Đuc a installé une magnanerie assez bien comprise, qui a pu produire en 1923 pour plus de 1.500 kilogrammes de cocon. C'est un très joli résultat qui mérite d'être encouragé.

La colonisation française n'est pas encore bien avancée dans la province ; c'est en raison, je pense, de ce que les moyens de communication et de transport ont fait défaut jusqu'à ces dernières années. Cependant, quelques colons de la première heure, comme tous les pionniers, y ont laissé leur santé et leurs revenus, et il est juste que leurs noms soient rappelés ici : Lombard, qui essaya le thé ; Brizard, qui essaya l'élevage ; Ducastaing, qui tenta de lutter, pour le sucre, contre les Chinois ; puis le Père Tissier qui, à Trung-Sơn, planta du thé, du poivre et de la cannelle avec quelques petits succès ; et, en bonne place, le Père Sudre, dont la belle activité mit en grosse valeur la chrétienté du Cù-Và. Ce missionnaire, au prix d'efforts sans relâche, réussit à barrer une petite rivière et creusa un canal à flanc de coteau qui ne mesure pas moins de trois kilomètres ; les eaux, ingénieusement distribuées, ont mis en valeur une centaine de mẫu de rizières. Grâce à lui, ce joli coin de Cù-Và est riche ; malheureusement, la forêt étant proche, les mauvaises émanations y sont dangereuses et les fauves y font des dégâts fréquents. Le Père Sudre y a laissé sa santé ; mais, il y a laissé aussi un souvenir impérissable.

(1) Cannelle : voir- rapport Haguët, dans la *Revue Indochinoise*, 1909, page 357.

L'industrie proprement dite est pour le moment inexistante ; les petits corps de métier sont extrêmement disséminés, et aucun d'eux n'est nettement en relief. Il y aurait cependant un progrès à réaliser du côté des poteries de **Mỹ-Thiên** (Bình-Sơn) et de **Khương-Thành** (Tur-Nghĩa) ; les artisans sont susceptibles de reproduire, avec de bons modèles, des travaux d'art ; à **Mỹ-Thiên**, ils ont pu exécuter des vases à fond plombaginé d'un effet réellement heureux. Un petit artisan du village de **Bồ-Đề** (Mỗ-Đức). confectionne, avec un mélange d'argile et de papier, des pots imitant la faïence ainsi que des tablettes à offrande garnis de fleurs et de fruits qui sont d'une facture et même d'un coloris souvent parfaits ; il serait intéressant de diriger le travail de cet ouvrier vers la confection de jouets d'enfants (petites poupées, soldats, animaux), qui seraient, je crois, de vente facile même chez les Européens. Un fondeur du village de **Chú-Tư-ợng** doit aussi être signalé car il est capable de reproduire avec beaucoup de soin tout ce qu'on lui confie. J'ai eu l'idée de réunir au chef-lieu de la province tous ces petits artisans, avec le vague espoir que peu à peu, avec le progrès lent des années, cette première semence industrielle croîtrait et embellirait ; n'est-ce pas ce qui est arrivé à Hà-Đông, au Tonkin, où les artisans réputés d'aujourd'hui ont eu des débuts aussi modestes, sous l'impulsion du regretté Résident M. Duranton, dont j'étais à ce moment-là, en 1906, le collaborateur ? C'est dans le même espoir que j'ai encouragé aussi les nobles et charitables efforts d'une bonne française qui a entrepris d'apprendre le tricot aux petites filles annamites, œuvre essentiellement familiale, puisque au lieu de s'adresser au luxe, comme les dentelles, elle ne s'adresse qu'aux besoins mêmes de la famille annamite ; avec des aiguilles en bambou et du filé de coton, qui sont à leur portée constante, ces jeunes **con-gái** sont désormais capables de pourvoir en vêtements chauds leurs frères et leurs sœurs, et cela avec une très faible dépense, puisque, au prix de revient, un tricot d'enfant ne coûte que 0 \$ 40, et un tricot d'adulte 1 \$ 50. Déjà 200 fillettes environ de 7 à 14 ans savent tricoter.

Pour mémoire, je parlerai aussi des tisserands de **Thạch-Bỳ** (Sa-Huỳnh), qui font d'assez jolies pièces de satin broché ; les tisserands de **Sung-Tích** (Sơn-Tĩnh) ne sont pas aussi bons.

En dehors de tout cela, nous trouvons à **Quảng-Ngãi** les deux industries fiscales des salines et de la distillerie d'alcool. Les salines de Sa-Huỳnh étaient autrefois doublées de celle de **Sa-Kỳ**, tout à fait au Nord de la province ; ces dernières ont été abandonnées par suite de la difficulté de surveillance. La distillerie de **Phú-Nhơn**, dont l'Administration n'a que le contrôle, a cela de particulier qu'elle

utilise en assez grande proportion la mélasse locale. Il faut croire que l'alcool indigène y gagne un goût agréable, puisque la consommation a été considérablement augmentée depuis quelques années et qu'on distille journellement jusqu'à 900 litres pendant 20 jours du mois ; il est à noter d'ailleurs que les contrebandiers sont de plus en plus rares.

En ce qui concerne le commerce proprement dit, c'est surtout au centre chinois de **Thu-Xà** qu'il se tient ; les exportateurs en sucre y ont attiré un tel mouvement commercial que de grosses firmes françaises ont vu la nécessité d'y installer leurs représentants. **Thu-Xà** est desservi par le petit port de **Cổ-Lũy** ; le port de **Mỹ-Á**, dans le *huyện* de **Đức-Phổ**, permet aussi le ravitaillement par jonque du Sud de la province, mais son accès se barre de plus en plus, et on se sert plutôt du port de **Sa-Huynh**. Au Nord, l'embouchure du **Sông Tra-Bông** permet aux jonques d'aller jusqu'au grand marché de **Châu-Ô**, village **Thương-Vân**, qui est un des points de la province où le trafic est le plus intense. Je dois aussi citer, tout proche de **Cổ-Lũy**, le port de **Phú-Thọ**, important par son commerce de saumure avec **Phanthiét**. Dans l'intérieur, il faut citer, parmi les marchés les plus fréquentés, celui d'**An-Hoà-Kim-Thành** au seuil de la région *Mọi* de **Sơn-Hà**, où les *Mọi* descendent volontiers ; des Chinois sont là pour drainer la cannelle et le miel. Le marché de **Đông-Cát**, sur la route mandarine, celui **Linh-Chiêu** (**Đức-Phổ**), celui de **Châu-Me** (**Bình-Sơn**), sont également parmi les plus connus.

A signaler la présence ici de la Société de commerce indigène dite **Phương-Lâu**, dont on trouve des succursales dans presque tout l'Annam ; il y a là une manifestation de l'esprit commercial annamite tellement rare qu'elle mérite d'être remarquée ; peu de Français connaissent cette société, dont l'origine vaut la peine d'être racontée : du temps de **Đông-Khánh**, le village de **Phương-Lâu**, dépendant de **Hưng-Yên** (Tonkin), fut victime d'une forte inondation qui lui enleva la plus grande superficie de ses terres ; quelques habitants intelligents, voyant qu'ils ne pourraient désormais plus vivre des produits fonciers, se cotisèrent pour aller entreprendre ailleurs le commerce de la soie tonkinoise ; partis avec un petit capital de 200 \$, un petit groupe d'entre eux s'installa d'abord à **Thanh-Hóa**, puis peu à peu étendit ses branches à **Vinh**, à **Hà-Tĩnh**, à **Huế**, et descendit plus au Sud, au fur et à mesure que les affaires prospéraient ; la Société **Phương-Lâu** a aujourd'hui des comptoirs jusqu'à **Sông-Cầu**, et les affaires ont été florissantes à ce point, que les actionnaires se partagent aujourd'hui, dit-on, plus de 200.000 piastres de bénéfices annuel.

*

* *

Avant de nous engager plus loin dans la monographie de l'actualité, fouillons un peu dans le passé de la province. Comme chez toutes ses sœurs de l'Annam, nous y trouvons les traditionnelles ruines chames; mais ici, ce sont des ruines qui n'ont laissé que des vestiges informes dont l'École Française d'Extrême-Orient a pu tout de même, fort heureusement, sauver quelques pièces détachées, pour la plupart réunies aujourd'hui au Musée de Tourane. Une belle pièce cependant, représentant Umà, a été conservée à Quảng-Ngãi ; elle est celée dans la construction même de la Résidence et peut être admirée dans toute sa belle conservation ; elle provient des ruines de Chánh-l.ộ. dont on trouvera la description dans *l'Inventaire descriptif des monuments chams de l'Annam*, publié par l'École Française. On trouvera également, dans le même ouvrage (page 221 à 240), la liste

« nique ; des débris d'os et de dents. Ces gisements ajoute-t-il, « paraissent devoir être considérés comme des cimetières de tribus, « 1^o — pêcheur et marin ; 2^o — connaissant l'or, le bronze et le fer « et par suite ne remontant certainement pas à l'époque préhistorique ; « 3^o — brûlant leurs cadavres et recueillant les débris de squelette « dans une urne funéraire, suivant l'usage des Chams, Cambodgiens, « Laotiens, etc. ; 4^o — Brahmanistes. On conviendra sans doute que « ce sont là bien des caractères appartenant aux Malais ».

Je ne parlerai ici que des ruines qui intéressent la partie purement historique, celles par exemple de la citadelle de Châu-Sa et des remparts de Cỗ-Lũy.

A Châu-Sa (Sơn-Tĩnh), on voit encore les talus qui ont délimité une citadelle ; elle est du temps des Chams, s'il faut en croire une stèle en sanscrit, (1). d'ailleurs à peu près illisible, qui y fut trouvée. Elle aurait servi de chef-lieu, disent les Annamites, aux mandarins de la dynastie des Lê (1400 à 1787). Rien de bien précis là-dessus et je ne pense pas que les vieux vêtements pieusement conservés encore aujourd'hui dans la pagode de l'endroit, puissent apporter quelques autres précisions.

A Cỗ-Lũy, on trouve d'anciens remparts, d'où le nom de Cỗ-Lũy, et il se peut que, par sa position en face de la vieille citadelle de Châu-Sa et de l'autre côté du fleuve, à l'entrée de la mer, ils aient servi, comme le dit l'École Française, de fort avancé. En tout cas, il est dit dans le *Địa-Dur* (2) que la province prit de 617 à 1.402 le nom de Cỗ-Lũy-Đôn et de Cỗ-Lũy-Châu, ce qui pourrait laisser supposer que Cỗ-Lũy fut à cette époque le chef-lieu des Seigneurs du moment. Or, d'après le même document, ce seraient bien les rois du Chiêm-Ba qui y régnaient à cette date là ; en effet, après avoir subi, comme tout l'Annam, la domination chinoise à plusieurs reprises et s'être appelée tantôt Việt-Thượng, Tượng-Quân, puis Lê-Na-Châu et Lê-Hải-Am-Quân (an 599), la province devint chame. Plus tard, vers 1400, les Annamites devenus les ennemis des Chams s'emparèrent de la citadelle de Cỗ-Lũy, et la province, après quelques essais de réaction de la part des Chams, devint définitivement possession annamite et prit le nom de Tư-Nghĩa. Le premier fonctionnaire annamite fut Lê-Y-Da, qui y fit venir des Tonkinois, comme il avait été déjà fait dans le Quảng-Trị (3), et en forma des colonies qui

(1) Déposée à la Résidence.

(2) *Địa-Dur* : Monographie des provinces rédigée sous le règne de Duy-Tân (1914).

(3) *Monographie de Quảng-Trị*. Voir *Bulletin du Vieux Hué* n° 3, année 1921, par A. Labordet.

défrichèrent les terrains. Ce n'est qu'en 1611 que la province connut pour la première fois le nom de **Quảng-Ngãi** et fut administrée par un **Tuần-Vũ** qui dépendit de **Quảng-Nam**. Au temps très court où les **Tây-Sơn** régnèrent, elle reçut le nom de **Hòa-Nghĩa-Phủ**, mais, avec **Gia-Long**, elle redevint **Quảng-Nghĩa** (**Quảng-Nghĩa-Dinh**, ou **Quảng-Nghĩa-Trần**, ou **Quảng-Nghĩa-Tĩnh** selon les époques).

Lors de l'organisation administrative par les Annamites, ces derniers estimèrent qu'ils devaient se préserver des invasions dont ils étaient fréquemment menacés par les habitants de la haute région. Ils créèrent pour cela une organisation spéciale qu'ils appelèrent **Sơn-Phong** (Poste de surveillance des montagnes), et construisirent de petites fortifications qui les séparèrent de leurs ennemis éventuels. Ce sont les petits remparts que l'on voit encore aujourd'hui, au seuil de la haute région, et qu'on appelle « la muraille *Mọi* ». Ici viennent se placer quelques faits qui intéressent l'histoire moderne de la province et où dès le début un homme célèbre vint jouer son rôle. Le **Quần-Công Lê-Văn-Duyệt**, très haut dignitaire du temps de **Gia-Long**, était originaire du village de **Bồ-Đề**, *huyện* de **Mộ-Đức**, province de **Quảng-Ngãi** ; il n'hésita pas à se distraire quelque temps de ses hautes fonctions pour venir en personne pacifier sa province natale qui était sans cesse menacée, comme je l'ai dit, de pillage et d'invasion par les peuplades sauvages, et c'est alors que **Lê-Văn-Duyệt** fit construire ces petits remparts allant de la frontière du **Bình-Định** à la frontière du **Quảng-Nam**.

La célébrité de **Lê-Văn-Duyệt** a toutefois d'autres sources ; son nom est et restera attaché à l'histoire d'Annam proprement dite, puisqu'il fut un des meilleurs collaborateurs de **Gia-Long** et partagea sa reconnaissance envers les Français qui l'avaient remis sur le trône ; cette reconnaissance ne fut pas du goût de **Minh-Mạng**, qui, pendant la vie de **Lê-Văn-Duyệt**, n'osa pas toucher à cet ami de son père, mais qui, en revanche, fit profaner son tombeau dès qu'il eut disparu. On trouvera quelques détails là-dessus dans la modeste étude que j'ai faite en 1918 dans le *Bulletin des Amis du Vieux Hué* (1).

Avec la « muraille *Mọi*, » on avait installé, dans le *huyện* de **Mộ-Đức**, là où est actuellement la route de **Ba-Tơ**, un poste qu'on appela **Tĩnh-Màn-Quan-Thứ** (Poste de pacification), et on le confia à un **Tiểu-Vũ-Sứ**, fonctionnaire qui avait pleins pouvoirs : Plus tard, sous **Tự-Đức**, en 1881, le poste prit le nom de **Sơn-Phong**, et ce

(1) *Les Eunuques à la Cour de Hué*, par A. Laborde. *Bulletin des Amis du Vieux Hué*, N^o.2. année 1918.

n'est qu'en 1899 qu'il fut supprimé, faisant logiquement place au poste de la Garde indigène qui y est installé depuis.

Le **Quận-Công Lê-Văn-Duyệt**, dans sa pacification des régions **Môi**, eut quelques imitateurs. Un peu avant lui, le **Đế-Độc Bùi-Thê-Hán**, originaire du *phủ* de **Tur-Nghĩa**, y avait attaché son nom. Trente au quarante ans après **Lê-Văn-Duyệt**, les peuplades sauvages étant redevenues menaçantes, un fonctionnaire, à ce moment-là **Án-Sát à Thái-Nguyễn** (Tonkin), demanda la faveur de venir défendre sa province d'origine ; c'était M. **Nguyễn-Tân**, appelé aussi **Tur-Vân**, dont la famille était installée depuis plusieurs générations au village de **Thạch-Trụ, huyện** de **Mộ-Đức**, et qui devait être le père de S. E. le **Cần-Chánh Nguyễn-Thàn**, dont nous allons parler ; il faut en effet réserver une page spéciale en faveur de ce dernier, très haut dignitaire, dont la figure restera bien en relief dans l'histoire contemporaine. Lui aussi s'occupa activement de la repression en pays **Môi** et occupa longtemps les fonctions de **Tiểu-Vũ-Sứ** au **Sơn-Phong** de **Mộ-Đức**, lesquelles consistaient spécialement, comme je l'ai dit plus haut, dans la direction et surtout dans la défense de la haute région (1) ; puis, l'activité, l'intelligence et les multiples qualités de **Nguyễn-Thàn** ayant été remarquées, il fut appelé à occuper des fonctions de plus en plus importantes qui l'élevèrent peu à peu jusqu'au titre de **Cần-Chánh**, le plus haut sommet de la hiérarchie administrative. Le **Cần-Chánh** est, en effet, une des « quatre Colonnes » (**Tứ-Trụ**) sur lesquelles s'appuie le lourd pouvoir impérial, et elle en est la principale. Cette haute distinction en faveur de **Nguyễn-Thàn** était d'autant plus précieuse à nos yeux que la clairvoyance intelligence de ce haut mandarin et son âme de pur patriote avaient, dès le début, compris que l'Annam avait tout à gagner en acceptant la France comme protectrice, **Nguyễn-Thàn** étant allé plus tard à Paris comme chef de mission, en 1902, put définitivement s'en convaincre. Quand il en revint, en 1903, il prit sa retraite, et ce n'est que onze ans plus tard, le 18 Septembre 1914, qu'il mourut, chargé d'ans et d'honneurs. Ayant débuté, en la 27^e année de **Tự-Đức** (1874), comme **Chánh-Cửu-Phẩm** (9^e degré 1^{er} classe), il pouvait avant sa mort, faire suivre son nom des titres éclatants de : **Phụ-Chánh-Đại-Thần**, **Cần-Chánh Đại-Học-Sĩ**, **Túc-Liệt-Tướng**, **Diên-Lộc-Quận-Công**, que l'on peut traduire en résumé par Grand Chancelier, Premier Régent de l'Empire, Grand Chef, Duc de Diên-

(1) Le poste était installé à l'endroit actuel du poste de Garde indigène de **Đức-Phổ**, où l'on peut voir encore quelques canons de cuivre portant la marque de **Sơn-Phong**.

Lộc. Il y ajoutait le plus modeste nom de **Thạch-Trì**, surnom qu'il s'était lui-même donné pour rappeler, « **Thạch** » les rochers, « **Trì** » l'étang, qui parent le joli site où ses restes mortels devaient être ensevelis ; c'est sur le sommet des rochers de **Phú-Thộ** qu'il avait choisis pour sa dernière demeure et dont il a poétiquement chanté les beautés sur la stèle érigée près de là, dans la pagode de **Thạch-Sơn**.

Comme toute haute personnalité, **Nguyễn-Thần** (1) n'eut pas cependant que des amis ; d'aucuns lui ont reproché un accaparement de terres dans la haute région dont il eut longtemps la direction ; en réalité, il ne détenait là que de réguliers apanages que les édits impériaux ont de tout temps autorisés en faveur des très hauts dignitaires (2).

Avant **S. E. Nguyễn-Thần**, la province de **Quảng-Ngãi** avait eu l'honneur déjà de voir un de ses enfants accéder à cette même dignité de « Première Colonne de l'Empire ». Ce fut **M. Trương-Quang-Quê**, né en 1793 au village de **Mỹ-Khê-Tây**, et dont la tablette d'honneur est déposée au temple **Thê-Miêu** à **Huế**. Il a eu cet honneur rare de servir sous 4 règnes différents, **Gia-Long**, **Minh-Mạng**, **Thiệu-Trị** et **Tự-Đức**, et d'avoir été le précepteur de **Thiệu-Trị**. Il prit sa retraite en 1862 et mourut en 1865, âgé de 72 ans. Il est l'auteur des poésies dites **Quảng-Khê** (**Quảng-Ngãi**, et **Mỹ-Khê**), qui sont, paraît-il, très appréciées des lettrés annamites.

Son propre fils, **Trương-Quang-Đang** (3), marcha sur ses traces, puisqu'il atteignit lui aussi le haut grade de **Đồng-Các** (3^e Colonne de l'Empire). Né en 1833, il demanda, en 1868, à aller au Tonkin lutter contre la piraterie ; il y gagna peu à peu tous ses grades et revint comme **Bồ-Chánh** à **Quảng-Ngãi** en 1886. Ministre de la Guerre en 1889, il fut élevé à la dignité de **Đồng-Các** en 1894, prit sa retraite en 1901 et mourut le 18 Octobre 1911. Ses fils, dormant en cela un bel exemple aux grandes familles que des préjugés ancestraux retiennent trop dans la voie mandarinale, n'ont pas hésité à employer leur activité et leurs capitaux dans le commerce, branche si intéressante de l'avenir économique du pays.

Je dois aussi donner une belle place à un autre enfant de la province, **M. Võ-Duy-Tĩnh**, que ses mérites poussèrent jusqu'aux

(1) Voir la photographie de **Nguyễn-Thần** dans le *Bulletin du Vieux Hué* 1915, p. 60.

(2) *Titres héréditaires*, par **A Laborde**. *Bulletin A. V. H.* 1920, pp. 385-406

(3) Voir la photographie de **Trương-Quang-Đang** dans *Bulletin Vieux Hué*, 1915, p. 62.

fonctions de Ministre des Rites ; originaire de Chánh-Lộ, il y est mort en 1910, entouré de l'estime générale pour sa probité bien connue.

En dehors des hauts mandarins déjà cités, il me faut parler de ceux qui, quoique non originaires du Quảng-Ngãi, s'y sont toutefois distingués à divers titres. Dans le temple Thập-Miêu, où sont honorés quelques grands serviteurs du pays, se trouve la tablette de S. E. Nguyễn-Cư-Trình, originaire du Nghệ-An, qui fut Tuần-Phủ a Quảng-Ngãi en 1750 et y rendit d'éclatants services en obtenant la soumission des Moïa Đa-Vách ; il fut plus tard Ministre de l'Intérieur. Nous devons également signaler le passage dans la province, dès Mars 1877, du modeste Hậu-Bồ qu'était alors M. Cao-Xuân-Dục, et qui devait être plus tard Ministre d'Etat ; à divers titres, ce fonctionnaire laissa trace de ses qualités surtout à Bình-Sơn et à Mộ-Dức où il exerça longtemps les fonctions de Tri-Huyện.

A signaler également le passage comme Tuần-Vũ, en 1901, c'est-à-dire aux moments difficiles, de S. E. Huỳnh-Côn, que j'ai eu l'honneur de connaître comme Ministre des Rites, alors que moi-même j'étais Administrateur-Délégué auprès du Gouvernement annamite à Hué (1).

A côté de ces très hautes personnalités, il s'en trouve bien d'autres plus modestes, mais qui sont, tout de même, arrivées aux fonctions élevées de Tổng-Độc, et ont vécu ou vivent de leur retraite dans le Quảng-Ngãi. C'est une des provinces les mieux dotées en anciens hauts fonctionnaires, et on y trouve, mieux qu'ailleurs, le type encore pur de ces vieilles familles de mandarins n'ayant pas encore subi l'influence « déparante » du progrès. C'est également le dernier refuge des vieux « Bleus », des vrais ; les familles que n'a pas encore touchées le besoin, les gardent jalousement, sachant, par les exemples d'ailleurs, que quand elles le voudront, elles en tireront un bon prix auprès des bibeloteurs acharnés que sont certains Français.

Une mention, pour finir, en faveur du bachelier Nguyễn-Văn-Danh, dont la piété filiale, qualité si fortement prisée chez les Annamites, a laissée une petite renommée dans le phủ de Bình-Sơn d'où il est originaire : son père ayant été tué par un tigre, le bon fils construisit un piège, captura le fauve, en prit le foie et le sacrifia sur l'autel des ancêtres ; en outre, chaque fois qu'il pensait à son père, ce bon fils poussait un hurlement imitant le cri du tigre. Le roi Tự-Đức récompensa cette piété filiale par un panneau portant les quatre caractères : Hiệu-Tử-Khả-Phong, « Que le vent répande partout cette piété filiale ».

(1) Voir les Mémoires de S. E. Huỳnh-Côn, dans *Revue Indochinoise*, 1924.

Entrons maintenant dans la période tout à fait contemporaine, celle où les Français ont commencé à jouer un rôle dans le **Quảng-Ngãi**. La province est peut-être la seule de tout l'Annam qui n'ait pas connu l'occupation militaire par les troupes françaises, sauf a de très rares intervalles et, chaque fois, pour une durée très courte.

En 1887, un soulèvement ayant été tenté par d'anciens mandarins, partisans de Hâm-Nghi, qui tenaient campagne dans la haute région, le Vice-Résident de Tourane, dont dépendait à ce moment-là **Quảng-Ngãi**, provoqua l'envoi d'une colonne de police dirigée par le Khâm-Sai Phan-Thanh-Liêm, auquel il fut adjoint 50 chasseurs annamites commandés par le Sous-Lieutenant Fuischic ; le peloton s'installa à **Ngãi-Bình**, *trạm* fortifié (en face le poste actuel de **Trị-Bình**), et rayonna avec les troupes du Khâm-Sai dans la région qui s'étend de **Bến-Ván** à **Tam-Kỳ** ; plusieurs combats eurent lieu et ils furent acharnés, puisque les rebelles comptaient plus de 4.000 hommes, possédaient plus de cent canons et avaient miné beaucoup de villages.

En 1893, une nouvelle tentative de rebellion eut lieu et fut vite réprimée, mais le Protectorat se décida cette fois-ci à mettre à **Quảng-Ngãi** un de ses représentants, et créa une Vice-Résidence, dont le premier titulaire fut M. Blin.

En 1894, nous eûmes encore à supporter une nouvelle attaque qui, hélas, coûta la vie à l'un des nôtres ; le compatriote Regnard, Receveur des Douanes à **Cổ-Lũy**, fut attaqué par les manifestants, dans la nuit du 7 au 8 Décembre 1894 ; le malheureux n'avait qu'un bâton pour se défendre ; le mirador sur lequel il s'était réfugié fut incendié et il dut, pour fuir les flammes, se précipiter dans les bras de ses bourreaux qui lui coupèrent la tête et allèrent la promener, munie du casque, jusque dans les rues de **Thu-Xà**. Les restes mortels de Regnard purent être retrouvés et déposés à **Quảng-Ngãi** en une sépulture décente, à l'angle Nord-Ouest de la citadelle ; ils furent transférés plus tard au cimetière actuel. Le même jour, les rebelles avaient également tenté une attaque du côté de la citadelle de **Quảng-Ngãi** ; quelques coups de fusil heureux, tirés par le Receveur des Postes **Jeandrat** (1) et le **Lãnh-Bình**, avaient donné à réfléchir aux assaillants qui renoncèrent à leur intention agressive. L'enquête postérieure démontra que cette bande était commandée par un nommé **Cử-Vinh**, lequel avait reçu un ordre de révolte venu de **Phan-Đình-Phụng**, agitateur bien connu du **Hà-Tĩnh**. **Cử-Vinh** fut pris et exécuté.

(1) M. Jeandrat fut prévenu par son boy, lequel, quelques jours auparavant, avait été mis en prison pour une peccadille quelconque.

Les ferments de rebellion n'avaient pas complètement disparu, puisqu'encore, en 1896, une nouvelle effervescence fut sur le point de se manifester ; elle avorta grâce à l'arrestation préalable de son chef **Trần-Đức**, originaire du village de **Thi-Phổ**, affilié aux révolutionnaires du Nord-Annam.

Puis vint une assez longue période de calme. Ce n'est que 12 ans après, en 1908, que les troubles recommencèrent et que l'agitation fut alors générale dans tout le centre Annam. Mais ces événements sont encore trop récents pour que nous en parlions ici, et c'est pour la même raison que nous laisserons de côté l'agitation qui se manifesta en 1916, et qui fut vite réprimée.

On ne saurait clore cette partie historique sans dire qu'en 1885 déjà, de modestes Français, des missionnaires, avaient payé de leur vie les premiers pas de la France en ce pays ; la chrétienté de Cù-Và existait déjà, et lors de l'attentat de Hué, en Juillet 1885, elle eut à subir les représailles des mandarins ; trois Pères, dont je regrette de ne pas connaître les noms, furent massacrés avec un grand nombre de leurs ouailles indigènes.

A constater les nombreux canons qui ornent les jardins ou qui gisent dans les cours, on serait tenté de croire que ce sont là des dépouilles opimes d'un passé historique dont je n'ai pas encore parlé ; on pourrait d'autant plus le croire que nombre de ces canons paraissent de fabrication européenne ; or, si nous examinons bien ces engins de guerre, nous verrons que quelques uns portent la couronne d'Angleterre et l'inscription « H. Craze Brook Son et C^{le} Liverpool ; » nous concluerons simplement qu'ils ne proviennent que des échanges faits autrefois entre Hué et la puissante Compagnie des Indes. Il est fort probable que lorsque Hué fit construire les citadelles des provinces, elle leur distribua tous ces canons de fonte dont elle avait fait grande provision. Les canons de bronze sont tous de fabrication annamite ; comme tous leurs semblables, ils sont soigneusement gravés de leur poids, de leur âge et même de leur nom de baptême ; ils ont été fondus pour la plupart vers 1821. On voit aussi, dans les débris du passé guerrier, de vieux fusils de rempart qui ont probablement servi, du temps du **Son-Phong**, à faire peur aux Moïs.

*

* *

Il ne faut pas s'éloigner beaucoup de la côte pour rencontrer les aborigènes qu'on appelle les « **Mọi** », cette race montagnarde qui vit encore presque à l'état sauvage. A 20 kilomètres à peine du centre de

Quảng-Ngãi, on rencontre déjà un marché, celui de **An-Hoà-Kim-Thành**, fréquenté par ces **Mọi** ; comme leurs frères de toute la chaîne annamite, ils ont le visage éclairé de grands yeux naïfs et le corps vêtu du sommaire langouti ; les femmes, un peu plus couvertes du bas, circulent, le buste complètement nu, la hotte ou l'enfant au dos. Il faut pousser vingt autres kilomètres dans l'intérieur pour arriver en pays tout à fait **Mọi**, là où l'on voit de véritable guerriers, la longue lance en mains, le coupe-coupe à la ceinture, le cou et les oreilles ornés de bijoux, là où ils vivent dans leurs cases sur pilotis et où le visiteur de marque se voit invité à boire à la jarre d'alcool.

Les **Mọi** de **Quảng-Ngãi**, ceux qui sont en contact fréquent avec les Annamites et qui se soumettent à notre Administration, sont généralement divisés en deux catégories :

1° — les **Mọi Chàm**, ou **Mọi Đồng**, qui vivent dans les vallées à proximité de la plaine — d'où leur nom (**Đồng**, « plaine, champs »).

20 — les **Mọi Cua** ou **Mọi Giầu**, qui se tiennent plus éloignés et vivent sur le flanc des montagnes où il y a beaucoup de bétel, d'où leur appellation (**Giầu**, « bétel »).

Tous ces autochtones appartiennent à la race généralement dénommée **Mọi Kha-Ré** ou **Mọi Đá-Vách**, cette dernière dénomination venant vraisemblablement de la montagne appelée **Đá-Vách** dans les Annales annamites.

Beaucoup plus haut, dans l'arrière région, se tiennent les peuplades insoumises des **Kha-Giông** et des **Ba-Nam** ; elles font quelquefois des incursions pillardes du côté des villages réguliers, mais leurs attaques ne sont plus aujourd'hui bien sérieuses, en raison de ce que la Garde Indigène y fait inopinément, des patrouilles fréquentes, ce qui suffit à tenir ces dissidents en respect. Toutefois, comme je l'ai dit ailleurs, ces peuplades de la haute région ont longtemps inquiété les villages annamites, et c'est pour lutter contre elles que les mandarins d'autrefois ont construit les petits remparts de terre connus sous le nom de « Muraille **Mọi** » ; depuis que nous avons établi ici notre Protectorat, ces attaques sont devenues très rares, les villages soumis étant devenus de plus en plus nombreux ; sans doute, de temps à autre, quelques tribus rebelles osèrent-elles se livrer au pillage et même aux enlèvements de femmes et d'enfants ; sans doute fallut-il pour ces dernières raisons confier des fusils 1874 aux communes annamites qui avaient à craindre les attaques de ces pillards, mais, je le répète, ces faits sont aujourd'hui fort rares et ils sont, chaque fois qu'ils se produisent, sinon excusable du moins motivés par des petites vengeances particulières et souvent légitimes que les sauvages assouvissent avec leur mentalité de primitifs.

Depuis que nos Inspecteurs et Gardes principaux circulent davantage dans la région et y ont installé un peu partent des postes, cette population montagnarde a pu connaître et apprécier les sentiments des Français ; il est profondément regrettable que des raisons administratives n'aient pas permis de donner plus de développement aux beaux résultats qu'avaient déjà obtenus sous ce rapport-là les Inspecteurs Haguet et Trinquet, ainsi que le Résident Gariod lequel, en 1899, entreprit une exploration toute pacifique dans l'extrême arrière pays et traça, de concert avec l'Inspecteur Haguet déjà nommé, l'itinéraire entre **Ba-Tơ** et Kontum, seul document que nous ayons encore sur cette partie de l'Annam. Depuis notre occupation, nous n'avons eu à réprimer qu'un seul mouvement d'effervescence un peu sérieuse chez les **Mơ** de la région de **Ba-Tơ**, et encore ce ne fut qu'au moment des troubles de 1908 et on peut croire que ces **Mơ** furent excités par les agitateurs annamites ; ils pillèrent des villages et s'avancèrent jusqu'à 2 kilomètres du poste de Garde indigène de **Đức-Phổ** ; ils y furent arrêtés par un **Đội** de milice qui, dans un guet-apens, leur tua 85 guerriers, pendant que les villages annamites, venant à la rescousse, coupèrent la tête à 11 d'entre eux ; cette leçon brutale fut d'excellent effet ; bientôt, les rebelles faisaient leur soumission et rendaient les prisonniers qu'ils avaient faits. La soumission se négocia au poste de **Liệt-Sơn** par l'intermédiaire, dit-on, d'une femme **Mơ** qui, en la circonstance, fit preuve d'une intelligence et d'une énergie qu'on ne s'attendait pas à trouver chez une simple « moyesse » ; il est regrettable que cette héroïne sauvage n'ait pas laissé son nom à la postérité.

Beaucoup plus haut, dans l'extrême arrière pays qui a été traversé en partie par MM. Gariod et Haguet, se tiennent les fameux **Sédang** (1), dont le nom a été si souvent prononcé au moment de l'épopée du Français qui s'y aventura, il y a une trentaine d'années, et prit le nom de Marie 1^{re} Roi des **Sédang** (2). Toutes ces peuplades insoumises ont désormais leurs jours comptés. La civilisation ne va pas tarder à pénétrer chez elles, puisque déjà des projets sérieux s'élaborent pour tracer des routes les traversant du Sud au Nord. Du côté de **Quảng-Ngãi** on verra tôt ou tard une route qui, partant de **Gia-Vực**, ira rejoindre Kontum.

Pour en revenir aux **Mơ** qui sont aujourd'hui nos amis, les **Mơ Đổng** et les **Mơ Giầu**, je dirai, avant de les quitter tout à fait, quel-

(1) Voir à ce sujet « Souvenirs d'Annam » de Baille.

(2) Les **Kha-Giông**, d'après Trinquet, ne seraient autres que des **Sédangs**.
Revue Indochinoise, 1907, page 372.

ques mots sur leurs mœurs particulières, lesquelles sont, à quelque chose près, semblables à celles des autres peuplades de la haute région de tout l'Annam. Je ne signalerai ici que celles que, personnellement, je n'ai pas encore eu l'occasion de remarquer ailleurs.

Naissances. — Lors d'une naissance, tant que le cordon ombilical n'est pas tombé, le père s'abstient de parler et de travailler.

Mariage. — En matière d'union, ils ont l'esprit très large. Les divorces et les adultères se règlent par de simples amendes payées au village ou aux « victimes ». Toutefois, en cas d'adultère où un lien de parenté existe entre les coupables, ces derniers sont enfermés dans une cage et condamnés à en sortir « à quatre pattes » pour aller manger une pâtée ordinairement destinée aux cochons.

Chez les Mòi Cua, un des cadeaux de mariage consiste en un chapelet qui doit être précieusement conservé toute la vie. Cela expliquerait ces colliers aux pierres de multiples couleurs dont ces indigènes ont quelquefois plusieurs rangs autour du cou.

Cérémonies. — Les cérémonies sont toujours présidées par un sorcier. Devant un petit autel fait d'un treillis de bambou surmonté de baguettes taillées en forme de tiges fleuries, le sorcier prononce les formules magiques, lesquelles, avec force sacrifices de chiens et de poulets, doivent chasser les esprits malfaisants. On trouve ces petits autels érigés un peu partout, et cela rappelle au passant qu'il y a, par là, quelque chose de « prohibé » qu'on ne doit pas enfreindre. On ne doit pas, par exemple, pénétrer dans une maison devant laquelle se dresse le treillis de bambou, car ses habitants sont, ou en train de faire les semailles, ou en train de repiquer, ou en cours, de maladie.

Serment. — Un acte solennel entre tous est celui du pacte d'amitié appelé Tà-Ban. Toujours devant le sorcier, les intéressés, après toutefois avoir longtemps éprouvé leur confiance réciproque, font serment de s'aimer et de se protéger mutuellement. On tue un buffle et un poulet qu'on mange ensemble, puis on se fait une incision au bout du doigt, on mélange le sang avec de l'alcool et on le fait boire à celui qui doit faire le serment : c'est le serment du sang.

Litiges. — Pour régler les petits litiges, c'est également le sorcier qui, en présence d'un homme âgé, prononce la sentence ; il fait subir aux parties diverses épreuves qui consistent par exemple à se plonger dans l'eau, à mettre le doigt sur de la résine enflammée, à mettre le pied sur la lame affilée d'un coupe-coupe et à se soumettre enfin à tout ce que peut inventer l'imagination du sorcier. Toutefois, l'épreuve

la plus constamment admise est celle de la patte de poulet : plongée dans l'eau bouillante et retirée, cette fatidique patte doit, par la direction de ses doigts, indiquer infailliblement au sorcier celle des parties qui a tort — et tout le monde s'incline sans mot dire.

Oligarchie. — Les **Môi** ne se reconnaissent pas de « Chef » entre eux ; le fils ne reconnaît pas l'autorité du père. Ils n'obéissent qu'à un étranger qui leur en impose. Ils obéissent, par exemple, à un Annamite, mais un Annamite qui se marierait à une femme **Môi** perdrait du même coup son autorité parce qu'il serait désormais considéré comme un frère (1).

Il y a ainsi une foule de naïvetés qui président aux destinées de cette population encore primitive ; avant de la soumettre à notre civilisation, il est absolument nécessaire de l'administrer selon ses mœurs et, par conséquent, en tenant compte de toutes ces puérités. Il est extrêmement utile pour un administrateur de connaître tous ces enfantillages ; cela lui permet, non seulement d'approcher davantage la mentalité de ces montagnards, mais, du même coup, de régler vite et équitablement, dans leur esprit tout au moins, des litiges souvent insignifiants qui, mal compris de nous, peuvent avoir de graves conséquences chez les esprits simples de ces aborigènes.

A ce dernier point de vue, j'ai applaudi de toutes mes forces à la circulaire de M. le Résident Supérieur Pasquier, laquelle dans son ensemble, préconise une administration uniquement faite de « douceur », la seule qui puisse nous attirer définitivement ces humbles habitants. Presque tous les vieux administrateurs sont d'avis que cette politique paternelle ne peut être pratiquée que par des fonctionnaires français, et encore faudra-t-il les choisir ; le fonctionnaire annamite, malgré toute la bonne volonté qu'il y mettra, sera toujours malgré lui un mauvais intermédiaire, car il est trop convaincu, par atavisme, que le **Môi** n'est qu'un vulgaire sauvage incapable d'amélioration.



Dans la monographie de cette province, nous voulons comprendre tous les sujets d'ordre général qui à un titre quelconque ont un petit

(1) — On trouvera d'autres détails sur les **Môi** de Quang-Ngãi dans une étude de l'Inspecteur de la Garde indigène Haguet, parue dans la *Revue Indochinoise*, 1904, page 49, ainsi que dans une étude de l'Inspecteur Trinquet : *Le poste administratif de Lang Ri*, publiée par la *Revue Indochinoise*, 909, page 346 (Voir également *Ethnographie des Races. Mòi*, par Haguet, *Revue Indochinoise*, 905.

relief ; c'est ainsi que nous y admettrons quelques mots sur les pagodes, les légendes, les sites réputés, les curiosités particulières, les ruines, etc... Nous avons déjà parlé des norias, des vestiges archéologiques et des moulins à sucre qui sont pour ainsi dire les spécialités de la province ; nous parlerons en outre des sujets qui méritent, par leur modeste réputation locale qu'on dise aussi quelques mots d'eux.

La citadelle de **Quảng-Ngãi**, construite, comme toutes ses sœurs de l'Annam, sur les plans des officiers français qui aidèrent Gia-Long à affermir la dynastie des **Nguyễn**, est une des plus anciennes ; elle est presque aussi vieille que celle de Hué, puisque c'est en 1807 qu'elle fut commencée, alors que celle de **Quảng-Trị**, par exemple, ne date que de 1837. Terminée en 1815, elle mesure, disent les *Annales annamites*, 500 *trượng* et 2 *thước* de tour sur 1 *trượng* de hauteur ; elle est entourée de fossés de 5 *trượng* de largeur. Rien de particulier à ajouter sur cette citadelle, sinon qu'avant qu'elle soit construite à **Chánh-Mông** (du nom actuel de **Chánh-Lộ**), les mandarins chefs de la province eurent leur siège d'abord à **Phú-Nhơn** (**Sơn-Tĩnh**), puis à **Phú-Đặng** (**Tư-Nghĩa**). Nous avons vu ailleurs que, du temps de la dynastie des Lê, le pouvoir provincial se tenait au village de **Châu-Xá** (**Sơn-Tĩnh**), où on voit encore trace de citadelle ; bien antérieurement, les autorités étaient vraisemblablement installées à **Cổ-Lũy**, s'il faut en croire le nom (vieux remparts), et s'il faut en croire le plateau dit **Bàn-Cờ**, où l'on voit encore des ruines de tour chame.

De la citadelle de **Quảng-Ngãi** on aperçoit, au Nord, une petite colline à sommet applati, sur laquelle sont perchées une pagode et une bonzerie réputées. C'est la colline de **Thiên-Ăn-Niêm-Hà**, dont le mot à mot peut se traduire par « Le Sceau du Ciel qui regarde le fleuve » ; elle rappelle beaucoup par sa forme l'Écran du Roi à Hué. La pagode fut fondée, dit la tradition, en 1716, par le **Hòa-Thượng** (Bonze Chef) **Pháp-Hòa** ; elle fut plus tard détruite par les **Tây-Sơn** vandales, et ce n'est qu'en 1830 que les bâtiments furent refaits d'une façon décente. On y remarquera, comme aux abords de toute bonzerie un peu importante, les stupâ (1) qui contiennent les restes des bonzes décédés.

De l'autre côté de la citadelle, au Sud, on aperçoit, faisant pendant à la colline **Thiên-An**, un autre petit mamelon boisé qui, lui aussi, à

(1) Stupâ. Voir *Pagode de Báo-Quốc*, par A. Laborde *Bulletin Vieux Hué*, 1917, pp. 223-241.

sa petite réputation. C'est le **Núi-Thiên-Bút-Phê-Vàn**, dont l'appellation, prétentieuse pour sa faible hauteur, peut se traduire par « Le Pinceau Céleste qui écrit dans les Nuages ». C'est sa forme légèrement pointue et son sommet boisé qui a inspiré ce nom au poète annamite ; c'est également en comparant les formes un peu spéciales des deux collines voisines, le **Thiên-Ân** et le **Thiên-Bút**, que l'ironie populaire s'est manifestée; elle dit, en effet, dans un sous-entendu narquois « au **Quảng-Ngãi** le Sceau est plus grand que le Pinceau », ce qui signifie, raconte-t-on, que si les mandarins originaires de la province obtiennent de hauts honneurs (le Sceau), cela ne prouve pas qu'ils soient pour cela de fins lettrés (le Pinceau). Les nombreux gradués universitaires qui ont illustré la province et dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, viennent heureusement prouver qu'il n'y a dans ce dicton que boutade un peu méchante de la part du peuple.

Le **Núi-Thiên-Bút** qui, sur son extrême sommet, a l'honneur de posséder des ruines chames, vestiges qui nous parlent d'un passé lointain, abrite en outre aujourd'hui, sur un de ses versants, le petit cimetière français dont quelques pierres traverseront peut-être à leur tour plusieurs siècles et parleront aussi de nous aux futurs amis du passé.

Parmi les pagodes, aucune ne peut se signaler par quelque chose de vraiment exceptionnel. Comme dans toutes les provinces, nous avons celles où les grands mandarins vont, deux fois par an, officier en grande tenue ; c'est d'abord la Pagode Royale où, en petit, se déroulent les grands *lay* devant le trône vide représentant Sa Majesté l'Empereur ; puis le **Văn-Miêu** traditionnel, sur la route de **Mỹ-Khê**, dédié au Sage Confucius ; puis le **Hội-Đông**, dédié à tous les génies de la province, et enfin le temple de **Quan-Công**, le Génie au visage rouge, dieu de la guerre, sis sur la route de **Thu-Xà**, au village de **Nã-Khê** ; c'est à ce dernier qu'on adresse les prières officielles pour réclamer la pluie en temps de sécheresse. Les mandarins provinciaux rendent hommage également au tombeau d'un ancien **Tuân-Vũ**, mort à **Quảng-Ngãi**, dont la célébrité réside surtout dans ce qu'il était aïeul de la Grande Reine Mère **Từ-Dũ**, mère de **Tự-Đức**, morte à 93 ans à Hué au temps où **Thành-Thái** régnait ; cette pagode, dite **Thích-Lý**, nom réservé à tout ce qui dépend des reines, est située sur la route de **Nghĩa-Hành**, à 600 mètres environ du centre urbain. Sur le bord du **Sông Trà-Khúc**, on officie également, au **Miêu-Ông**, élevé en l'honneur du **Đế-Độc-Bùi-Tá-Hán**, dont il a été parlé plus haut dans la partie historique, pour la part qu'il a prise à la lutte contre les peuplades sauvages.

Quelques cultes sont, en outre, entretenus ou aidés par le budget du Gouvernement annamite, tels celui de la pagode de **Thiên-Ân** déjà citée, et celui voué au culte de la Baleine (**Cá-Ông**), pour lequel le village d'**An-Ninh** reçoit de temps à autres une centaine de ligatures; ces prétendues baleines ne sont, je pense, que de paisibles marsouins dont les carcasses sont précieusement conservées en vertu d'un culte très ancien ; ce **Ông-Voi** est toujours très vénéré et il n'est pas rare d'entendre un pêcheur naufragé vous affirmer qu'au moment de couler il a vu le **Ông-Voi** lui tendre son « échine de sauvetage » ; il y a 15 caisses de leurs ossements dans la pagode d'**An-Ninh**.

Au village de **Long-Phụng (Mộ-Đức)**, nous trouvons le **Chùa Ông-Rau**. mot à mot « pagode du Monsieur Salade », construite dans une grotte ; autrefois, un pauvre vieillard ne vivant que des salades qu'il ramassait, vint vivre dans la grotte et y finir ses jours ; la légende en fit un saint. Dans le village de **Hà-Khê**, nous trouvons la pagode dite **Chùa Bà-Mụ**, « la Sage-femme » ; que les femmes stériles vont invoquer ; douze nourrices sont assises à côté d'elle, portant chacune un enfant dans les bras ; adressez-vous à l'une d'elles, attachez un cordon de soie rouge au cou du bambin et vous aurez, mesdames, un superbe garçon dans l'année ; si vous désirez une fille, attachez un cordon bleu ; le moyen est infailible assurent les croyants annamites ; mais n'invoquez jamais la bonne déesse pour arrêter votre fécondité : vous en seriez punies en voyant au contraire croître et multiplier sans arrêt les branches de votre descendance. Dans un petit pagodon du village de **Vĩnh-An (Binh-Sơn)**, on a constaté les traces d'un culte phallique ; la conservation du bois et les couleurs que portait encore le phallus trouvé laissent croire qu'il s'agit d'un culte encore très récent ; en effet, les renseignements pris ont permis d'établir que sous **Gia-Long** un vieux pêcheur du nom de **Huỳnh-Các**, alors qu'il avait amarré sa jonque près du pagodon, vit en songe une vieille femme qui lui dit : « Je suis la reine **Võ-Hậu** ; je te charge de prescrire à ton village « d'inscrire sur la pagode les caractères **Hậu-Phụ-Tôn-Nương** « (Déesse de l'Enfer), et de dire à tes amis les pêcheurs que de mon « vivant j'aimais un objet de ce genre (elle en fit voir la forme) et que « j'accorderai santé et abondance à ceux qui me l'offriront ». On se moqua du vieillard, mais il n'en fit pas moins fabriquer l'objet en question, ce qui lui attira, dit la légende, des pêches fructueuses ; ses compagnons s'empressèrent de l'imiter et, pendant fort longtemps, la paillarderie déesse reçut en ex-voto le phallus désiré, fréquemment renouvelé par les fidèles. Telle est l'histoire amusante qu'on raconte, mais on ajoute que depuis 50 ans environ, la vieille divinité ayant cessé de les favoriser, les pêcheurs ne pratiquèrent plus ce culte

particulier. Le dernier échantillon du genre a été envoyé en 1923 à l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Les Chinois, qui sont, comme je l'ai dit, assez nombreux dans la province et sont représentés par 4 congrégations, ont également édifié des pagodes assez luxueuses qui valent une visite ; on les trouvera groupées aux environs de Thu-Xà dans un site que ce nombre de monuments rendra fort beau dès qu'on y aura tracé une route convenable ; l'une de ces pagodes est titulaire d'un brevet royal décerné en 1851 par **Tự-Đức**, en mémoire de Chinois victimes d'une injustice ; ces Chinois, simples commerçants qui repartaient en Chine, durent abriter leur jonque dans la baie de **Sa-Kỳ** pour éviter une tempête. Les mandarins annamites qui, à ce moment-là, étaient chargés de la surveillance de la côte, considérèrent cette jonque comme appartenant à des pirates et, sans autre enquête, décapitèrent et jetèrent à la mer les 108 malheureux Chinois qui l'occupaient. Or, il fut reconnu quelques mois plus tard que ces fonctionnaires annamites, non seulement n'avaient pas fait enquête suffisante, mais en outre, avaient agi en parfaite connaissance de cause, espérant que le Gouvernement croirait effectivement à une importante affaire de piraterie et les récompenserait de ce « haut fait d'armes ». Hélas, les âmes des 108 trépassés vinrent éclairer la religion du roi **Tự-Đức** qui fit mettre à mort les coupables et qui, dans sa longanimité, autorisa par brevet qu'un culte fut voué aux victimes. Quoique ce tragique événement se soit passé dans le **Quảng-Ngãi**, il a eu sa repercussion dans tout le centre Annam, où l'on retrouve, en effet, ce culte particulier dans les pagodes chinoises. C'est ainsi qu'à Hué, les Chinois ont édifié, en mémoire des victimes, le temple de **Chiêu-Ứng**, et je prie le lecteur de consulter à ce sujet l'étude publiée par M. Bonhomme dans le *Bulletin des Amis du Vieux Hué* de 1914.

Toutes les petites collines et les nombreux rochers qui égayent le paysage ont aussi naturellement leur petite histoire légendaire. La pointe du mamelon qui est sis à **Phú-Nhơn**, tout près du bat, et dans lequel on a taillé pour ouvrir la route coloniale, s'appelle **Long-Đầu Hí-Thủy**, " la tête du Dragon qui vient caresser l'eau " ; il y a là un petit pagodon dédié au Génie **Phi-Bong Trường-Quân** qui n'est autre que le trop fameux général **Cao-Biến**, dont on trouve la trace des qualités surnaturelles un peu partout dans l'histoire d'Annam ; à **Quảng-Ngãi**, il arriva sur un cheval ailé pour rechercher et détruire la " Veine du Dragon ", dans laquelle les Annamites, ses adversaires d'alors, puisaient leurs forces de résistance. Dans la baie de **Sa-Kỳ**, nous voyons se dresser une pierre qui, dans l'imagination du peuple,

prend forme d'un homme qui pêche (Thạch-Co-Diêu-Tàu). À Bô-Đề (Mộ-Đức), un étang en forme de lune a perdu tous ses nénuphars depuis qu'a disparu le grand homme Lê-Văn-Duyệt, originaire de là ; les nénuphars ne reparaitront que lorsque les étudiants du village seront dignes d'être reçus aux concours. Un mamelon appelé Sai-Da, dans le huyện de Đức-Phổ, abrita autrefois, dit la légende, deux frères appelés Sai-Đức et Sai-Hòa ; c'était, raconte-t-on, deux individus d'une force physique extraordinaire et qui pratiquaient la sorcellerie ; l'un pouvait porter 200 ang de riz (700 Kg. environ) et l'autre pouvait, d'un grain de haricot, faire pousser un soldat ; un beau jour, soupçonnés d'esprit séditieux, ils furent poursuivis et disparurent ; cela se passait sous Cảnh-Hưng, en 1739. Au village de Phước-Lộc, riche commune de Sơn-Tinh, on peut admirer un mỗ (crécelle) énorme en bois de jacquier, qui a 80 à 90 centimètres de diamètre ; il a la forme rituelle de la tête de poisson-dragon et fait l'objet d'un culte particulier ; une fois par an, on le lave avec de l'eau parfumée ; sa résonnance est d'une parfaite sonorité, et malheur au village quand la voix de son mỗ n'est pas parfaitement pure !

* * *

Je m'arrête, car je ne pourrais pénétrer plus avant dans le folk-lore du pays sans risquer de remplir encore beaucoup de pages, et ce serait fastidieux.

La monographie de la province devrait, pour être complète, s'étendre sur encore bien des sujets ; mon regretté collègue M. Lemarchant de Trigon en a traité beaucoup et mes lecteurs pourront en prendre connaissance dans une notice publiée par la *Revue Indochinoise*, année 1906, page 1110 et suivantes ; ils trouveront là, des renseignements sur les divisions administratives, sur la population, sur la configuration générale, l'orographie, les cours d'eau, les diverses cultures, le commerce, l'industrie, les marchés, les mines et les forêts.

En ce qui concerne le sous-sol minier, j'ajouterai que de nombreux périmètres ont été demandés depuis 1906, et principalement pour le graphite, dont on a pu extraire d'assez beaux échantillons ; un commencement d'exploitation et même d'exportation vers l'Amérique fut entrepris, mais, par suite de désaccord entre les associés, cette affaire de graphite, qui semblait vouloir prendre de l'importance ; est, pour le moment, complètement abandonnée. Je ne crois pas que la province ait été bien sérieusement prospectée jusqu'ici ; toute la belle

haute région est encore à explorer sous ce rapport-là. Dans le bas pays, nous ne connaissons que les traces déjà relevées par les Annamites et dont on trouve souvent l'indication sur les cartes dans les noms mêmes des villages et des lieux-dits. C'est ainsi que **Suối-Vàng** (*vàng*, « or ») apprend qu'on a trouvé des vestiges d'or dans la rivière qui porte ce nom ; le nom du village de **Thiệt-Trượng** (**Mộ-Đức**) nous indique qu'autrefois on a exploité là une mine de fer (*thiệt*, « fer »). C'est ainsi également que le mot **Ồn** indique qu'une source minérale jaillit près de là ; au village de **Ồn-Thủy** (**Tư-Nghĩa**), en effet, nous voyons des vapeurs chaudes se dégager au-dessus d'une plaine de rizières, l'eau minérale se répand partout à la ronde, sans provoquer de dégâts aux cultures, y apportant même, disent les habitants, de la fertilité. Un ingénieur du Service des Mines a visité cette source et en a fait analyser les eaux ; c'est une eau chlorurée calcique très peu minéralisée et ne présentant aucun intérêt pratique en vue de la consommation. Il en serait tout autrement d'une autre source, sise à **Thạch-Trụ** (**Mộ-Đức**), laquelle, d'après ce même ingénieur est d'une minéralisation relativement importante et qui pourrait être intéressante (elle contient par litre 4 grs. 880 de sels divers dont 4 grs. 200 de chlorures). Ces sources d'eaux thermales ont une température qui atteint 60 et même 80 degrés ; près de celle de **Thạch-Trụ**, au lieu dit **Núi-Nước-Mặn** (eau salée), un petit pagodon est élevé en l'honneur du génie **Thang-Thủy Sơn-Thần** (Génie de l'Eau Bouillante). La légende locale affirme qu'il y avait là, autrefois, un petit bois entouré de marais ; un éléphant descendu de la montagne s'y enfonça, et depuis, des eaux chaudes surgissent en cet endroit que l'on appelle aussi, en raison de cette légende, le " tombeau de l'éléphant " ; les habitants y viennent faire des sacrifices et y jeter des sapèques en vue de guérir certaines maladies de peau ; ils affirment qu'un des Résidents, mes prédécesseurs, vint y séjourner, y prit des bains de pieds prolongés et obtint une guérison miraculeuse. Ce qu'il y a de certain, en tous cas, c'est que des gens pratiques utilisent journellement ces eaux très chaudes pour épiler le porc ou plumer le poulet qu'ils viennent de tuer, et pour mettre des bambous au rouissage ; on y voit également les petits gardiens de buffles y venir repêcher les sapèques que les croyants y ont jetées.

* * *

Les gens du **Quảng-Ngãi** ont généralement la réputation d'avoir mauvais esprit. A vrai dire, ils ne méritent pas cette dure épithète, car s'ils ont été quelquefois en effervescence, ce n'a été le fait que

de quelques meneurs, et ceci n'est pas particulier à la province ; on ne saurait donc en rendre responsable la population toute entière ; il est certain toutefois que s'ils n'ont pas mauvais esprit au sens tout à fait complet qu'on attache d'ordinaire à cette expression, les habitants du **Quảng Ngãi** ont en tout cas fort mauvais caractère ; dirai-je, sans paraître paradoxal, que c'est une de leur qualité ? S'ils ont, en effet, mauvais caractère, c'est qu'ils sont très susceptibles, et par suite qu'il leur est plus difficile d'user avec science de la dissimulation que nous reprochons aux autres indigènes ; sans doute sont-ils capables de mentir autant, mais le mensonge chez eux ne peut guère se voiler sur leur figure un peu frondeuse ; c'est une qualité involontaire peut-être, mais qui, dans beaucoup de cas, les mène à la franchise.

Ce mauvais caractère les pousse aussi parfois à des accès de colère extrême, et ici plus que partout, les affaires de suicide par vengeance ou malédiction sont nombreuses ; tantôt c'est un homme qui va se pendre dans le jardin du notable qu'il accuse de vexations à son égard, tantôt c'est une femme qui vient se fendre le front avec un tesson de faïence devant la Résidence pour attirer l'attention des autorités sur ses ennemis, tantôt c'est un vieillard qui va mourir d'un **nằm-vạ** prolongé devant la porte d'un autre sur lequel retombera l'opprobre de sa mort, tantôt c'est un plaideur qui n'hésite pas à faire esclandre chez un haut mandarin qu'il soupçonne de partialité en faveur de son adversaire. Des affaires de ce genre sont, je l'ai dit, beaucoup plus nombreuses à **Quảng-Ngãi** que dans les autres provinces, et c'est avec beaucoup de prudence qu'il faut intervenir pour calmer les esprits surexcités.

Une qualité doit être reconnue au paysan du **Quảng-Ngãi** ; il est très travailleur ; moins frêle et moins indolent que ses voisins, on le voit à toute époque sur son champ pour les mises en culture que la bonne nature du sol permet ici plus fréquentes qu'ailleurs ; il a souvent le bon sens de n'y faire les durs travaux que la nuit, évitant ainsi la fatigue de la chaleur. Il a l'esprit plus hasardeux et n'hésite pas, pour gagner sa vie, à s'expatrier pour un temps ; c'est ainsi que beaucoup d'habitants sont allés en Cochinchine, soit pour s'employer sur les plantations, soit pour s'y livrer au commerce ; c'est ainsi que le recrutement des militaires destinés au Tonkin et à la France, pourtant si éloignés des pénates familiales, a, au **Quảng-Ngãi**, un succès sans limite ; pour 40 à 50 soldats pris chaque année, il s'en présente plus de 1.000 au choix de la Commission, et c'est les larmes aux yeux que repartent ceux qui n'ont pas été retenus.

Tout ceci pour prouver que les indigènes du **Quảng-Ngãi** qui, du fait de l'isolement de leur province, auraient pu conserver des idées

arriérées, possèdent au contraire une certaine largeur d'esprit qui les porte naturellement vers l'essor ; ils sont tout prêts à jouer un rôle très actif dans le progrès économique du Centre Annam.

J'ai essayé de mettre en relief les petites qualités de mes administrés ; ils ne sont pas hélas sans défaut et je dois à la justice de dire qu'ils sont effroyablement joueurs ; ce défaut, qui est inné chez tous les Annamites, prend ici des proportions telles que vouloir trop sévèrement sévir serait emprisonner tous les habitants. Il y a, comme je l'ai dit, beaucoup d'aisance chez un grand nombre d'agriculteurs en sucre ou en riz, qui, pour la plupart, vendent leur récolte sur pied et comptant aux Chinois de Thu-Xà ; les grosses sommes qu'ils perçoivent à la fois les font fatalement tomber dans leur passion favorite, d'autant plus qu'ils y sont adroitement poussés par le subtil Chinois, chez lequel en définitive passe la plus grande partie de l'enjeu ; on joue très gros jeu, et le jeu habituel est le *tồ-tòm* à 120 cartes, où les 5 joueurs sont entourés d'une foule de parieurs, tandis que des guetteurs salariés surveillent au dehors l'arrivée toujours possible de la police. On joue aussi, mais beaucoup moins, le *xóc-đĩa* (1) et au fameux *ba-quan* (2). On est, en outre, très étonné de trouver ici les cartes françaises, dont il se fait une grande consommation pour une espèce de poker (le *y-xì*) copié sur le nôtre et importé en Extrême-Orient, dit-on, par le réformiste Sun-Yat-Sen. Citons aussi le domino chinois, qui est en train de conquérir le monde ; je n'ai pu établir l'exacte origine du nom *ma-yong* que nous lui donnons ; ce doit être simplement la phonétique déformée de *ma-chưóc*, « jeu des moineaux », qui est le véritable nom chinois. C'est avec une grande joie que le joueur modeste et sans grands moyens voit arriver les fêtes publiques qui autorisent généralement quelques jours de jeu ; on joue alors le *bài-chòi*, jeu de cartes sur mirador qui rappelle le petit le *bài-điền* du Tonkin. C'est en plein air également que se font les combats de coq, pour lesquels la province de Quảng-Ngãi a une réputation particulière, et qui font l'objet de paris passionnés ; les coqs mis en lice, massés et rafraîchis pendant des poses réglementaires, luttent avec acharnement jusqu'à ce que l'un d'eux exténué, à bout de force, renonce à la lutte, et il n'est pas rare de voir le tournoi durer toute une demi-journée ; on choisit autant que possible deux coqs ayant le même poids et la même taille, et c'est avant le combat que les propriétaires établissent les tableaux des paris, qui atteignent

(1) Les 4 sapèques et le *cal-bát*.

(2) 1 ligature, *quan*, rapportant 3 ligatures, d'où le nom : *ba-quan*.

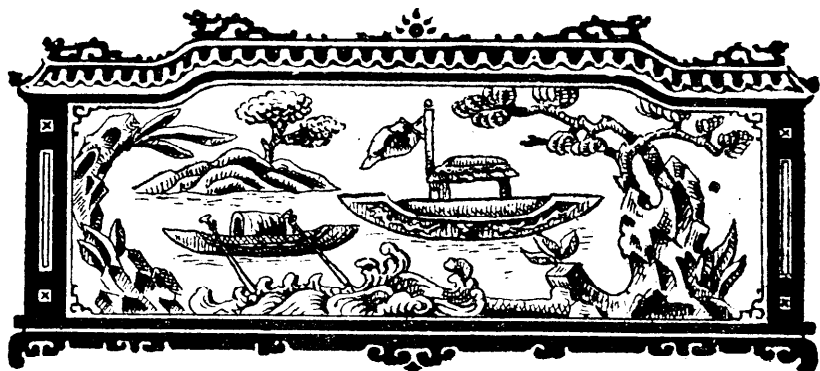
souvent 200 et 300 piastres, selon la réputation des coqs et le nombre des amateurs.

Enfin, citons encore, parmi leurs défauts, bien involontaire celui-là, l'affreux accent des gens de Quảng-Ngãi ; ils ont une manière de prononcer qui défigure les moindres mots, et nombreux sont les Annamites de Hué qui ont grand'peine à les comprendre. Je plains les pauvres annamitisants tonkinois déjà si dépayés à Hué par le manque de respect pour les *dầu nạng*, les *dầu hổi* et les *dầu sặc* ; à Quảng-Ngãi, ils adopteront définitivement l'interprète et encore faudra-t-il le choisir parmi ceux qui comprennent le langage torturé des habitants. Par contre, de vieux annamitisants soutiennent que ce sont les habitants du Quảng-Ngãi qui ont la meilleure diction, dans tout le Centre Annam.

* * *

Je résumerai cette description générale de Quảng-Ngãi en avançant la certitude que cette belle province laisse entrevoir de grands espoirs de développement ; indépendamment des bons éléments économiques que j'ai signalés, il faut constater le nombre toujours croissant des élèves des écoles du Chef-lieu, et surtout leurs succès aux examens ; les 600 élèves de l'école de plein exercice ont eu, aux examens de ces trois dernières années, 50 et même 60 % de reçus certifiés primaires. Signalons aussi l'extension rapide de la formation sanitaire, qui, avec plus de 100 lits et 250 consultations quotidiennes, est en train de devenir aussi importante, sinon plus, que celle de Faifoo. Ce sont là des indices certains de progression vers les idées nouvelles, et j'ai la ferme conviction que ceux qui s'intéresseront à l'avenir de la province de Quảng-Ngãi ne seront pas déçus. Elle traverse actuellement une excellence période et je crois, pour beaucoup de raisons, qu'elle conservera définitivement cet avantage.





LES FRANÇAIS AU SERVICE DE GIA-LONG

IX. - DESPIAU COMMERÇANT

J'ai signalé déjà, sous le nom de *Recueil de Saigon* (1), un document conservé aux archives de l'Evêché de Saigon, fort précieux pour l'histoire des Français qui vinrent, à la fin du XVIII^e siècle, se mettre au service de Gia-Long. Parmi les pièces qu'il contient, il en est une qui concerne Despiau. Elle a d'autant plus de prix que nous possédons fort peu de renseignements sur ce Français, dont le rôle fut effacé, il est vrai, mais qui vécut en Annam plus de 25 ans, et qui mourut à Hué, où il fut le dernier de cette pléiade de jeunes officiers qui étaient venus, avec un bel entrain, tenter la fortune en Cochinchine.(2).

Despiau, à son arrivée à la Cour de Gia-Long, avait exercé son art, car « il prétendait avoir étudié la médecine dans sa jeunesse » (3), et il donna à l'Evêque d'Adran, mort le 9 Octobre 1799, tous les soins dont il fut capable, lors de la dernière maladie du prélat. Mais le document que nous publions aujourd'hui nous fait voir qu'il ne tarda pas à chercher dans une autre voie des profits plus sérieux, car c'est le 4 Janvier 1800, trois mois à peine après la mort de Mgr. Pigneau

(1) *Les Français au service de Gia-Long : III leurs noms, titres et appellations annamites*. B. A. V. H., 1920, p. 161, note (1).

(2) *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long*, par H. Cosserat B. A. V. H., 1917, pp. 176-178.

de Béhaine, qu'il obtenait des autorités annamites l'autorisation de faire un voyage dans les Indes, pour y vendre un chargement de sel et d'autre marchandises ; le riz qu'il emportait aussi était en trop petite quantité pour être l'objet d'un négoce ; c'était sans doute la provision des hommes de l'équipage. Il ne fut pas le seul à agir ainsi ; d'autres documents nous apprennent que les frères Dayot, Barisy et Chaigneau lui-même, profitèrent de leur séjour en Cochinchine pour trafiquer, soit par eux-mêmes, soit en s'intéressant à des armements de navires. Hélas, Despiau ne fit pas fortune : c'est le Commandant de Kergariou qui nous donne, une vingtaine d'années plus tard, ce triste renseignement : « Il n'y a plus que trois Français résidant à Hué ; les deux mandarins et un médecin de navire bordelais, qui y est depuis nombre d'années. Il est commensal de M. Vannier et n'a point fait fortune dans le pays (1) ».

Le document nous dit aussi que Despiau « est mort à Hué en 1825 » M. H. Cosserat avait déjà donné « fin 1824 », comme date de la mort de Despiau (2). C'est cette dernière date qu'il faut retenir. L'auteur du Recueil de Saigon, qui a annoté de quelques lignes finales la patente de Despiau, s'est trompé. Et nous pouvons même, à l'aide d'autres documents que ceux qui ont été cités par M. H. Cosserat, préciser le jour de la mort de Despiau.

Le Baron de Bougainville écrivait au Ministre de la Marine et des Colonies, de la baie de Tourane, le 12 Février 1825, « qu'il ne restait plus de Français en Cochinchine, un Monsieur Despiau, médecin, étant mort depuis peu » (3). Un missionnaire français, M. Régéreau, avait profité du voyage de la *Thétis*, la frégate que commandait de Bougainville, pour gagner la Mission de la Cochinchine, à laquelle il était destiné, et c'est lui qui nous renseigne avec une grande exactitude sur la mort de Despiau (4). C'est le 12 Janvier 1825, que la frégate était arrivée à Tourane. Le 25 Janvier, M. Régéreau, qui n'avait pas encore pu descendre à terre, écrit ; « M. Baroudel (5) et plusieurs autres personnes m'avaient donné des lettres de recommandation pour MM. Chaigneau, Vannier et Despiau, tous trois Français, domiciliés en Cochinchine ; les deux premiers, mandarins attachés au service du roi, le troisième exerçant la médecine.

(1) *Mission de la Cybèle (1817 -1818)*, p. 156.

(2) H. Cosserat : *Op. cit.*, p. 177.

(3) H. Cosserat : *Op. cit.*, p. 177.

(4) Sur l'arrivée de M. Régéreau à Tourane, voir *Annales de la Propagation de la Foi*, tome 2 (1826-27), pp. 198 et suivantes, pp. 214-217 ; tome 3 (1828-29), pp. 457 et suivantes.

(5) M. Baroudel était procureur de la Société des Missions étrangères à Macao.

Deux jours après notre mouillage, nous apprîmes que MM. Chaigneau et Vannier étaient partis avec leurs familles pour retourner en France, et que M. Despiau était mort depuis 25 jours » (1). A la date du 14 janvier, c'est-à-dire deux jours après l'arrivée de la *Thétis* à Tourane, il y avait donc 25 jours que M. Despiau était mort : cela nous reporte au 21 Décembre 1824, avec peut-être une marge d'un jour ou deux.

Chaigneau et Vannier avaient quitté Hué le 15 novembre 1824, et s'étaient embarqués à Tourane le 11 Décembre (2). Despiau restait seul en Annam, loin des missionnaires, pauvre, vieux apparemment, à demi fou. On peut dire avec certitude que c'est le chagrin de voir partir ses vieux amis, ses bienfaiteurs qui l'a couché dans la tombe. A moins que l'hypothèse que donne M. A. Salles, au sujet de menaces adressées à Chaigneau et à Vannier pour les faire partir (3), n'autorise à supposer, pour la mort de Despiau, une violence quelconque. La question de la mort de ce malheureux, tout seul sur une terre étrangère, reste toujours angoissante.

L. CADIÈRE.

*
* *

[Page 235] (4) « Supplique de M. Despiaux au Roi de Cochinchine pour avoir la permission de porter le pavillon de S. M.

« J. M. Despiaux français de nation présente humblement au Roi cette supplique ayant acheté de M. *hưởng dinh hữu quân* (un des quatre grands mandarins du royaume) un *ghechiên* (un lougre) je demande la permission de pouvoir le remplir de sêl et autres marchandises, de pouvoir me [page 236] procurer 30 mesures de riz et d'aller dans L'inde, de plus je demande la permission de porter le pavillon Cochinois pour que je puisse aller avec toute sûreté dans les différents ports de l'Inde. — Le Roi accorde au dit Sieur J. M. Despiaux sa demande, en, foi de quoi, moi *Tổng đồn tã* premier ministre des affaires étrangères j'ai mis mon sceau, et moi *bộ Luận* 2^e mandarin des affaires étrangères j'ai signé.

« La 61^e année du Règne de la famille *Cảnh hưng* le 10^e de la 12^e lune. 4 janvier 1800.

« M. Despiaux alla à Macao etc. Il est mort à hué en 1825. »

(1) *Annales Propagation Foi*, tome 2, p. 214. .

(2) *Souvenirs de Huê*, par Michel *Đức* Chaigneau, p. 265.

(3) J. B. Chaigneau et sa famille, par A. Salles, dans B. A. V. H. 1923. PP 93-96.

(4) Pagination du *Recueil de Saigon*.

署淑即武文利

和義府寧平縣四政胥渡曼

方氏集

泰德十二年三月二十五日謹



Planche LXXVIII. — Province de Quảng -Ngãi : tympan cham représentant la déesse Umā.



Planche LXXIX. — Province de Quảng - Ngãi,
supérieur de la pagode Thiên - Ân.



LES FRANÇAIS AU SERVICE DE GIA-LONG

X. - L'ACTE DE BAPTÊME DU COLONEL OLIVIER

Un de mes amis, sur ma demande, a bien voulu s'entremettre pour obtenir du bibliothécaire de la ville de Carpentras l'acte de baptême du Colonel Olivier qui rendit, il y a un peu plus d'un siècle déjà, de si grands services à l'Empereur Gia-Long dans sa lutte contre les Tày-Son.

Voici ci-dessous cet acte, qui vient s'ajouter aux autres documents (1) que nous possédons déjà sur ce compatriote, l'un de nos précurseurs sur cette terre d'Annam.

H. COSSERAT.

. . .

Anno quo supra (1768) et die octavà Augusti, praesente R^{do} D^{no} Audin Parocho, baptisavi Joseph Victorem Alexium Cyriacum filium naturalem et legitimum Nob : Dⁿⁱ Augustini Raymondi Olivieri Cancellarii supremæ Curiae comitatûs venaissini, Advocati in supremo senatu aquarum sextiarum, nec non S. Ordinis Yerosolimitani secretarii, et D^{iae} Franciscæ Ludovicæ Vitalis conjugum : natum hodie hora quinta matutina. Patrini fuere Dⁿⁱ Hyacinthus Joseph Ignatius. Martinus Olivier frater baptisati, et D^{na} Thérésia Josepha Gabriella Vitalis.

GARCIN, Canonicus.

AUDIN, Parochus .

(1) B. A. V. H. 1917. *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT) : Olivier de Puymanel, pp. 174,175,176.

B. A. V. H. 1920. *Les Français au service de Gia-Long : III Leurs noms, titres et appellations annamites* (L. CADIÈRE), pp. 168-169.

B.A.V.H. 1923. Un descendant du Colonel Olivier : La tombe du sergent d'Olivier de Pezet à Ròn (Annam) (H.COSSERAT), pp. 285-289.



ÉPHÉMÉRIDES ANNAMITES

par HỒ-ĐẮC-HÀM

Année 1918.

- 9 Janvier 1918. — 27^e jour, 11^e mois, 2^e année de Khai-Đinh.
Fête anniversaire de la mort de la Reine Thuận-Thiên Cao-Hoàng-Hậu 順天高皇 fit seconde femme de Gia-Long, à l'autel principal du temple Phụng-Tiên.
- 13 Janvier 1918. — 1^{er} jour, 12^e mois, 2^e année de Khải-Định.
Cérémonie Ban-Sóc 頒朔, ou Distribution des calendriers officiels (Voir B. A. V. H., 1919, p. 57, 15 Janvier 1915).
- 31 Janvier 1918. — 19^e jour, 12^e mois, 2^e année de Khải-Định.
Fête anniversaire de la mort de l'Empereur Thê-Tổ Cao-Hoàng-Đê 世祖高皇帝 (Gia-Long), à l'autel principal du temple Phụng-Tiên.
- 3 Février 1918. — 22^e jour, 12^e mois, 2^e année de Khai-Đinh
Fête Hạp-Hướng 祫饗, ou Grandes offrandes de fin d'année, sacrifices en l'honneur des anciens empereurs.
- 5 Février 1918. — 24^e jour, 12^e mois, 2^e année de Khải-Định.
Cérémonie du Phất-Thức 拂拭, « Nettoyage des sceaux royaux ». (Voir B. A. V. H. 1915, p. 225, 3 Février 1915).

- 6 Février 1918. — 25^e jour, 12^e mois, 2^e année de *Khải-Định*.
Cérémonie anniversaire de la naissance de la Reine *Thừa-Thiên Cao-Hoàng-Hậu* 承天高皇后 (première femme de Gia-Long), à l'autel principal du temple *Phụng-Tiên*.
- 8 Février 1918. — 27^e jour, 12^e mois, 2^e année de *Khải-Định*.
Cérémonie anniversaire de la mort de l'Empereur *Đồng-Khánh*, au 3^e autel de gauche du temple *Phụng-Tiên*.
- 10 Février 1918. — 29^e jour, 12^e mois, 2^e année de *Khải-Định*.
Cérémonie dite *Thượng-Tiêu* 上標 (*Lên-Nêu*), aux temples impériaux et aux bâtiments publics (Voir B. A. V. H., Année 1917, p. 302).
- 11 Février 1918. — 1^{er} jour, 1^{er} mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Cérémonie du *Nguyễn-Đán* 元旦 (Voir B. A. V. H., 2^e année, N^o2, 1915, p. 167 et suivantes).
- 12 Février 1918. — 2^e jour, 1^{er} mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Anniversaire de la naissance de l'Empereur *Kiên-Phúc*, au 2^e autel de droite du temple *Phụng-Tiên*.
- 12 Février 1918. — 2^e jour, 1^{er} mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Offrandes des primeurs (薦新), au temple *Phụng-Tiên*, présidées par S. M. ; tous les mandarins de la Cour y assistent en *thanh-phục* (robes bleues et pantalons rouges). Cette cérémonie a eu lieu à 4 heures de l'après-midi.
- 17 Février 1918. — 7^e jour, 1^{er} mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Cérémonie dite *Hạ-Tiêu* 下標 (Voir B. A. V. H., année 1917, p. 302).
- 18 Février. 1918. — 8^e jour, 1^{er} mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Offrandes du Printemps 春饗, au temple *Thái-Miêu*, présidées par S. M. (Voir B. A. V. H., 2^e année 1915, p. 467).
- 21 Février 1918. — 1^{re} jour, 1^{er} mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Première audience de l'année au palais *Cần-Chánh*. S. M est en robe et turban jaunes ; les mandarins de la Cour, en *thanh-phục*, (robes bleues et pantalons rouges).
- 22 Février 1918. — 12^e jour 1^{er} mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Anniversaire de la naissance de l'Empereur *Đồng-Khánh*, au 3^e autel de gauche, au temple *Phụng-Tiên*. Cérémonie présidée par S. M., assistée de tous les mandarins de la Cour, en grand costume de tour.

- 25 Février 1918. — 15^e jour, 1^{er} mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Anniversaire de la naissance de l'Empereur Gia-Long, au principal autel du temple *Phụng-Tiên*, présidé par S. M.
- 25 Février 1918. — 15^e jour, 1^{er} mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Fête du *Thượng-Nguyên* 上元 (Voir B. A. V. H. 4^e année, 1917, p. 303).
- 26 Février 1918. — 16^e jour, 1^{er} mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Promenade du Printemps (遊春) de Sa Majesté (Voir B. A. V. H., 1915, p. 230).
- 24 Mars 1918. — 12^e jour, 3^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Cérémonie de l'anniversaire de la mort de la Reine *Thừa-Thiên Cao-Hoàng-Hậu* 承天高皇后 (femme de l'Empereur Gia-Long) à l'autel principal du temple *Phụng-Tiên*.
- 25 Mars 1918. — 13^e jour, 2^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Fête du *Nam-Giao*. A partir de cette année, sur le tertre rond est installé à droite un autel consacré à l'Empereur *Đông-Khánh*.
- 5 Avril 1918. — 24^e jour, 2^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Fête du *Thanh-Minh* 清明. S. M. se rend la veille au tombeau *Hiêu-Lăng* 孝陵 (Minh-Mạng); et, le jour même, au *Ngưng-Hy-Điện*, tombeau de l'Empereur *Đông-Khánh*.
- 11 Avril 1918. — 1^{er} jour, 3^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Cérémonie en l'honneur du génie du Sol et des Moissons, dit *Xã-Tắc* 社稷.
- 19 Avril 1918. — 9^e jour, 3^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Départ de S.M. l'Empereur *Khải-Định* pour les provinces du Nord de l'Annam et le Tonkin.
- 4 Mai 1918.— 24^e jour, 3^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Entrée des examinateurs au camp des Lettrés, pour correction des compositions des candidats.
- 6 Mai 1918. — 26^e jour, 3^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. *Tiên-Thọ*, anniversaire de la naissance de la Reine-Mère *Khôn-Nghi Hoàng-Thái-Hậu*, 坤儀皇太后.
- 9 Mai 1918. — 29^e jour, 3^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Retour de S. M. l'Empereur des provinces du Nord-Annam et du Tonkin.

- 10 Mai 1918. -- 1^{er} jour, 4^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Cérémonie dite *Hạ-Hương* 夏鄉, aux temples impériaux *Thái-Miêu* et *Thê-Miêu* (Voir B. A. V. H., 2^e année, 1915, p. 467).
- 10 Mai 1918. — 1^{er} jour, 4^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Entrée des candidats au camp des Lettrés pour subir les premières épreuves du *Hương-Thí* 鄉試, concours triennaux.
- 14 Mai 1918. — 5^e jour, 4^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Cérémonie rituelle au 1^{er} autel de gauche du temple *Phụng-Tiên*, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de la Reine *Nghi-Thiên Chương-Hoàng-Hậu* 儀天章皇后, femme de *Thiệu-Trị*.
- 20 Mai 1918. — 11^e jour, 4^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Entrée des candidats au camp des Lettrés pour subir les deuxièmes épreuves du *Hương-Thí* 鄉試.
- 26 Mai 1918. — 17^e jour, 4^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de l'avènement de S. M. *Khải-Định*. S. M. reçoit les mandarins de la Cour dans le palais *Càn-Thành*. Ces derniers, en *thanh-phục* (robe bleue à longues manches et pantalon rouge), se présentent devant l'empereur pour le saluer en faisant trois mouvements des mains croisées (行三叩禮, *hành tam khâu lễ*).
- 27 Mai 1918. — 18^e jour, 4^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Entrée des candidats au camp des Lettrés pour subir les troisièmes épreuves du *Hương-Thí* 鄉
- 1^{er} Juin 1918. - — 23^e jour, 4^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Cérémonie rituelle au premier autel de gauche du temple *Phụng-Tiên*, pour célébrer l'anniversaire de la naissance de *Thánh-Tổ Nhân-Hoàng-Đê* 聖祖仁皇帝 (Minh-Mạng). (Voir B. A. V. H., 2^e année, 1915, p. 469.).
- 2 Juin 1918. — 24^e jour, 4^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Les candidats admis à la 4^e épreuve entrent dans le camp des Lettrés, pour faire leurs compositions.
- 5 Juin 1918. — 27^e jour, 4^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la Reine *Lệ-Thiên Anh-Hoàng-Hậu* 儷天英皇后, femme de *Tự-Đức*. Cérémonie rituelle au 2^e autel gauche du temple *Phụng-Tiên*.
- 6 Juin 1918. — 28^e jour, 4^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Les candidats entrent dans le camp des Lettrés pour subir l'épreuve de française.

- 7 Juin 1918. — 29^e jour, 4^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Les candidats entrent dans le camp des Lettrés pour subir les épreuves du **Phúc-Hạch** 覆覈 (dernières épreuves.)
- 9 Juin 1918.— 2^e jour, 5^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Proclamation des lauréats **Cử-Nhân** 舉人 devant le camp des Lettrés. Cérémonie à laquelle assistent les mandarins de la Cour et les fonctionnaires européens résidant à Hué.
- 10 Juin 1918. — 2^e jour, 5^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Fête commémorative : **Hưng-Quốc-Khánh-Niệm** 興國慶念. Le matin de bonne heure, S. M., en costume de Cour, se rend au temple **Thê-Miêu** avec tous les mandarins supérieurs, pour y faire la cérémonie **Kỳ-Cao** 祗告 (annonce). A 8 heures, Elle se rend au palais **Cần-Chánh**, où les mandarins supérieurs, en costume **Thường-Triều** 常朝, lui font cinq lạy. Le soir, vers 5 heures, au kiosque devant le **Phu-Văn-Lâu**. Elle assiste aux divers jeux qu'on y organise.
- 13 Juin 1918. — 5^e jour, 5^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Fête du **Đoan-Dương** 端陽.
- 17 Juin 1918.— 9^e jour, 5^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la naissance de la Reine **Lệ-Thiên-Anh-Hoàng-Hậu** 儂天英皇后, femme de **Tự-Đức**, au 2^e autel de gauche du temple **Phụng-Tiên**.
- 14 Juillet 1918. — 7^e jour, 6^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Fête nationale du 14 Juillet.
- 17 Juillet 1918. — 10^e jour, 6^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la mort de l'Empereur **Kiên-Phước** 建福, au 2^e autel de droite du temple **Phụng-Tiên**, cérémonie présidée par Sa Majesté.
- 18 Juillet 1918. — 11^e jour, 6^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Arrivée de M. le Gouverneur Général Albert Sarraut à Hué. Au moment où ce haut fonctionnaire franchit en automobile un pont de **Quảng-Trị**, il est tamponné à l'entrée du pont par une deuxième automobile survenue brusquement. M. Albert Sarraut reçoit de fortes contusions ; par suite de cet accident, il est immobilisé à Hué jusqu'au 31 Juillet.
- 23 Juillet 1918. — 16^e jour, 6^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la mort de l'Empereur **Tự-Đức** 嗣德, au temple **Phụng-Tiên**.

- 31 Juillet 1918. — 24^e jour, 6^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Départ de M. le Gouverneur Général Albert Sarraut pour Saïgon.
- 7 août 1918. — 1^{er} jour, 7^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Fête Thu-Hương 秋饗, aux temples Thê-Miêu et Thái-Miêu.
- 17 Août 1918. — 11^e jour, 7^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Fête de la déesse du temple Huệ-Nam 惠南.
- 21 Août 1918. — 15^e jour, 7^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Fête du Trung-Nguyên 中元.
- 22 Août 1918. — 16^e jour, 7^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la mort de la Reine Thừa-Thiên Cao-Hoàng-Hậu 承天高皇后, femme de Gia-Long.
- 29 Août 1918. — 23^e jour, 7^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Cérémonie d'automne en l'honneur du dieu du Sol et des Moissons.
- 31 Août 1918. — 27^e jour, 7^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la mort de l'Empereur Thiệu-Trị 紹治, au Phụng-Tiên.
- 3 Octobre 1918. — 29^e jour, 8^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Offrande au Phụng-Tiên, présidée par S. M, à l'occasion du Vạn-Thọ.
- 5 Octobre 1918. — 1^{er} jour, 9^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Vạn-Thọ 萬壽. Grande audience, à 8 heures du matin, au palais Thái-Hoà; M. le Résident Supérieur ainsi que les fonctionnaires et colons français y ont assisté; danse et représentation théâtrale, à 5 heures du soir, devant le Ngọ-Môn.
- 20 Octobre 1918. — 16^e jour, 9^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Ouverture de l'emprunt national, au Trésor de Hué; s'y trouvent présents tous les fonctionnaires européens et indigènes de Hué.
- 27 Octobre 1918. — 23^e jour, 9^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la naissance du Prince Héritier.
- 4 Novembre 1918. — 1^{er} jour, 10^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Cérémonie du Đông-Hương 冬饗, aux temples Thê-Miêu et Thái-Miêu.
- 18 Novembre 1918. — 15^e jour, 10^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Fête du Hạ-Nguyên 下元.
- 3 Décembre 1918. — 1^{er} jour, 11^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Thánh-Thọ 聖壽. Anniversaire de la naissance de la première Reine-Mère.

- 5 Décembre 1918. — 4^e jour, 11^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Arrivée à Hué de M. le Gouverneur Général Albert Sarraut.
- 7 Décembre 1918. — 6^e jour, 11^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Anniversaire de la naissance de la Reine Tá-Thiên-Nhơn-Hoàng-Hậu 佐天仁皇后, femme de Minh-Mạng.
- 8 Décembre 1918. — 7^e jour, 11^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Dîner au Tá-Vũ du palais Cần-Chánh, offert à M. le Gouverneur Général.
- 8 Décembre 1918. — 7^e jour, 11^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Départ de M. le Gouverneur Général de Hué pour Hanoi.
- 23 Décembre 1918. — 21^e jour, 11^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Fête du Đông-Chí 冬至 (Solstice d'hiver).
- 29 Décembre 1918. — 27^e jour, 11^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Anniversaire de la naissance de la Reine Thuận-Thiên-Cao-Hoàng-Hậu 順天高皇后 (femme de Gia-Long).

Année 1919.

- 1^{er} Janvier 1919. — 30^e jour, 11^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Fête du jour de l'an français.
- 2 Janvier 1919. — 1^{er} jour, 12^e mois, 3^e année de *Khải-Định*. Dis-
tribution des calendriers, Ban-Sóc 頒朔, devant le Ngọ-Môn.
- 20 Janvier 1919. — 19^e jour, 12^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Anniversaire de la mort de l'Empereur Gia-Long 嘉隆, au
Phụng-Tiên.
- 23 Janvier 1919. — 22^e jour, 12^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Fête du Hạp-Hưởng 祫饗, grandes offrandes aux temples
impériaux Thê-Miêu et Thái-Miêu.
- 25 Janvier 1919. — 24^e jour, 12^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Nettoyage des sceaux impériaux, Phất-Thức 拂拭.
- 26 Janvier 1919. — 25^e jour, 12^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Anniversaire de la naissance de la Reine Thừa-Thiên-Cao-
Hoàng-Hậu, au temple Phụng-Tiên 承天高皇后.

- 28 Janvier 1919. — 12^e jour, 12^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Anniversaire de la mort de l'Empereur *Đông-Khánh* 同慶, au
Phụng-Tiên.
- 29 Janvier 1919. — 28^e jour, 12^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Anniversaire de l'Empereur *Minh-Mạng* 明命, au Phụng-Tiên.
- 30 Janvier 1919. — 29^e jour, 12^e mois, 3^e année de *Khải-Định*.
Cérémonie dite *Thượng-Tiêu*, aux temples royaux et bâtiments
publics.
- 1^{er} Février 1919. — 1^{er} jour, 1^{er} mois, 4^e année de *Khải-Định*.
Nguyễn-Đán 元旦.
- 2 Février 1919. — 2^e jour, 1^{er} mois, 4^e année de *Khải-Định*. Anni-
versaire de la naissance de l'Empereur *Kiên-Phước* 建福, au
Phụng-Tiên.
- 2 Février 1919. — 2^e jour, 1^{er} mois, 4^e année de *Khải-Định*. Of-
frandes des primeurs 薦新, au Phụng-Tiên, présidée par S. M.
- 7 Février 1919. — 7^e jour, 1^{er} mois, 4^e année de *Khải-Định*. Céré-
monie dite *Hạ-Tiêu* 下標.
- 8 Février 1919. — 8^e jour, 1^{er} mois, 4^e année de *Khải-Định*. *Xuân-
Hưởng* 春饗, au Phụng-Tiên, présidée par l'Empereur.
- 9 Février 1919. — 9^e jour, 1^{er} mois, 4^e année de *Khải-Định*. Pro-
menade printanière 遊春.
- 11 Février 1919. — 11^e jour, 1^{er} mois, 4^e année de *Khải-Định*. Pre-
mière audience de l'année, au palais Cần-Chánh.
- 12 Février 1919. — 12^e jour, 1^{er} mois, 4^e année de *Khải-Định*.
Anniversaire de la naissance de l'Empereur *Đông-Khánh* 同慶,
au Phụng-Tiên.
- 15 Février 1919. — 15^e jour, 1^{er} mois, 4^e année de *Khải-Định*.
Fête *Thượng-Nguyên* 上元.
- 15 Février 1919. — 15^e jour, 1^{er} mois, 4^e année de *Khải-Định*.
Anniversaire de l'Empereur *Gia-Long* 嘉隆.
- 22 Mars 1919. — 21^e jour, 2^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Fête
du temple *Huệ-Nam* 惠南.
- 1^{er} Avril 1919. — 1^{er} jour, 3^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Les
examineurs du concours de doctorat *Hội-Thí* 會試 se rendent
au camp des Lettrés pour faire subir les épreuves aux candidats.

- 6 Avril 1919. — 6^e jour, 3^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Thanh-Minh 清明 ; Sa Majesté se rend au tombeau Xương-Lăng 昌陵 (Thiệu-Trị), puis au tombeau Tư-Lăng 思陵 (Đổng-Khánh).
- 26 Avril 1919. — 26^e jour, 3^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Tiên-Tho, 仙壽, anniversaire de la naissance de la deuxième Reine-Mère, Hoàng-Thái-Phi, 皇太后, mère de l'Empereur *Khải-Định*.
- 26 Avril 1919. — 26^e jour, 3^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Représentation théâtrale donnée au Duyệt-Thị-Đường 閱是堂, à laquelle sont autorisés à assister les mandarins civils et militaires supérieurs, à l'occasion du Tiên-Thọ.
- 27 Avril 1919. — 27^e jour, 3^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Dîner au Tả-Vu du palais Cần-Chánh, offert à M. le Résident Supérieur.
4. Mai 1919. — 5^e jour, 4^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la mort de la Reine Nghi-Thiên-Chương-Hoàng-Hậu, 儀天章皇后, au Phụng-Tiên.
- 7 Mai 1919. — 8^e jour, 4^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Arrivée du Gouverneur Général à Hué, à 7 heures du soir, par train spécial.
- 8 Mai 1919. — 9^e jour, 4^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Audience du Gouverneur Général accompagné de M. le Résident Supérieur Tissot, dans le Palais.
- 8 Mai 1919. — 9^e jour, 4^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Dîner au Tả-Vu du palais Cần-Chánh, offert à M. le Gouverneur Général.
- 10 Mai 1919. — 11^e jour, 4^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Départ du Résident Supérieur, M. Charle, pour la France.
- 14 Mai 1919. — 15^e jour, 4^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Les examinateurs font le « báỉ-mạng », pour se rendre au siège de l'examen.
- 16 Mai 1919. — 17^e jour, 4^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de l'avènement de S. M. *Khải-Định*.
- 16 Mai 1919. — 17^e jour, 4^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Les candidats du *Điện-Thí* entrent dans le Palais pour subir leurs examens.

- 22 Mai 1919. — 23^e jour, 4^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la naissance de l'Empereur *Thánh-Tổ Nhơn-Hoàng-Đê* (Minh-Mạng) 聖祖仁皇帝 au *Phụng-Tiên*.
- 24 Mai 1919. — 25^e jour, 4^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Proclamation des lauréats du *Điện-Thí* 殿試, au palais *Cần-Chánh*, présidée par S.M. ; se trouvent présents M. le Résident Supérieur et les hauts fonctionnaires du Protectorat.
- 26 Mai 1919. — 27^e jour, 4^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la mort de la Reine *Lê-Thiên-Anh-Hoàng-Hậu* (*Tự-Đức*) 僂天英皇后, au *Phụng-Tiên*.
- 29 Mai 1919. — 1^{er} jour, 5^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Les lauréats du concours de doctorat se présentent au Palais pour faire le « *bái-tạ* » 拜謝 (saluer pour remercier S. M.).
- 30 Mai 1919. — 2^e jour, 5^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. *Hưng-Quốc-Khánh-Niệm* 興國慶念.
- 2 Juin 1919 — 5^e jour, 5^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Fête du *Đoan-Dương* 端陽.
- 6 Juin 1919. — 9^e jour, 5^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la naissance de la Reine *Lê-Thiên-Anh-Hoàng-Hậu* (*Tự-Đức*) 僂天英皇后, au *Phụng-Tiên*.
- 16 Juin 1919. — 19^e jour, 5^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la naissance de la reine *Nghi-Thiên-Chương-Hoàng-Hậu* (*Thiệu-Trị*) 儀天章皇后, au *Phụng-Tiên*.
- 7 Juillet 1919. — 10^e jour, 6^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la mort de l'Empereur *Kiên-Phước* 建福, au *Phụng-Tiên*.
- 10 Juillet 1919. — 13^e jour, 6^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Arrivée de M. le Gouverneur Général à Hué.
- 12 Juillet 1919. — 15^e jour, 6^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. *Te Deum* chanté à l'église paroissiale de Hué, à l'occasion des fêtes de la paix.
- 12, 13, 14 Juillet 1919. — 15^e, 16^e, 17^e jours, 6^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Fêtes de la paix.
- 13 Juillet 1919. — 16^e jour, 6^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la mort de l'Empereur *Tự-Đức* 嗣德.

- 14 Juillet 1919. — 17^e jour, 6^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Fêtes Nationale du 14 juillet.
- 16 Juillet 1919. — 19^e jour, 6^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Départ de M. Gouverneur Général de Hué pour Saigon.
- 27 Juillet 1919. — 1^{er} jour, 7^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Thu-Hương 秋饗 aux temples Thê-Miêu et Thái-Miêu.
- 6 Août 1919. — 11^e jour, 7^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Fête de la déesse du temple Huệ-Nam 惠南.
- 10 Août 1919. — 15^e jour, 7^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Fête du Trung-Nguyên 中元.
- 22 Août 1919. — 27^e jour, 7^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la naissance de l'Empereur Thiệu-Trị 紹治, au Phụng-Tiên.
- 11 Octobre 1919. — 8^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la mort de l'Empereur Thiệu-Trị 紹治.
- 21 Octobre 1919. — 28^e jour, 8^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Arrivée du Gouverneur Général à Hué, à 7 heures du soir.
- 22 Octobre 1919. — 29^e jour 8^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Offrandes au Phụng-Tiên, présidées par S. M., à l'occasion du Vạn-Thọ 萬壽.
- 24 Octobre 1919. — 1^{er} jour, 9^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Vạn-Thọ, même cérémonie que l'année précédente ; en plus, M. le Gouverneur Général y a assisté.
- 24 Octobre 1919. — 1^{er} jour, 9^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Départ de M. le Gouverneur Général de Hué pour Saigon.
- 11 Novembre 1919. — 19^e jour, 9^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Séance récréative offerte par la 9^e Compagnie du 9^e régiment d'Infanterie coloniale, à l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice, à la Concession de Hué.
- 15 Novembre 1919. — 23^e jour, 9^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Anniversaire de la naissance du Prince Héritier, fils de S. M. *Khải-Định*.
- 24 Novembre 1919. — 1^{er} jour, 10^e mois, 4^e année de *Khải-Định*. Cérémonie du Đông-Hương 冬饗, aux temples Thê-Miêu et Thái-Miêu.

- 2 Décembre 1919. — *1^{er} jour, 11^e mois, 4^e année de Khải-Định.*
Thánh-Thọ 聖壽五旬. Cinquantième anniversaire de la naissance de la première Reine-Mère.
- 6 Décembre 1919. — *15^e jour, 10^e mois, 4^e année de Khải-Định.*
Fête du Hạ-Nguyên 下元.
- 25 Décembre 1919. — *4^e jour, 11^e mois, 4^e année de Khải-Định.*
Journée des régions libérées.
- 26 Décembre 1919. — *5^e jour, 11^e mois, 4^e année de Khải-Định.*
Dîner offert dans le Tả-Vu, à M. le Résident Supérieur et aux fonctionnaires européens, à l'occasion de la fête du cinquantenaire de la première Reine-Mère.
-

Année 1924.

- Janvier 1924. — *1^{er} (25 du 11^e mois de la 8^e année de Khải-Định)*
Sa Majesté se rend à la Résidence Supérieure, pour assister au dîner offert par M. le Résident Supérieur, à l'occasion du nouvel an français.
- 6 (*1^{er} du 12^e mois de la 8^e année de Khải-Định*). Fête solennelle de la distribution des calendriers, devant la porte Ngọ-Môn.
- 13 (*8 du même mois*). — Fête solennelle de l'élévation à la dignité de Khôn-Nguyễn Hoàng-Thái-Hậu, de S. M. la première Reine-Mère Thánh-Cung.
- 16 (*11 du même mois*). Fête solennelle de l'élévation à la dignité de Khôn-Nghi Hoàng-Thái-Hậu de S. M. la seconde Reine-Mère Tiên-Cung.
- Février 1924. — *5 (1^{er} du 1^{er} mois de la 9^e année de Khải-Định).*
Fête solennelle du jour de l'an annamite, au palais Cần-Chánh, à 8 heures du matin. Fête à laquelle M. le Résident Supérieur en Annam et tous les fonctionnaires et colons français résidant à Hué ont assisté.
- Même jour, à 16 heures, fête du Tiên-Tàn (offrande des premiers), au temple Phụng-Tiên, présidée par S. M. l'Empereur.*

13 (9 du 1^{er} mois de la 9^e année de *Khải-Định*). Audience solennelle de nouvel an, au palais Cần-Chánh.
Même jour à 16 heures. Promenade printanière.

16 (12 du 1^{er} mois) Anniversaire de l'Empereur **Đồng-Khánh**,
au **Phụng-Tiên**.

19 (15 du 1^{er} mois). Anniversaire de la naissance de l'Empereur Gia-Long, au **Phụng-Tiên**.

Mars 1924. — 23 (19 du 2^e mois). Fête solennelle du Nam-Giao.
Fête à laquelle le Gouverneur Général Merlin a assisté.

Avril 1924. — 5 (2 du 3^e mois de la 9^e année de *Khải-Định*) Fête du nettoyage des Tombeaux (Thanh-Minh), au tombeau de **Tự-Đức** et de **Đông-Khánh**.

29 (26 du 3^e mois). Anniversaire de la naissance de la Reine-Mère **Khôn-Nghi** Hoàng-Thái-Hậu (2^e Reine-Mère).

Mai 1924. — 20 (17 du 4^e mois). Anniversaire de l'avènement au trône de l'Empereur **Khải-Định**. Sa Majesté, en grand costume, reçoit les hommages de la Cour au palais **Kiến-Trung**.

Juin 1924. — 3 (2 du 5^e mois). Fête commémorative de l'avènement de Gia-Long.

9 (8 du même mois). Anniversaire de la naissance de la Reine **Lệ-Thiên** Anh-Hoàng-Hậu, au **Phụng-Tiên**. (Epouse de **Minh-Mạng**).

11 (10 du même mois). Anniversaire de la naissance de l'Empereur **Hiền Tổ**-Chương-Hoàng-Đê, au **Phụng-Tiên**.

10 Juillet 1924. — 9^e jour du 6^e mois, 9^e année de *Khải-Định*.
Anniversaire de la mort de l'Empereur **Kiến-Phúc**, au 2^e autel de gauche du temple **Phụng-Tiên**. Cérémonie présidée par Sa Majesté.

16 Juillet 1924. — 15^e jour du 6^e mois, 9^e année de *Khải-Định*.
Intronisation des Bonzes, à la pagode **Từ-Hiêu**. Cette fête a duré du 15 Juillet au 18 du même mois.

16 Juillet 1924. — 15^e jour du 6^e mois, 9^e année, de *Khải-Định*.
Champagne d'honneur offert à M. Pelletier Doisy et à son mécanicien Bésin, au Cercle de la rive droite de Huê.

17 Juillet 1924. — 16^e jour du 6^e mois, 9^e année de *Khải-Định*.
Anniversaire de la mort de l'Empereur **Tự-Đức**, au 2^e autel de droite du temple **Phụng-Tiên**. Cérémonie présidée par Sa Majesté.

- 18 Juillet 1924. — *1^{er} jour, 6^e mois, 9^e année de Khải-Định.*
Erection de la statue de Sa Majesté, devant le palais An-Định-Cung ; cette cérémonie a eu lieu à 4 heures de l'après-midi, et a été présidée par Sa Majesté ; tous les mandarins de la Cour y ont assisté. A l'occasion de cette érection, une soirée a été donnée au Cữu-Tử-Đài (Théâtre impérial, derrière An-Định-Cung).
- 20 Juillet 1924. — *19^e jour du 6^e mois, 9^e année de Khải-Định.*
Fêtes bouddhiques à la pagode Báo-Quốc. (Par Ordonnance royale du 25 du 5^e mois, à l'occasion de la fête du Quarante-naire qui aura lieu dans le courant de cette année, une fête bouddhique devait être célébrée à la pagode Báo-Quốc ; S. M. a fixé en même temps la date indiquée ci-dessus).
- 22 Juillet 1924. — *21^e jour du 6^e mois, 9^e année de Khải-Định.*
Quarantième anniversaire de la naissance de la princesse Ngọc-Làm Trưởng-Công-Chúa (玉林長公主), sœur aînée de Sa Majesté.
- 1^{er} Août 1924. — *1^{er} jour du 7^e mois, 9^e année de Khải-Định.*
Cérémonie du Thu-Hương, aux temples impériaux. (Voir B. A. V. H., 2^e année, 1915, p. 467).
- 4 Août 1924. — *4^e jour du 7^e mois, 9^e année de Khải-Định.*
Arrivée à Huê de S. A. le Prince Héritier Đông-Cung Hoàng-Thái-Tử, venant de France. Le Prince est accompagné du Gouverneur Général honoraire M. Charles. Réception à la gare de Huê à 9 heures par les fonctionnaires européens et indigènes résidant à la Capitale. A l'heure précise de l'arrivée du Prince, S. M. est venu en auto le prendre à la gare ; puis toute la Cour suit le prince jusqu'au palais An-Định-Cung où les fonctionnaires en fonctions et en retraite saluent S. A. et lui souhaitent la bienvenue.
- 5 Août 1924. — *5^e jour du 7^e mois, 9^e année de Khải-Định.*
Réception à 17 heures du Gouverneur Général honoraire Charles, au Cercle de la rive droite de Huê.
- 7 Août 1924. — *7^e jour du 7^e mois, 9^e année de Khải-Định.* Dîner offert à M. Charles, à la Résidence Supérieure.
- 9 Août 1924. — *9^e jour du 7^e mois, 9^e année de Khải-Định.* Soirée théâtrale au palais An-Định, à l'occasion de l'arrivée du Prince Héritier et de M. Charles.

- 12Août 1924. - 12^e jour du 7^e mois, 9^e année de *Khải-Định*. Fête de la déesse du temple *Huê-Nam*.
- 11 Septembre 1924. — 13^e jour, 8^e mois, 9^e année de *Khải-Định*. Inauguration (achèvement de grandes réparations) des palais *Thái-Hòa* et *Cần-Thành* récemment restaurés.
- 24 Septembre 1924. — 26^e jour, 8^e mois, 9^e année de *Khải-Định*. Cérémonie du *Kỳ-Cáo* (annonce) des fêtes du Quarantenaire, au temple *Phụng Tiên*, présidée par S. M. avec l'assistance de la Cour. Ouverture des fêtes du Quarantenaire par 21 coups de canon.
- 25 Septembre 1924. — 27^e jour, 8^e mois, 9^e année de *Khải-Định*. Visites à Leurs Majestés les Reines-Mères, par S. M., pour leur annoncer la fête du Quarantenaire.
- 26 Septembre 1924. — 28^e jour, 8^e mois, 9^e année de *Khải-Định*. Présentation des dons à l'occasion du Quarantenaire. Cérémonie faite par les fonctionnaires supérieurs de la Cour, devant le palais *Cần-Chánh*, en costume *Thường-Triều*.
- 27 Septembre 1924 — 29^e jour, 8^e mois, 9^e année de *Khải-Định*. Arrivée de M. le Gouverneur Général Merlin et de M. le Résident Supérieur Pasquier à Huê. Réception à la Résidence Supérieure.
- 28 Septembre 1924. — 30^e jour, 8^e mois, 9^e année de *Khải-Định*. Le matin, à 10 heures, dans le palais *Cần-Chánh*, repas solennel de longévitité 上壽 ; S. M. en robe et turban jaunes ; tous les mandarins supérieurs de la Cour, ainsi que les fonctionnaires chefs de province, en costume de cour, assistent le Souverain qui prend son repas en même temps que ses sujets, tandis que les danseurs dansent et chantent aux sons de la musique dans la tour du palais.
- 29 Septembre 1924. - 1^{er} jour du 9^e mois, 9^e année de *Khải-Định*. Jour du Quarantenaire de S. M. *Khải-Định* ; à 8 h., audience solennelle au palais *Thái-Hòa* en présence du Gouverneur Général et du Résident Supérieur, accompagnés de toute la colonie européenne, les dames exceptées, uniforme ou tenue de cérémonie ; à 11 h. visite de S. M. au Gouverneur Général, à la Résidence Supérieure ;
à 16 h., 30 match, jeux divers ;
à 19 h. 30, dîner offert au Palais ;
à 22 h., soirée à laquelle est invitée toute la colonie européenne de Huê.

30 Septembre 1924. — 2^e jour, 9^e mois, 9^e année de *Khải-Định*.

A 10 h., dîner dans le palais *Càn-Thành Hậu-Điện*, offert aux femmes du palais, aux princesses, à la grand'mère maternelle de S. M. (*Phù-Lộc Phu-Nhân*), aux femmes des princes du sang, et à celles des mandarins supérieurs (*Mặng-Phự*) ; dans le *Duyệt-Thị-Đường*, dîner offert aux mandarins supérieurs en retraite et aux fonctionnaires subalternes civils et militaires ; à 16 h. 30, théâtre devant le *Ngọ-Môn*, jeux divers ; théâtre devant le *Phu-Văn-Lâu*, divertissements publics.

1^{er} Octobre 1924. — 3^e jour, 9^e mois, 9^e année de *Khải-Định*.

A 17 h., régates sur la rivière de Huê, théâtre, danses, jeux divers organisés par dix provinces ; illumination générale, feux d'artifice, cérémonies auxquelles participent les autorités françaises.

2 Octobre 1924. — 4^e jour, 9^e mois, 9^e année, de *Khải-Định*. Le matin, repas au *Thừa-Phú*, offert aux vieillards du *Thừa-Thiên* âgés de 70 ans et au-dessus. Ils sont au nombre de plus de 300, dont un âgé de 104 ans.

3 Octobre 1924. — 5^e jour, 9^e mois, 9^e année de *Khải-Định*. Théâtre dans le *Duyệt-Thị*, jusqu'au 6 Octobre (8^e jour).

4 Octobre 1924. — 6^e jour, 9^e mois, 9^e année de *Khải-Định*. Le soir, clôture des fêtes du Quarantenaire, annoncée par 7 coups de canon.





NOTICES NÉCROLOGIQUES

LA DERNIÈRE BRU DE MINH-MẠNG (1).

La dernière bru de Minh-Mạng, âgée, en Juillet 1923, de 90 ans, était originaire du village de Thủy-Chương, province de Hanoi. Venue à Hué vers 1838, avec son père M. Nguyễn-Văn-Tư, qui venait d'être nommé Lang-Trung à la Capitale, elle y épousa plus tard, comme femme légitime, le Prince An-Xuyên-Vương, l'avant-dernier des 78 fils de Minh-Mạng, duquel elle eut 17 enfants. Malgré son grand âge et ses nombreuses grossesses, la princesse avait, jusqu'à ces derniers temps, bon pied bon œil, mangeait de très bon appétit, et ne se servait jamais de lunettes. Elle s'était fait construire, depuis longtemps déjà, un joli tombeau au village de Xuân-Dương, près de Hué, et, pour perpétuer son culte, elle s'était instituée Khai-Canh, c'est-à-dire fondatrice de ce village.

La vieille princesse, que je connaissais personnellement depuis près de 20 ans, a eu la réputation autrefois d'être très autoritaire. Je pourrais citer entre autres faits, un trait qui nous montrera combien elle était sévère pour les personnes qui composaient son entourage, aussi bien parents que serviteurs.

(1) Cette note a été rédigée en Juillet 1923. La Princesse An-xuyên est décédée presque subitement le 17 Août suivant.

Il y a 15 ou 16 ans, son fils aîné, qui pouvait avoir à l'époque une cinquantaine d'années et qui occupait les fonctions de **Chánh-Sứ** (1), venait lui faire sa visite habituelle à la maison de **Gĩa-Hội**. La princesse était assise sur un lit de camp, face à la cour. Le fils, qui entrait à cet instant, traversa la cour, et, au moment où il passait à hauteur de sa mère, il oublia de fermer le parapluie qu'il tenait ouvert. Devant une pareille inconvenance, la brave dame fut prise d'une violente colère, et, sans égard ni pour l'âge, ni pour le grade, elle administra de sa propre main plusieurs coups de rotin bien sentis sur les fesses du mandarin supérieur.

La Princesse An-Xuyên est morte presque subitement, le 17 Août 1923.

L. SOGNY .

(1) Conservateur des tombeaux royaux, mandarin civil du 3^e degré, 1^{re} classe.



SON EXCELLENCE . HUỲNH-CÔNG DIT ĐAN-TƯỜNG

Ancien Ministre des Rites à la Cour d'Annam

MỸ-HOÀ-TỰ

Ce n'est pas sans un tenace regret que je réponds à l'appel des Amis du Vieux Hué et, si ce n'était la sympathie qui me lie à eux, je ne prendrais point la plume.

A peine, en effet, les Mémoires de mon vieil ami, S. E. Huỳnh-Công, sortaient-ils des presses de l'Imprimerie d'Extrême-Orient que j'apprenais brutalement le décès de celui qui m'avait confié ses souvenirs.

J'avais connu Son Excellence à la Cour, du temps de sa splendeur, alors qu'un peu désabusé peut-être il remplissait les délicates fonctions de Ministre des Rites. Je le retrouvai plus tard, dans la modeste demeure de Đông-Hới, là où il était né et où il devait achever des jours utilement remplis.

Une voix éloquente a dit, sur sa tombe, tout ce que fut sa vie loyalement consacrée à la grandeur de son pays et à l'amour de la France. De 1849, date de sa naissance, jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant près de soixante-seize années, ce fut un bon ouvrier du temple du Progrès, et le plus bel éloge qu'on en puisse faire, c'est de dire qu'il mourut pauvre.

Je nous revois tous les trois, lui, un interprète et moi, dans sa petite maison de Kiêm-Bình (village qui ne forme plus actuellement qu'un quartier de Đông-Hới). Quittant, pour me plaire, ou sa pipe consolatrice de l'ingratitude des hommes, ou ses poésies préférées, domaine du rêve dans lequel on oublie la laideur de la vie, il me dévoilait les luttes qu'il avait soutenues, les incidents tragiques qu'il avait vécus, les angoisses qui l'avaient étreint, les joies qu'il avait ressenties. Et tout cela était dit simplement, sans souci de l'effet à produire, de la vérité à farder, avec le désir unique de continuer « à servir » la cause qu'il avait défendue durant ses longs jours.

Parfois, un de ses jeunes fils venait nous interrompre, un instant, et la fine main mandarinale, aux ongles longs, suivant l'antique usage, caressait doucement la tête de l'enfant. Puis nous reprenions notre labeur avec plus d'ardeur encore. Je sentais que ces « Mémoires »

étaient le legs suprême qu'il voulait faire aux siens : c'était l'exemple d'une vie probe et droite qu'il désirait leur laisser.

Cependant, bien souvent, je m'arrêtais d'écrire. Je regardais longuement ce vieillard frêle, aux forces amoindries, et je m'étonnais des exploits que ce corps amenuisé par l'âge avait pu accomplir. Mais mes yeux rencontraient les siens et, derrière un air quelque peu malicieux, j'y découvrais les reflets d'une volonté tenace. Je reprenais alors ma tâche avec plus d'affectueuse sympathie, et je comprenais la place que ce vieil homme avait pu occuper et les honneurs que, justement, on lui avait prodigués.

Pourtant, il oubliait volontiers sa grandeur perdue. C'était sans acrimonie qu'il regardait évoluer les jeunes. Sa tâche, à lui, avait été largement accomplie, et c'est sans la moindre critique, sans jamais se dire qu'il aurait pu mieux faire que ses successeurs, qu'il suivait attentivement les actes d'une Cour où ses conseils avaient si souvent prévalu.

Il avait cru bien faire, et il fit effectivement bien, en recommandant chaleureusement à l'attention du pays protecteur, son vieil ami de toujours, celui qui était le plus près de son cœur, son condisciple d'autrefois, S. E. Tồn-Thất-Hàn. Avec un pareil homme au pouvoir, pensait-il, je puis, sans crainte, regagner la maison paternelle : l'Empereur et la France seront judicieusement servis.

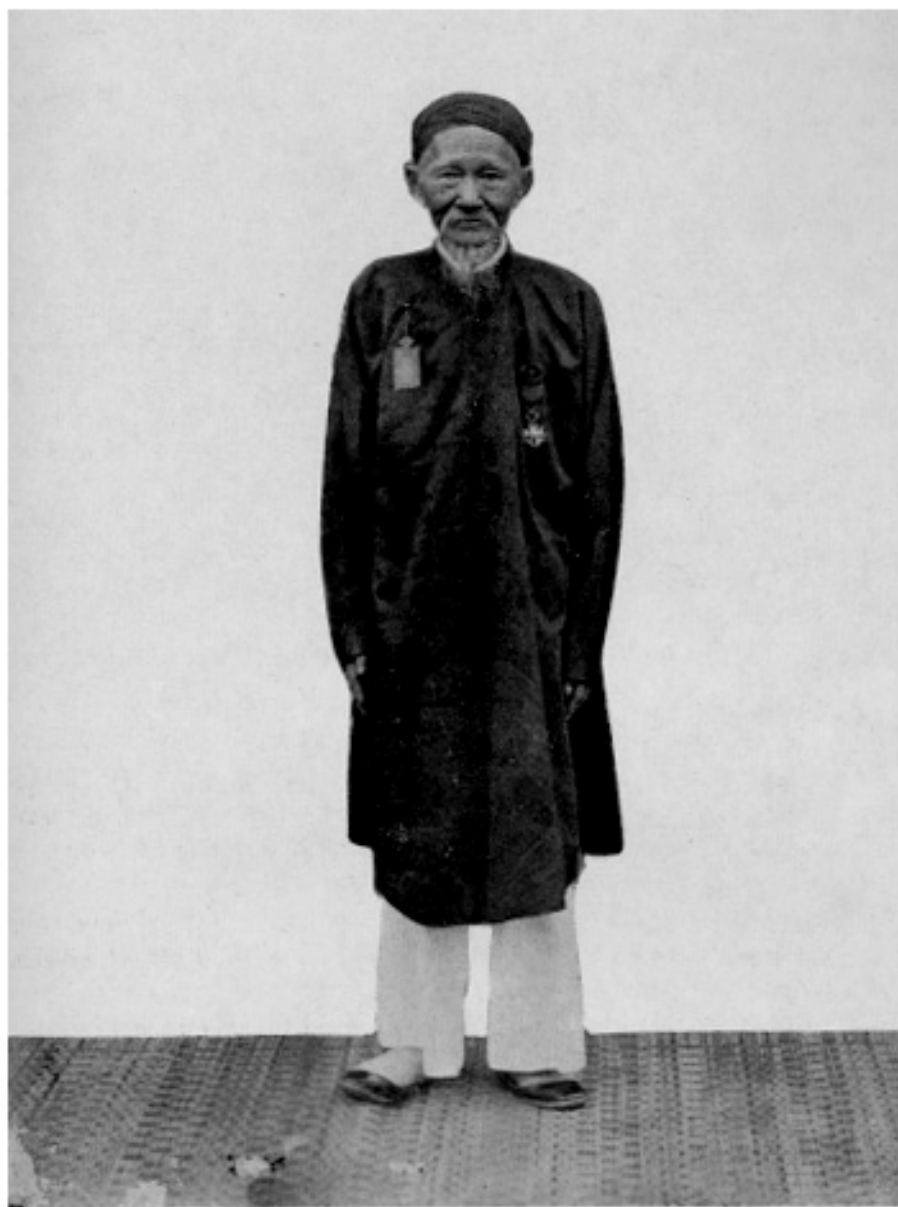
C'est donc l'esprit tranquille qu'il put me dicter ces ultimes lignes :

« Je continue à aller saluer les autorités françaises ; je ne manque point d'assister aux fêtes rituelles ; j'aide les mandarins dans leur tâche, et j'attends sereinement la mort, heureux que je suis au milieu de ceux que j'aime ».

Ah ! Huỳnh-Côn, elle est venue celle que, sans crainte, vous envisagiez froidement, mais ceux qui vous aimaient vous regrettent et vous pleurent.

Ces dernières pages ne sont qu'un modeste reflet de la peine dont nous souffrons, et votre image, qui les illustre, doit mieux dire que de vains mots ce que fut votre vie. Modestement vous y apparaissez, et sur votre poitrine sont les deux insignes, plaquette du mandarin et croix de la Légion d'honneur, qui vous étaient sacrés.

Vous fûtes fidèle à votre Souverain et vous fûtes un grand ami de notre pays, car vous aviez compris que ce qui fait la grandeur de l'un, c'est le fraternel appui de l'autre.



Portrait de S. E. Huỳnh -Côn.

S.

Il y a aujourd'hui deux mois, un de nos Collègues, S. E. Thân-Trọng-Huế, Ministre de l'Instruction Publique et de la Guerre de la Cour d'Annam, s'éteignait, à l'âge de 57 ans, dans les appartements du Ministère de l'Instruction publique. Les pompes funèbres ont été célébrées le 22^e jour du 7^e mois, au milieu d'une foule de parents et d'amis au nombre desquels on peut compter tous les membres de notre Association, à laquelle S. E. Thân-Trọng-Huế avait toujours, de son vivant, témoigné la plus chaleureuse sympathie.

Il ne serait pas de mise aujourd'hui de faire le panégyrique de S. E., dont les qualités et les mérites ont été célébrés en son temps par un discours officiel de M. le Résident Supérieur Pasquier. Nous trouverons plus loin la reproduction de ce discours, où l'élévation de la pensée n'a d'égale que la puissance évocatrice. Il est de notre devoir cependant de ne pas laisser passer cette occasion sans accomplir un geste pieux à l'égard d'un des membres les plus estimés de notre Association.

La mort est venue trop tôt arrêter le cours d'une carrière administrative des plus brillantes, dont certaines phases sont intimement liées à l'histoire de ce pays.

Notre Association se doit, à double titre d'ami et de gardien les traditions de ce Hué qui disparaît, hommes et choses, chaque jour un peu plus dans le passé, de conserver la mémoire d'une grande figure de la Cour d'Annam.

Descendu d'une des plus grandes familles de l'Annam, originaire du village de An-Lê, canton de Hiền-Lương, *huyện* de Phong-Điền, *phủ* de Thừa-Thiên, S. E. est né le 6 Mars 1869, dans le village de Nguyệt-Biểu où son père, S. E. le Tổng-Độc Thân-Trọng-Nhiệp, avait établi son domicile. Par son mariage avec une des filles de Son Altesse impériale le Prince Kiền-Thái-Vương, S.E. Thân-Trọng-Huế est devenu l'oncle de S. M. Khải-Định. Comme fils de mandarin et en qualité de Âm-Sinh, il fut admis au Collège Quốc-Tử-Giám en 1887 ; envoyé France en 1888, il y fit des études brillantes à l'Ecole Alsacienne, puis à l'Ecole Coloniale. Rentré de France en 1895, il débuta aussitôt dans l'administration annamite, avec le grade de Biên-Tu (7-1) au Cơ-Mật ; il fut nommé précepteur du Roi le 16 Décembre 1895, puis Secrétaire Général adjoint du Cơ-Mật en 1896. Ici se place l'incident de carrière qui lui valut la révocation, et auquel a fait allusion M. le Résident Supérieur Pasquier.

Il fut réintégré et nommé Hàn-Lâm-Viện Thị-Giảng (5-2) en 1897, Quang-Lộc-Tự-Thiếu-Khanh (4-2) en 1898 et Secrétaire Général du Cơ-Mật en la même année, Hồng-Lô Tự-Khanh (4-1), en 1899,

An-Sát à **Khánh-Hoà** en 1901, **Thái-Thường-Tự-Khanh** (3-1) et détaché au Gouvernement Général en 1902, **Thị-Lang** au Ministère de l'Intérieur et Secrétaire Général du **Cơ-Mật** en 1903, enfin **Bồ-Chánh** du **Quảng-Nam** en la même année. En 1904, il fut rétrogradé de 4 classes et mis en disponibilité. C'est ici que se termina la première phase de sa carrière mandarinale en Annam. Passé au Tonkin en 1905, il fut nommé directeur des tours de l'Ecole des **Hậu-Bồ**, puis détaché à la Résidence Supérieure du Tonkin en 1911, et nommé **An-Sát** de **Bắc-Ninh** en la même année ; nommé au grade de **Tuần-Vũ** en 1910, il fut chargé des fonctions de **An-Sát** de **Hưng-Yên** en 1911, puis de **Hải-Dương** en 1912. Il gravit rapidement les échelons de la carrière mandarinale : **Tuần-Vũ** titulaire et membre de la 4^e Chambre de la Cour d'Appel de Hanoi en 1913 ; **Thứ Tổng-Độc** en 1914 ; **Tổng-Độc** titulaire en 1915 ; **Hiệp-Tá-Đại-Học-Sĩ** (1-2), le 17 Mai 1921.

Au début de la même année, la confiance de Sa Majesté l'avait rappelé à la Cour pour occuper les hautes fonctions de **Cơ-Mật Đại-Thần**, Ministre de l'Instruction publique et chargé en même temps de la gérance du Ministère de la Guerre et du Conseil de la Censure. En la même année, il fut promu au grade d'Officier de la Légion d'honneur.

A mi-chemin d'une carrière si brillante et si remplie, la mort est venue prématurément l'enlever à l'affection de son Souverain vénéré qui l'appréciait et l'estimait, à son pays qui attendait de son dévouement des services plus grands dans le domaine des réformes politiques et sociales, au Protectorat, dont il s'est toujours montré un ami dévoué et loyal.

Cependant, nous nous sommes consolés à la pensée que notre Collègue, **S. E. Thàn-Trọng-Huế**, s'était éteint doucement, sans souffrance, comme c'est le sort de tout homme juste et bon, entouré de toute sa famille réunie au grand complet à son chevet. Deux de ses fils, dont l'un, **M. Thàn-Trọng-Hậu**, fidèle aux volontés paternelles, est reparti pour la France par faire ses études, pour pouvoir un jour reprendre la carrière traditionnelle de son père, et deux de ses gendres, **MM. Trần-Văn-Chương**, Docteur en Droit, et **Nguyễn-Thiếu**, Ingénieur des Travaux Publics, pour lesquels **S. E. Thàn-Trọng-Huế** n'est pas seulement un beau-père, mais encore un guide intellectuel et moral, ont conduit le deuil jusqu'au bout. Devant cette tombe trop tôt ouverte, une foule d'amis et de parents étaient venus apporter un dernier salut ému. Un de nos Collègues, **M. Bogaert**, représentant la Société de la Légion d'honneur, dont **Thàn-Trọng-Huế** faisait partie, a tenu à venir lui-même déposer une palme en suprême hommage à un de ses membres disparu, geste symbolique, qui consacra définitivement toute la carrière de **S. E. Thàn-Trọng-Huế** : la carrière d'un homme d'honneur.



Portrait de S. E. Thân -Trọng -Huế.

ALLOCUTION

DE M. LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR P. PASQUIER,

AUX OBSÈQUES DE S. E. THÂN-TRỌNG-HUẾ,

MINISTRE DE LA GUERRE ET DE L' INSTRUCTION PUBLIQUE

Huế, 9 Septembre 1925.

Quand, il y a peu de temps, j'allai voir pour la dernière fois S. E. THÂN-TRỌNG-HUẾ, je fus frappé, plus encore que des progrès effrayants de la maladie, de la noblesse d'âme avec laquelle Son Excellence voyait venir sa mort.

Rien ne révélait, dans les vastes salles du Bộ-Học — où régnaient l'ordre, le calme et le goût des intérieurs mandarinaux de haute origine — l'angoisse de la souffrance ou le déchirement des proches séparations.

La quiétude remplissait, avec la douce lumière des couchants, la pièce où Son Excellence, allongée sur un lit de camp, m'attendait, un sourire amical aux lèvres, alors que la fièvre brûlait son corps.

« Je lutte, me dit-il, car il est digne à l'homme de tomber en résis-
« tant, je lutte, mais je ne me révolte pas contre le destin ».

Comme le joueur, il acceptait la décision de l'arbitre, mais il voulait courageusement mener la partie jusqu'au bout.

Belle leçon d'énergie et de sérénité conforme à ce caractère droit et sincère, franc et loyal, vertus qui habitent les esprits fiers et valeureux.

Comme sa mort, la vie de ce mandarin — issu d'une longue lignée de Tông-Độc — mérite d'être connue et d'être commentée. Elle est pour nous, Annamites et Français, un sujet de méditations fécondes.

THÂN-TRỌNG-HUẾ, après avoir reçu la culture millénaire de ses pères, eut pu rester au pays d'Annam, dans le milieu ancestral, et suivre la voie qui s'ouvre aisée aux fils des grands mandarins.

Son ardeur patriotique, ses sentiments généreux lui dictèrent un autre dessein. Il voulut connaître cette France qui apportait avec la paix matérielle des clartés nouvelles : sources à la fois d'inquiétude pour l'archaïque tradition et d'espoir pour les jeunes esprits rêvant d'un Annam modernisé selon les lois d'évolution qui entraînent les nations et les mondes.

Il partit. En France, il suivit des tours de la section indigène de l'Ecole Coloniale, de 1889 à 1891, puis ceux de l'Ecole Alsacienne de 1891 à 1893, en fin il revint à l'Ecole Coloniale, mais en qualité d'auditeur libre de la section française, où il fit deux années d'études, de 1893 à 1895.

De ce séjour en France, et en particulier, de son second passage à l'Ecole Coloniale. Thàn-Trọng-Huê avait gardé un souvenir délicatement ému et de solides amitiés. Devenu Ministre, il aimait, dans l'intimité, s'entendre familièrement qualifier du beau titre de « camarade », qui contient tant d'idées acquises en commun et un sentiment très pur de fraternelle solidarité.

Il revint en Annam : il avait 27 ans. Dès son arrivée, en Septembre 1895, il écrivait au Gouverneur Général : « Quelque soit mon avenir, je travaillerai de toute mon énergie et de toute ma bonne volonté, afin de rendre quelque service au Gouvernement du Protectorat et à mon pays ».

Thàn-Trọng-Huê a été fidèle à ce programme qui reflétait bien l'opinion émise sur lui par M. Rheinart, lors de son départ de France.

« Il a, écrivait cet ancien Résident Général, étudié avec fruit, il juge « sainement la situation de son pays, parle avec un surprenant bon « sens des questions économiques, comprend la nécessité des réformes, mais, doué d'un esprit clair, sent parfaitement qu'il faut pro- « céder avec méthode, mesure, discernement, ne rien brusquer...

« Il est pénétré de la solidarité étroite qui unit nos deux pays, et, « tout en demeurant attaché à sa patrie il servira nos intérêts ».

Ainsi plein d'aperçus nouveaux, armé par six années d'études sérieuses et de contact avec la vie d'Occident, Thàn-Trọng-Huê revenait plein d'illusion et de généreux espoirs.

Il connut alors l'inévitable infortune qui naît inéluctablement du déséquilibre de conceptions qui ne s'harmoniseront que peu à peu et avec le temps.

Il fut, le 18 Octobre 1895, nommé Ngự-Tiên-Thi-Thơ par le Cơ-Mật, mais il n'atteignait si vite les honneurs et un poste élevé que pour en être aussitôt précipité : le 15 Avril 1896, il était cassé de tous ses grades pour avoir oublié d'accomplir un geste rituel au tours d'une cérémonie publique.

Cette aventure, replacée à sa date, s'explique et se justifie. Elle eut pu pourtant faire naître rancune et rancœur dans l'âme de Thàn-Trọng-Huê. Il n'en fut rien, et c'est ici qu'apparaît la noblesse de son caractère et que son attitude doit être prise en exemple par nombre de jeunes Annamites auxquels, pour les mêmes causes, pareille aventure peut advenir, soit du fait de leurs concitoyens, soit du nôtre,

selon des manifestations de leur esprit et les tendances de leurs opinions.

Jeunes gens qui avez respiré l'air trop vivifiant de nos institutions ou qui avez bu à trop longs traits à la source de l'esprit critique, vous risquez toujours de faire scandale, car vous portez en vous des âmes juvéniles, brûlantes du désir de vous affranchir des contraintes, des contraintes mères de l'ordre.

Mais, prenez pour modèle Son Excellence **Thàn-Trọng-Huê**. Il n'eut pas besoin d'attendre l'âge des longues réflexions, ni d'avoir acquis cette expérience qui suscite les actes pondérés et sages, pour trouver la voie de la raison et du devoir.

Il n'eut aucune révolte, mais il attendit l'heure, son heure, celle qui sonne fatalement pour ceux qui ne connaissent que franchise et qui, sincèrement, sans bas calcul, agissent pour le bien et le juste.

Après sa réintégration dans ses grades et un court passage dans le mandarinat provincial, **Thàn-Trọng-Hu** quitta l'Annam.

Il devait trouver au Tonkin un milieu plus évolué, où il pouvait plus aisément faire valoir ses qualités et ses mérites. Il prit une part utile dans la réalisation des réformes entreprises dans le Protectorat voisin. Il collabora à la réorganisation de la justice. Ses services, comme conseiller à la 4^e Chambre de la Cour d'Appel de Hanoi, furent hautement appréciés par les divers chefs de la Justice sous les ordres desquels il fut appelé à servir.

S'intéressant aux questions économiques, il fit longtemps partie de la Chambre d'Agriculture du Tonkin et se dévoua à de nombreuses institutions ayant toutes pour but le rapprochement toujours plus étroit des Français et des Annamites, et je ne saurais passer sous silence le rôle actif qu'il sut jouer au sein du Comité de la Section tonkinoise de l'Alliance française.

En 1916, l'intronisation de **S. M. Khải-Định**, le rapprochait du Trône. Oncle de Sa Majesté, il ne négligea jamais de remplir auprès du Souverain son rôle de conseiller désintéressé et fidèle.

Ayant reconnu en lui ces qualités d'honnêteté et de franchise qui font dire à Confucius, du bon sujet, qu'il doit pour bien servir le Prince « éviter de le tromper et ne pas craindre de lui résister », Sa Majesté **Khải-Định** l'appela auprès de lui pour remplir les fonctions de Ministre de l'Instruction Publique et de la Guerre.

Depuis lors, vous l'avez tous ici connu ; toujours affable, toujours net dans ses opinions, me donnant une collaboration que sa parfaite connaissance du français et de l'âme française rendait encore plus intime. Il savait et aimait discuter, apportant souvent des solutions qui étonnaient parfois ses collègues, car elles gardaient l'empreinte

étrangère d'une conception neuve au pays d'Annam. Il était convaincu de la nécessité de faire évoluer son pays, de desserrer de plus en plus les liens archaïques qui entravent sa marche. Il aurait volontiers fait sienne la parole de Confucius au peuple : « Renouvelez-vous » ; mais il n'ignorait pas non plus la force encore grande des traditions qui, belles en leur essence, ne subsistent souvent plus que par les bandelettes qui enserrant encore l'homme d'Annam.

Mais s'il aimait passionnément sa patrie, il avait l'âme trop noble pour ne pas aimer aussi passionnément la France. Malgré les heures douloureuses de sa vie, malgré les incompréhensions dont il eut à souffrir de quelques Annamites comme de certains des nôtres, il ne connut ni l'amertume ni la haine. Il sut pratiquer hautement, en honnête homme, la piété filiale vis-à-vis de son Roi, le dévouement vis-à-vis du peuple, la reconnaissance vis-à-vis du Gouvernement Protecteur.

Il a toujours confondu notre drapeau avec celui de son pays. Il aurait cru sacrilège de les opposer l'un à l'autre. Il était convaincu que l'Annam ne pourrait prospérer et vivre que par la France et par la collaboration étroite et sincère des deux peuples. Il savait aussi que, longtemps encore, l'Annam aurait besoin d'un guide et d'un protecteur. S'il n'ignorait pas que toute entreprise des hommes est sujette à l'erreur, il ne voulait pas, comme trop de contempteurs des temps présents ont une injuste tendance à le faire, ne voir que l'erreur ou ne retenir que le vice. Il proclamait au contraire les mérites et les bienfaits de l'effort français, de l'œuvre française généreuse, toute imprégnée de cette « vertu- d'humanité » qui est, aux dires de Mạnh-Tử, « la voie du devoir ».

Quand, quelques heures avant sa mort, Thàn-Trọng-Huê eut fait ses dernières recommandations, choisissant, pour descendre au séjour des ombres, un vêtement de simple étoffe sans appareil, il se souvint qu'il appartenait à une des trois grandes familles de l'Annam dont la réputation chez le peuple s'étend jusqu'aux frontières : les Hà, les Đàng, et les Thàn. A l'heure où il allait paraître devant tant d'illustres ancêtres, qui tous furent de fidèles serviteurs du pays, il fut pris de doute et d'un grand sentiment d'humilité. Il dicta alors le rapport suivant pour le Souverain :

« J'avais sollicité de votre haute bienveillance un congé de maladie ;
« mais ma maladie s'est aggravée et mon état de santé est en grand
« danger aujourd'hui.

« Je pense dans mon fort intérieur que je n'ai pu rien faire encore
« pour me rendre digne de l'appréciation que vous avez voulu porter
« sur moi, et j'en demeure bien confus.

« Mais me voilà déjà au milieu du chemin qui va nous séparer à
« jamais. Je me promets cependant d'accomplir, dans une vie
« future, mes devoirs d'affection et de dévouement envers la Cou-
« ronne ».

Sa Majesté reçut ce rapport alors que Son Excellence **Thàn-Trọng-Huê** venait de mourir. Elle y répondit cependant par l'ordonnance suivante :

« En un moment où j'étais moi-même souffrant, j'ai appris votre
« maladie. Qui eût pu croire que, si proche de la mort, vous eussiez
« eu encore la préoccupation de vos devoirs d'affection et d'attachement
« envers le Souverain et ayez eu la volonté de m'adresser un rapport
« aussi clair m'exprimant vos sentiments ! Ceci m'est une preuve de
votre fidélité jusqu'à la mort.

« Pourquoi nous quitter ainsi si soudainement. Je ne sais comment
vous exprimer tous mes sentiments de sincères regrets et de vive
« émotion.

« Pour consoler vos mânes, je vous décerne, à titre posthume, le
grade de **Đông-Các-Đại-Học-Sĩ**.

« Je charge le **Nôi-Các** de préparer une ordonnance royale
portant octroi de cette dignité, et le service compétent de faire le
nécessaire selon les rites.

« Respect à ceci ».

Avec le témoignage de la haute estime de l'Empereur, je vous
donne, Excellence, au nom de M. le Gouverneur Général, qui avait
pour vous une amitié sincère et profonde, au nom de mon collè-
gue du Tonkin, de tous vos amis français, de nos collaborateurs, et
du Protectorat tout entier, l'assurance que votre souvenir restera
parmi nous.

Enfin, j'apporte à Son Excellence le **Đông-Các**, officier de la Lé-
gion d'Honneur, comme à mon simple camarade **Thàn-Trọng-Huê**,
l'hommage que la France incline devant tous ceux de ses fils qui
servirent avec honneur son esprit et son génie.

XII. — No 3. — JUILLET-SEPTEMBRE 1925

S O M M A I R E

Communications faites par les Membres de la Société.

	Pages
Le Quartier des Arènes: II — Souvenirs des Nguyễn (L. CADIÈRE).. . . .	117
La Province de Quảng-Ngãi (A. LABORDE).	153
Les Français au service de Gia-Long : IX — Despiaux, commerçant (L. CADIÈRE)	183
Les Français au service de Gia-Long : X — L'acte de baptême du Colo- nel Olivier. (H. COSSERAT).	187
Ephémérides annamites (HỒ-ĐẮC-HÀM)	189
Notices nécrologiques:	
La dernière bru de Minh-Mạng (L. SOGNY).	205
S. E. Huỳnh-Côn (J. LAN)	207
S. E. Thân-Trọng-Huê (HỒ-ĐẮC-KHAI)	209
Allocution aux obsèques de S. E. Thân-Trọng-Huê (P. PASQUIER)	211

A V I S

L'Association des Amis du Vieux Hué, fondée en Novembre 1913, sous le haut patronage de M. le Gouverneur Général de l'Indochine et de S. M. l'Empereur d'Annam, compte environ 500 membres, dont 350 Européens, répandus dans toute l'Indochine, en Extrême-Orient et en Europe, et 150 indigènes, grands mandarins de la Cour et des provinces, commerçants, industriels ou riches propriétaires.

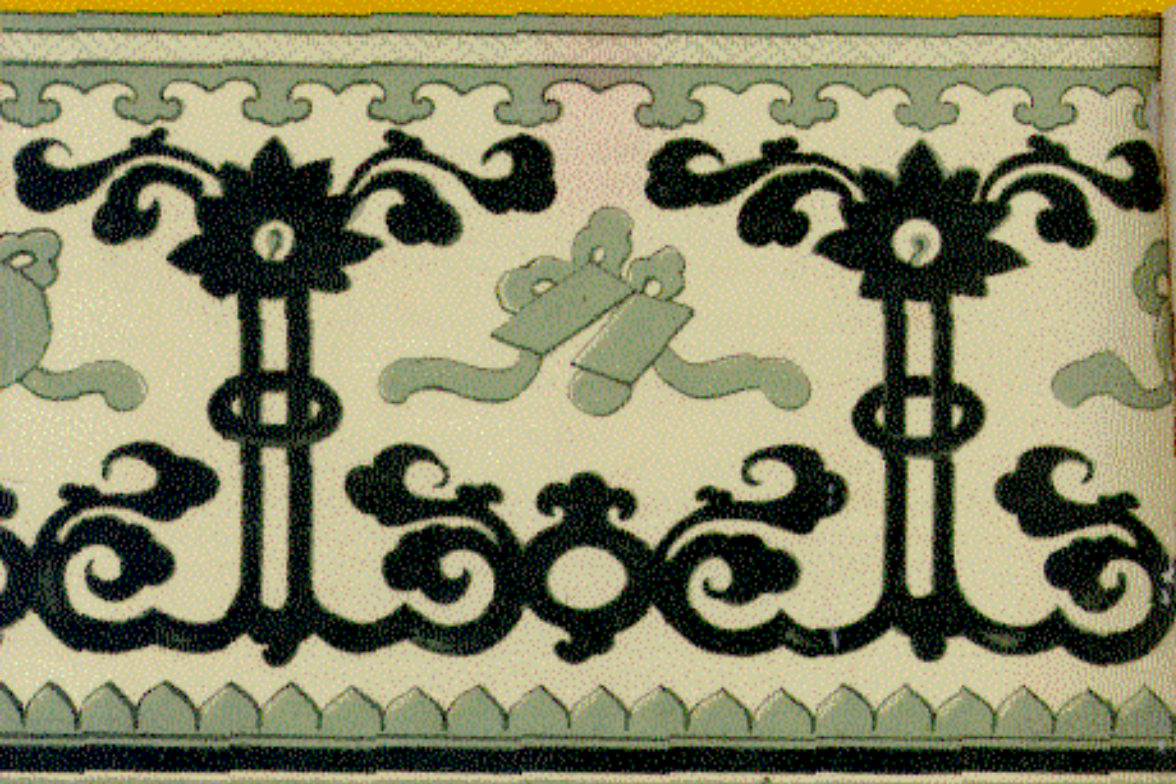
Pour être reçu membre adhérent de la Société, adresser une demande à *M. le Président des Amis du Vieux Hué, à Hué (Annam)*, en lui désignant le nom de deux parrains pris parmi les membres de l'Association. La cotisation est de 12 \$ d'Indochine par an ; elle donne droit au service du Bulletin, et, lorsqu'il y a lieu, à des réductions pour l'achat des autres publications de la Société. On peut aussi simplement s'abonner au Bulletin, au même prix et à la même adresse.

Le Bulletin des Amis du Vieux Hué, tiré à 600 exemplaires, forme (fin 1924) 12 volumes in-8°, d'environ 4.900 pages en tout, illustrés de 860 planches hors texte, et de 580 gravures dans le texte, en noir et en couleur, avec couvertures artistiques. — Il paraît tous les trois mois, par fascicules de 80 à 120 pages. — Les années 1914-1919 sont totalement épuisées. Les membres de l'Association qui voudraient se défaire de leur collection sont priés de faire des propositions à *M. le Président des Amis du Vieux Hué, à Hué (Annam)*, soit qu'il s'agisse d'années séparées, soit même de fascicules détachés.

Pour éviter les nombreuses pertes de fascicules qu'on nous a signalées, désormais, les envois faits par la poste seront recommandés. Mais les membres de la Société qui partent en congé pour France sont priés instamment de donner leur adresse exacte au Président de la Société, soit avant leur départ de la Colonie ou en arrivant en France, soit à leur retour en Indochine.

L É G E N D E

1. — Emplacement des écuries des Eléphants,
2. — Temple **Lịch-Đại**.
3. — Temple de **Lê-Thánh-Tôn**.
4. — Temple du Génie du Feu, **Hoả-Thần**.
5. — **Trường-bia**, champ de tir, et **giếng Trường-bia**, puits du champ de tir.
6. — Temple du Maître de la Pluie, **Võ-Su'**.
7. — Tombeau du Prince **Tuy-Lý**.
8. — Emplacement du palais de plaisance de **Võ-Vương**.
9. — **Hòn-mò**, buttes de tir.
10. — Id.
- 11 — Temple du Génie **Thành-Hoàng**.
12. — Tertre des Génies des Montagnes et des Fleuves.
13. — Hameau **Bồi-Thành**.
14. — Lieu dit **Kho-Thuộc**, poudrière.
15. — Lieu du supplice de M. Marchand.
16. — Hameau **Dương-Dinh**.
- 17 — Hameau **Tả-Đào**.
18. — Hameau **Kinh-Nhơn**.
19. — Hameau **Bồn-Bộ**.
20. — Hameau **Trường-Đông**, fonderie.
21. —
22. — Eglise actuelle de **Thợ-Đúc**, anciennement de Jean de la Croix, des Jésuites, des Franciscains.
23. — Tombeaux d'anciens missionnaires non français.
24. — **Đình** (maison commune) du village de **Dương-Xuân**, emplacement de l'ancienne église des missionnaires français, et cimetière des anciens missionnaires français.
25. — Tombe à croix patée, d'un ancien missionnaire non français.
26. — Brèche dans le mur cham.
27. — Tombe d'un ancien missionnaire non français.
28. — Quartier **Kho-Thượng**, anciens fours à poteries.
29. — Arènes.
30. — Emplacement de l'ancien couvent de **Thợ-Đúc**.



Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

